

Le bilan démographique du Québec

Édition 2025



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DU QUÉBEC

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-01167-0 (en ligne)
ISBN 978-2-555-01192-2 (version imprimée)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2007

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Mai 2025

Avant-propos

En tant que discipline scientifique, la démographie joue un rôle central dans le développement des connaissances sur nos sociétés. L'analyse des événements marquants de la vie, dont les naissances, les décès et les migrations, est essentielle pour comprendre l'évolution de la taille, de la structure par âge et de la composition des populations. De surcroît, la démographie a des incidences directes sur différentes sphères d'activité comme l'économie, la santé et la culture. Elle est d'ailleurs appelée à jouer un rôle crucial dans le contexte actuel, où la majorité des pays développés font face à une augmentation du nombre de personnes âgées parallèlement à une baisse de la fécondité et se questionnent sur leurs politiques d'immigration.

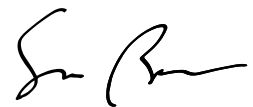
Au Québec, la démographie est au centre d'enjeux importants, qu'il s'agisse du vieillissement de la population, des besoins de main-d'œuvre, du développement des régions, des flux migratoires, des dynamiques linguistiques ou de l'occupation du territoire. La démographie est ainsi une composante essentielle du mandat de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), à qui il incombe notamment d'établir et de tenir à jour le bilan démographique du Québec, comme le prévoit l'article 3 de sa loi constitutive.

La présente édition du *Bilan démographique*, axée sur l'année 2024, présente les plus récentes données sur l'évolution de la population québécoise, la structure par âge, les naissances, les décès et les mouvements

migratoires. Les résultats révèlent que le Québec compte maintenant plus de 9 millions de personnes et que la croissance de sa population en 2024 a été parmi les plus fortes de son histoire, bien que l'on note des signes de ralentissement en fin d'année. Cette forte croissance repose exclusivement sur les migrations internationales, et avant tout sur l'immigration temporaire. En effet, l'accroissement dit naturel n'est plus une source de gains de population pour le Québec, les décès ayant été un peu plus nombreux que les naissances en 2024. Plusieurs comparaisons avec les autres provinces canadiennes et avec d'autres pays font ressortir les différences et les similitudes entre la démographie québécoise et celle d'autres territoires.

Grâce à la diffusion de son *Bilan démographique* en mai, l'ISQ offre un portrait d'une grande actualité. En complément de cet ouvrage, le site Web de l'ISQ diffuse en continu un large éventail de tableaux statistiques à l'intention des décisionnaires, des spécialistes, des équipes de recherche et des membres du grand public qui désirent se tenir au fait de la situation démographique du Québec. En surveillant de près les tendances démographiques, l'ISQ contribue à orienter les politiques publiques et à anticiper les besoins sociaux et économiques actuels et futurs de la société québécoise, en phase avec son engagement envers une analyse objective et rigoureuse de l'évolution du Québec.

Le statisticien en chef,



Simon Bergeron

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par : Alexandre Paquette, Anne Binette Charbonneau,
Elorri Jorajuria, Frédéric Fleury-Payeur, Martine St-Amour
et Simon Bézy, démographes

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Révision linguistique et édition : Direction de la diffusion et des communications

Photo en couverture : Orbon Alija / iStock

Remerciements

Nous remercions toute l'équipe du Registre des événements démographiques du Québec qui, sous la coordination de Nathalie Deschênes, compile patiemment, tout au long de l'année, les données sur les naissances, les décès et les mariages. Merci également à Sophie Noreau, adjointe de la Direction des statistiques sociodémographiques, notamment pour sa collaboration à la mise à jour de divers tableaux. Enfin, tous nos remerciements à nos autres collègues qui ont contribué à enrichir ce document par leurs travaux et leurs précieux conseils.

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Direction des statistiques sociodémographiques
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2025*, [En ligne], Québec, L'Institut, 110 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2025.pdf].

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	k	En milliers
...	N'ayant pas lieu de figurer	M	En millions
–	Néant ou zéro	n	Nombre
		p	Donnée provisoire
		r	Donnée révisée

Table des matières

Introduction	8
Faits saillants	9
1 Évolution, mouvement et structure par âge de la population	13
Une croissance démographique qui demeure élevée, mais qui ralentit	13
Les composantes de la croissance en 2024 : des gains migratoires internationaux qui demeurent élevés, mais plus de décès que de naissances	14
La croissance ralentit dans toutes les autres provinces, et de façon encore plus marquée qu'au Québec	18
Le Québec compte pour 22 % de la population canadienne, une proportion qui continue de fléchir	20
Comparaisons internationales : la croissance démographique du Québec surpasse celle de nombreux pays	21
La population selon l'âge et le genre : les personnes âgées sont un peu plus nombreuses que les jeunes et sont en majorité des femmes	24
Le vieillissement de la population se poursuit, mais il ralentit légèrement dans un contexte de forte immigration	26
Un vieillissement de la population plus avancé que dans la plupart des autres provinces, mais moins que dans plusieurs pays	27
2 Naissances et fécondité	34
Le nombre de naissances diminue de nouveau, mais faiblement	34
La fécondité baisse à 1,33 enfant par femme en 2024, un creux historique au Québec	35
La fécondité du Québec demeure supérieure à celle du reste du Canada	37
Le Québec affiche une fécondité dans la moyenne des pays développés	38
Diminution de la fécondité dans tous les groupes d'âge en 2024, sauf chez les 35-39 ans	39
La fécondité selon le rang de naissances : des niveaux historiquement faibles pour un premier et un deuxième enfant	40
La fécondité des hommes atteint un nouveau creux en 2024, et l'âge moyen à la paternité continue d'augmenter	42
En 2024, 4 nouveau-nés sur 10 ont au moins un parent né à l'étranger	43

La majorité des bébés naissent de parents qui vivent en union libre	44
Un peu plus de garçons que de filles	45
Les jumeaux comptent pour 3 % de l'ensemble des naissances.	45
3 Décès et mortalité	50
Le Québec enregistre 78 800 décès en 2024	50
Légère hausse de l'espérance de vie au Québec en 2024	52
Ailleurs dans le monde, les gains d'espérance de vie montrent aussi des signes d'essoufflement	55
La surmortalité de 2024 est inférieure à celle de 2023, même si la COVID-19 est toujours présente	58
Environ 1 240 décès de centenaires en 2024	60
La mortalité infantile est stable depuis le début des années 2000	60
Causes de décès : un bilan 2022-2024 encore partiel	61
La majeure partie des décès est attribuable aux tumeurs et aux maladies de l'appareil circulatoire	61
Évolution de la mortalité liée aux maladies de l'appareil circulatoire et aux tumeurs	63
Les causes de décès varient beaucoup selon l'âge	64
TENDANCE ÉMERGENTE : La mortalité des adultes de 25 à 44 ans s'est accrue durant la pandémie, mais reste parmi les plus faibles au monde	65
4 Migrations internationales et interprovinciales	75
De forts gains migratoires en 2024, mais moins qu'en 2023	75
Une baisse des gains migratoires internationaux moins marquée au Québec que dans le reste du Canada	78
L'immigration fait surtout croître la population âgée de 20 à 34 ans	81
Le Québec a accueilli 12 % des immigrants permanents admis au Canada en 2024.	82
Parmi les immigrants permanents admis en 2024, près de la moitié ont déjà eu un statut de résident non permanent	83
L'immigration économique représente près de 70 % des admissions permanentes en 2024.	83
Environ 74 % des immigrants permanents admis au Québec en 2023 étaient toujours présents en janvier 2025	84
Pour la première fois, le Cameroun arrive en tête des pays de naissance des nouveaux immigrants permanents	85

En 2024, la part des nouveaux immigrants permanents connaissant le français atteint un sommet de 73 %	86
Après avoir fortement augmenté, le nombre de RNP au Québec pourrait diminuer	86
Les travailleurs étrangers temporaires comptent pour près de la moitié de la hausse des RNP depuis 2021	89
Le Québec accueille 20 % des RNP présents au Canada, une part qui s'élève à 40 % pour le groupe des demandeurs d'asile	90
En migration interprovinciale, les pertes restent parmi les plus faibles des dernières décennies	93
Des pertes migratoires au profit de l'Ontario et de l'Alberta, mais amoindries	95
Un déficit migratoire interprovincial attribuable principalement aux migrants de 20 à 29 ans	96
Annexe – Formulaire	99
Bibliographie	105

Introduction

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) produit chaque année le bilan démographique du Québec.

L'édition 2025 du *Bilan démographique* présente le portrait de l'année 2024. Certains des résultats les plus récents présentés sont encore provisoires. Des séries chronologiques et des comparaisons avec le Canada et quelques autres pays fournissent des éléments de perspective.

Le premier chapitre porte sur l'évolution de la population québécoise, son mouvement et sa structure par âge. Les chapitres 2, 3 et 4 abordent respectivement la fécondité, la mortalité et les migrations.

Ce bilan regroupe des données tirées de différentes sources, dont le Registre des événements démographiques du Québec (naissances, décès et mortinaissances), tenu par l'ISQ. Plusieurs données proviennent aussi de Statistique Canada (estimations de la population, migrations internationales et interprovinciales, migrations temporaires). Des tableaux et des analyses de différents ministères et organismes, dont l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI) ainsi qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), sont également exploités. Enfin, des données sont tirées de rapports d'agences statistiques nationales ou internationales et de groupes de recherche.

Faits saillants

1. Évolution, mouvement et structure par âge de la population

- ▶ La population du Québec est estimée à 9,11 millions de personnes au 1^{er} janvier 2025. Elle a augmenté de 155 300 personnes au cours de l'année 2024, ce qui correspond à un taux d'accroissement démographique de 1,7 %.
- ▶ La croissance de 2024 est l'une des plus élevées jamais enregistrées au Québec, mais elle est inférieure à la hausse record de 193 400 personnes en 2023. Les données trimestrielles précisent que la croissance est demeurée forte au cours des six premiers mois de l'année 2024, mais qu'elle a ralenti dans la deuxième moitié. Au dernier trimestre, la croissance est revenue au niveau qui prévalait avant la pandémie.
- ▶ La croissance démographique du Québec en 2024 repose exclusivement sur les gains migratoires. L'accroissement migratoire total, qui tient compte des migrations internationales et interprovinciales, a été de 156 700 personnes. Ce gain net résulte d'un solde migratoire international de 158 600 personnes et d'un solde migratoire interprovincial de - 1 900 personnes. Les gains migratoires internationaux demeurent élevés, mais ils ont été moindres qu'en 2023, d'où le ralentissement de la croissance de la population. Les pertes migratoires au profit des autres provinces ont quant à elles été parmi les plus faibles des dernières décennies.
- ▶ Au chapitre des migrations internationales, l'apport de l'immigration temporaire a de nouveau surpassé celui de l'immigration permanente. Le Québec a enregistré une augmentation nette de 103 700 résidents non permanents en 2024, alors qu'il a admis 59 500 nouveaux immigrants à titre de résidents permanents. Les gains attribuables à l'immigration temporaire ont toutefois diminué dans la dernière année, contrairement à ceux attribuables à l'immigration permanente qui ont augmenté. L'émigration continue pour sa part d'avoir un effet ténu sur le bilan démographique du Québec. Cette composante, qui représente les départs vers l'extérieur du Canada, a retranché - 4 700 personnes à la population en 2024.
- ▶ L'accroissement naturel n'est plus une source de gains de population pour le Québec. De fait, le Québec a enregistré un peu plus de décès (78 800) que de naissances (77 400) en 2024, ce qui se traduit par un accroissement naturel de - 1 400 personnes. Les décès ont augmenté dans la dernière année (+ 1,6 % comparativement à 2023), tandis que la tendance à la baisse des naissances s'est poursuivie (- 0,7 %).
- ▶ La croissance du Québec est demeurée inférieure à celle du reste du Canada en 2024, mais l'écart a été de faible ampleur. La baisse des gains migratoires internationaux, et plus spécifiquement de l'immigration temporaire, a entraîné un ralentissement de la croissance dans toutes les provinces, et ce ralentissement a généralement été plus marqué à l'extérieur du Québec. Le poids démographique du Québec dans l'ensemble du Canada a tout de même diminué légèrement de nouveau pour se situer à 21,9 % au 1^{er} janvier 2025.
- ▶ Au 1^{er} juillet 2024, 21,1 % de la population québécoise est âgée de 65 ans et plus, une part légèrement supérieure à celle des jeunes de moins de 20 ans (20,7 %), alors que 58,2 % est âgée de 20 à 64 ans. La part des 65 ans et plus continue d'augmenter, mais le vieillissement de la population a ralenti dans les deux dernières années en raison de l'arrivée d'un grand nombre de migrants internationaux, principalement âgés de 20 à 44 ans.
- ▶ Le Québec pourrait franchir le seuil de 10 millions d'habitants et d'habitantes vers 2054, et compter 10,6 millions de personnes au terme de la période de projection, en 2071. Le nombre et la part des personnes âgées devraient continuer d'augmenter, particulièrement chez les plus âgées d'entre elles. En 2071, le nombre de personnes de 85 ans et plus pourrait ainsi avoir pratiquement triplé par rapport à 2021, et l'essentiel de cette hausse serait accompli d'ici 2051.

2. Naissances et fécondité

- ▶ On estime que 77 400 bébés sont nés au Québec en 2024, soit une baisse de 550 naissances (- 0,7 %) par rapport à 2023 (77 950). Cette diminution est de relativement faible ampleur, mais elle poursuit la tendance générale à la baisse du nombre de naissances depuis 2013. Néanmoins, les naissances demeurent légèrement plus nombreuses en 2024 qu'au début des années 2000.
- ▶ L'indice synthétique de fécondité a diminué de nouveau pour s'établir à 1,33 enfant par femme en 2024, ce qui correspond à un creux historique au Québec. Le précédent niveau le plus faible avait été enregistré en 1987 et l'indice s'établissait alors à 1,36 enfant par femme. Au cours des dernières années, un maximum de 1,73 enfant par femme a été atteint en 2008 et en 2009. Depuis, la tendance est à la baisse.
- ▶ À l'instar de ce qui s'observe au Québec, la fécondité a aussi diminué dans la plupart des pays où l'on dispose déjà de données pour l'année 2024, mais généralement moins fortement que l'année précédente. La fécondité surpasse celle du Québec dans certains pays industrialisés, comme en France et aux États-Unis, mais elle est largement inférieure dans d'autres, comme en Espagne et en Corée du Sud. À l'échelle canadienne, la fécondité du Québec est supérieure à celle de la majorité des autres provinces, selon les données de 2023 (les plus récentes disponibles).
- ▶ La fécondité des Québécoises a diminué de nouveau dans presque tous les groupes d'âge en 2024. Seules les femmes de 35 à 39 ans ont enregistré une faible augmentation. Chez les femmes de 30-34 ans, qui sont les plus fécondes, le taux de fécondité s'établit à son niveau le plus bas en près de vingt ans, alors que chez les femmes de moins de 30 ans, les taux se situent à leur plus bas niveau jamais enregistré.
- ▶ La tendance des femmes à avoir leurs enfants plus tardivement se traduit par une élévation de l'âge moyen à la maternité. Celui-ci se situe à 31,4 ans en 2024, comparativement à 27,3 ans en 1976. En 2024, l'âge moyen des mères à la naissance d'un premier enfant atteint 30,0 ans. Il est de 31,9 ans à la naissance d'un deuxième enfant et de 33,2 ans à la naissance d'un troisième.
- ▶ La fécondité masculine suit une évolution semblable à celle des femmes, mais se situe à un niveau inférieur. Le nombre d'enfants par homme continue de diminuer en 2024 pour s'établir à 1,22, un nouveau creux. Quant à l'âge moyen à la paternité, il est de 34,2 ans en 2024, soit d'environ 3 ans de plus que l'âge moyen à la maternité.
- ▶ Le nombre de nouveau-nés ayant au moins un parent né à l'extérieur du Canada a augmenté en 2024, tandis que le nombre de naissances issues de deux parents nés au Canada a diminué, comme c'est généralement le cas depuis quelques années. Dans l'ensemble, 4 bébés sur 10 (40 %) nés au Québec en 2024 ont au moins un parent né dans un autre pays. Cette proportion tend à augmenter au fil du temps ; elle était de 21 % en 2000 et de 13 % en 1980.
- ▶ Les naissances multiples (jumeaux, triplés, etc.) comptent pour 3 % de l'ensemble des naissances de 2024. Leur part était d'un peu moins de 2 % en 1980. Le recours accru à des techniques de procréation assistée de même que l'augmentation de l'âge à la maternité sont les raisons avancées pour expliquer cette hausse. La part des naissances multiples a généralement peu bougé au cours des quinze dernières années.
- ▶ En 2022, environ 56 % des bébés sont nés de mères en union libre, 36 % de mères mariées, et 7 % de mères ne vivant pas en couple. Les naissances issues d'une union libre s'observent plus fréquemment lorsque les mères sont jeunes (66 % en moyenne entre 15 et 29 ans). Elles sont aussi particulièrement fréquentes lorsque les deux parents sont nés au Canada (73 %).

3. Décès et mortalité

- ▶ L'estimation provisoire du nombre de décès survenus au Québec en 2024 s'établit à 78 800, ce qui représente une hausse de 1250 décès (+ 1,6 %) par rapport à l'année précédente. Le nombre de décès a connu des variations parfois importantes au cours des dernières années, et la pandémie de COVID-19 a évidemment joué un rôle fondamental à cet égard.
- ▶ En raison du vieillissement de la population, le nombre de décès et le taux *brut* de mortalité tendent à augmenter d'une année à l'autre. Le taux de mortalité *standardisé*, qui élimine l'effet du vieillissement et qui rend mieux compte de l'évolution du risque de décès, tend au contraire à diminuer. Il fluctue toutefois autour du niveau de 2016 depuis le début de la pandémie.
- ▶ L'espérance de vie de la population québécoise s'élève à 82,7 ans en 2024. Les femmes peuvent espérer vivre jusqu'à 84,4 ans et les hommes jusqu'à 80,9 ans, selon la mortalité observée en 2024. Comme pour les taux de mortalité standardisés, ces niveaux sont sensiblement les mêmes qu'en 2016.
- ▶ Malgré une certaine stagnation, l'espérance de vie au Québec reste parmi les plus élevées au monde. Selon la plus récente compilation de Statistique Canada portant sur l'année 2023, l'espérance de vie de la population québécoise est supérieure à celle du reste du Canada (environ un an de plus). L'écart entre le Québec et les États-Unis, qui était d'environ 2 ans en 2001, se situe à 4 ans en 2023, à l'avantage du Québec également.
- ▶ L'analyse de la surmortalité, qui s'est imposée pour mesurer les conséquences de la pandémie de COVID-19, permet de constater que 2024 marque un quasi-retour à la normale. Selon cette approche, l'année 2024 enregistre seulement 2,3 % plus de décès qu'attendu, un niveau qui est par exemple bien inférieur à celui observé de mars à décembre 2020 (9,4 %). Une vague de décès liés à la COVID-19 a toutefois été observée entre août et octobre 2024, ce qui s'est traduit par des niveaux de surmortalité plus importants durant cette période.
- ▶ Chez les 0-49 ans, la surmortalité observée au cours des dernières années n'est que très partiellement attribuable à la COVID-19, qui cause rarement des décès dans cette tranche d'âge. Elle est plutôt liée à une hausse des décès par surdose chez les adultes de 25 à 44 ans. Le Québec demeure toutefois relativement épargné par ce phénomène comparativement au reste du Canada et aux États-Unis, et la mortalité des 25-44 ans y reste parmi les plus faibles au monde.
- ▶ Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire sont les principales causes de décès au Québec. À eux seuls, elles sont responsables de plus de la moitié des décès.
- ▶ La part des décès pour lesquels la COVID-19 est identifiée comme cause initiale s'élevait à 10,5 % en 2020, mais n'est plus que de 1,7 % en 2024.

4. Migrations internationales et interprovinciales

- ▶ En 2024, les mouvements migratoires avec l'extérieur du Québec (migrations internationales et interprovinciales) ont ajouté 156 700 personnes à la population québécoise. Ce gain net est l'un des plus élevés jamais enregistrés, mais il constitue une baisse par rapport au record de 193 000 personnes en 2023. Cette baisse s'explique par une réduction des gains au chapitre des migrations internationales, qui met un terme à deux années de forte hausse de celles-ci. Le solde migratoire international, qui tient compte de l'immigration permanente et temporaire, atteint 158 600 personnes en 2024, comparativement à 200 300 en 2023.
- ▶ Le nombre de résidents non permanents (RNP) présents au Québec a augmenté de 103 700 personnes en 2024. Cette hausse porte leur effectif total à 616 600 personnes au 1^{er} janvier 2025. Les RNP sont principalement des travailleurs étrangers temporaires, des étudiants internationaux et des demandeurs d'asile. Les gains de population attribuables aux RNP ont de nouveau dépassé ceux liés aux immigrants permanents en 2024, mais ils ont été moindres qu'en 2023 (152 100), d'où la baisse du solde migratoire international.
- ▶ Le nombre d'immigrants permanents admis en 2024 s'établit à 59 500 personnes, soit un peu plus que l'année précédente (52 800).
- ▶ Au prorata de la population, les gains migratoires internationaux enregistrés par le Québec en 2024 sont pour une rare fois de la même ampleur que ceux du reste du Canada, alors qu'ils sont généralement inférieurs. Dans les deux cas, les gains ont diminué par rapport à 2023, mais la baisse a été plus forte à l'extérieur du Québec, d'où le rapprochement des taux. Toutes proportions gardées, le Québec a accueilli deux fois moins d'immigrants permanents que le reste du Canada en 2024, mais a fait des gains plus élevés au chapitre de l'immigration temporaire.
- ▶ Les gains de population engendrés par les migrations internationales se concentrent chez les 20 à 34 ans. Le nombre d'admissions permanentes atteint un sommet chez les 30-34 ans, alors que chez les RNP, les plus forts gains nets s'observent chez les 20-24 ans.
- ▶ Les travailleurs étrangers temporaires forment le groupe de RNP le plus nombreux au Québec comme au Canada. Leur part parmi les RNP est toutefois plus faible au Québec que dans les autres provinces. Il en va de même pour la part des étudiants internationaux. En revanche, les demandeurs d'asile sont davantage représentés au Québec. Il en résulte que selon l'estimation au 1^{er} janvier 2025, le Québec compterait 40 % des demandeurs d'asile présents au Canada, 19 % des travailleurs temporaires et 12 % des étudiants internationaux.
- ▶ En 2024, 48 % des admissions permanentes ont été octroyées à des personnes ayant déjà eu le statut de RNP. Cette part tournait autour de 20 % au début de la décennie 2010.
- ▶ Parmi les 59 500 immigrants permanents admis en 2024, l'immigration économique forme le groupe le plus important et comprend 69 % d'entre eux. La catégorie « regroupement familial » représente 17 % des admissions, et celle des « réfugiés et personnes en situation semblable » en regroupe 12 %.
- ▶ Le Cameroun (15 %) arrive pour la première fois en tête des pays d'origine des immigrants permanents en 2024, devant la France (12 %), la Chine (8 %), la Tunisie (7 %), l'Algérie (6 %) et le Maroc (5 %).
- ▶ Les pertes migratoires interprovinciales du Québec avec le reste du Canada sont estimées à -1 900 personnes en 2024, alors qu'elles étaient de -7 300 personnes en 2023. Les pertes ont grandement diminué depuis le milieu des années 2010, où elles atteignaient environ -14 000 personnes.
- ▶ Les échanges migratoires avec l'Ontario et l'Alberta ont de nouveau engendré des pertes pour le Québec en 2024, mais d'une ampleur limitée (soldes respectifs de -2 900 et de -900 personnes). Avec les autres provinces et territoires, le Québec affiche des soldes de faible ampleur, mais positifs dans l'ensemble.
- ▶ Les pertes migratoires interprovinciales du Québec sont relativement faibles comparativement à celles des autres provinces déficitaires. En 2024, le déficit du Québec équivaut à un taux net de migration interprovinciale de -0,2 pour mille, soit un taux inférieur à celui de la Saskatchewan (-3,6 pour mille), du Manitoba (-2,0 pour mille), de l'Ontario (-1,5 pour mille) et de la Colombie-Britannique (-1,0 pour mille). L'Alberta est pour sa part la principale bénéficiaire des échanges migratoires interprovinciaux (7,4 pour mille).

Évolution, mouvement et structure par âge de la population

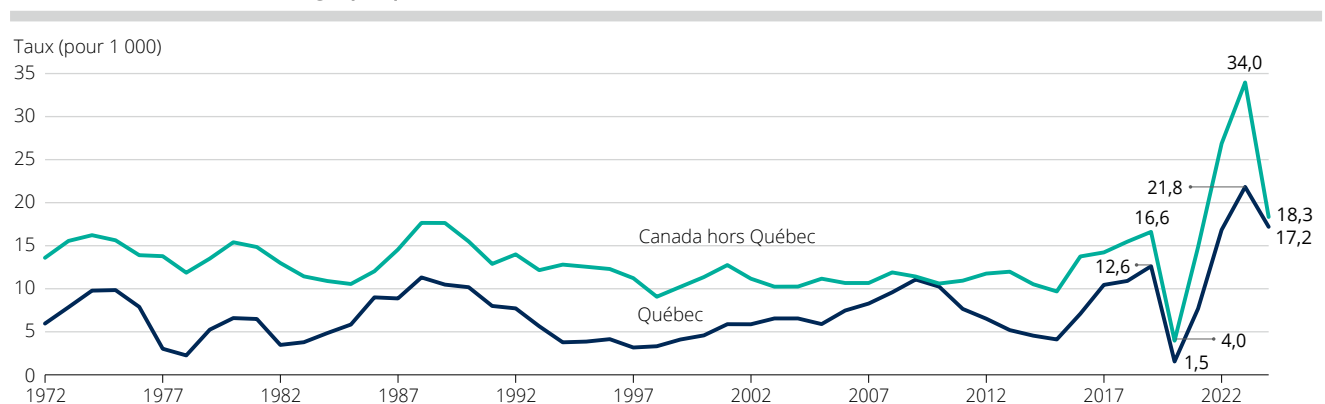
Une croissance démographique qui demeure élevée, mais qui ralentit

La population du Québec a franchi le cap de 9 millions d'habitants et d'habitantes en 2024 et elle est estimée à 9 111 600 personnes au 1^{er} janvier 2025. Elle a augmenté de 155 300 personnes au cours de l'année 2024, ce qui correspond à un taux d'accroissement démographique de 17,2 pour mille, ou 1,72 % (figure 1.1). Ce taux se situe au-dessus de 15 pour mille pour une troisième année consécutive, tandis qu'il avait rarement dépassé 10 pour mille depuis le début des années 1970. La croissance démographique qu'a connue le Québec depuis la fin de la pandémie de COVID-19 est ainsi d'une ampleur exceptionnellement forte.

Bien que la croissance de la population soit demeurée importante en 2024, elle a été moindre qu'au cours de l'année précédente. En 2023, environ 193 400 personnes s'étaient ajoutées à la population du Québec, soit la plus forte hausse jamais atteinte en nombre absolu¹. Le taux d'accroissement s'était alors élevé à 21,8 pour mille. Les données trimestrielles montrent que la croissance est restée forte au cours des six premiers mois de 2024, même plus qu'en 2022 et 2023, mais qu'elle a ralenti de façon notable à compter du troisième trimestre (figure 1.2). Les données du dernier trimestre indiquent un retour au niveau de croissance qui prévalait juste avant la pandémie.

Figure 1.1

Taux d'accroissement démographique total, Québec et reste du Canada, 1972-2024

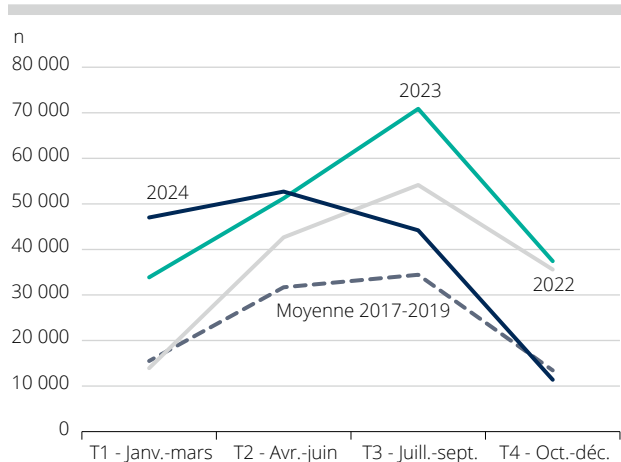


Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

1. La série historique des estimations démographiques utilisées ici a le 1^{er} juillet 1971 comme point de départ. Des données plus anciennes, compilées selon d'autres méthodes, montrent que le Québec a connu des épisodes de croissance démographique un peu plus forte avant les années 1970, mais en termes relatifs uniquement. Par exemple, le taux d'accroissement a atteint 30 pour mille en 1957 sous l'effet du baby-boom et d'une vague migratoire, ce qui représentait une croissance de 140 600 personnes en nombres absolus (Statistique Canada 2000).

La croissance de la population a aussi ralenti dans le reste du Canada en 2024, tout en demeurant élevée en regard de la série historique. Le taux d'accroissement y a été de 18,3 pour mille (1,83 %), comparativement à 34,0 pour mille en 2023. Soulignons que l'accélération de la croissance en 2022 et surtout en 2023 a été plus marquée ailleurs au Canada qu'au Québec. En contrepartie, le ralentissement de la dernière année y a aussi été plus important. De ce fait, bien que le taux d'accroissement du reste du Canada reste supérieur à celui du Québec, l'écart est plus faible qu'au cours des deux années précédentes et qu'en de nombreuses occasions dans le passé.

Figure 1.2
Accroissement démographique total, par trimestres, Québec, 2017 à 2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025).
Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les composantes de la croissance en 2024 : des gains migratoires internationaux qui demeurent élevés, mais plus de décès que de naissances

La croissance de 155 300 personnes enregistrée au Québec en 2024 est tributaire des gains engendrés par les mouvements migratoires. De fait, l'accroissement migratoire total, qui tient compte des migrations internationales et interprovinciales, a entraîné des gains nets de 156 700 personnes (figure 1.3 et tableau 1.4 à la fin du chapitre). En revanche, l'accroissement naturel, qui correspond à la différence entre les naissances et les décès, n'a pas été une source de gains. Au contraire, le Québec a enregistré un peu plus de décès que de naissances au cours de la dernière année, soit 1 400 de plus.

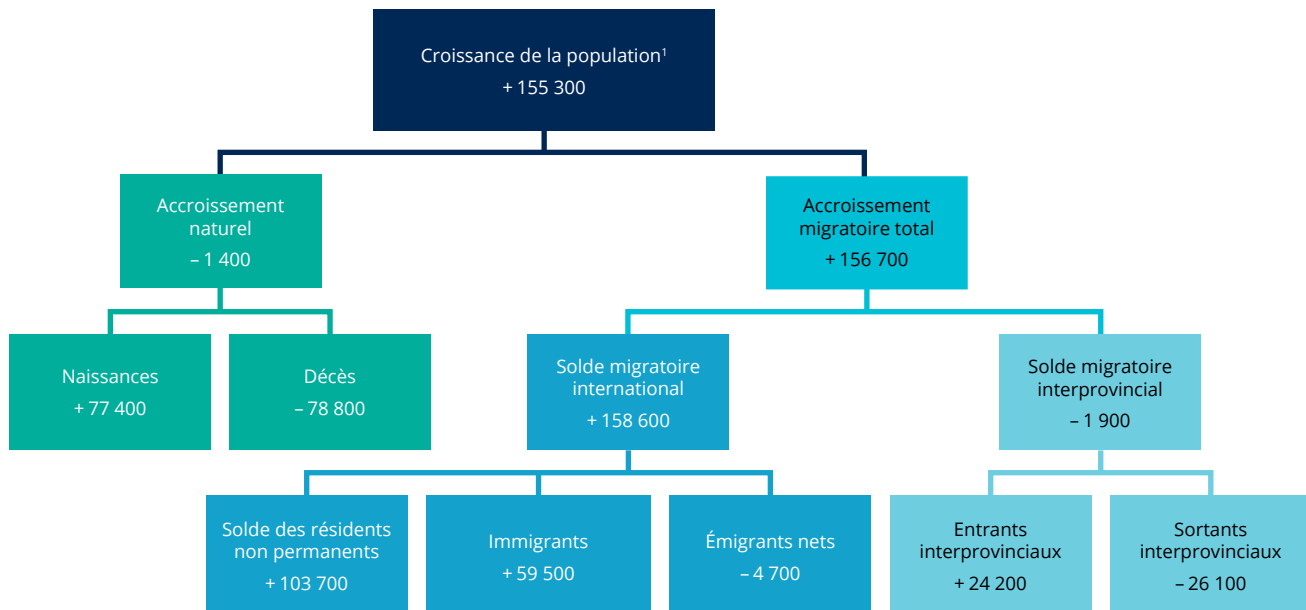
Exprimés sous forme de taux, ces résultats correspondent à un taux d'accroissement migratoire total de 17,3 pour mille et à un taux d'accroissement naturel de -0,2 pour mille (tableau 1.5 à la fin du chapitre).

Lorsque l'on distingue le solde migratoire international et le solde migratoire interprovincial, on constate que la croissance démographique de 2024 repose plus spécifiquement sur les migrations internationales. Globalement, celles-ci ont engendré un gain net de 158 600 personnes au cours de la dernière année, dont la plus large part est attribuable à l'immigration temporaire. En effet, le solde migratoire international résulte d'une augmentation nette de 103 700 résidents non permanents (RNP)² et de l'admission de 59 500 immigrants à titre de résidents permanents, auxquels on soustrait 4 700 émigrants nets³. Précisons que les RNP sont des personnes admises de façon temporaire au Canada, principalement des travailleurs étrangers temporaires, des étudiants internationaux ou des demandeurs d'asile.

2. Cette augmentation nette, ou solde, correspond à la variation de leur nombre au Québec entre le début et la fin d'une année. L'augmentation nette de 103 700 RNP en 2024 est la différence entre 238 600 entrées et 134 900 sorties de RNP. Certaines de ces sorties sont en fait des transitions vers le statut de résident permanent (immigrant admis).
3. Le nombre d'émigrants net, qui renseigne sur les sorties internationales, correspond à la différence entre le nombre de personnes ayant quitté le Canada (émigrants) et le nombre de personnes de retour d'un séjour hors Canada (émigrants de retour).

Figure 1.3

Composantes de l'accroissement démographique, Québec, 2024



1. Calculée par la différence entre la population au 1^{er} janvier 2025 et celle au 1^{er} janvier 2024.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre un total et la somme des parties.

Sources : Population et migrations : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec. Naissances et décès : Institut de la statistique du Québec.

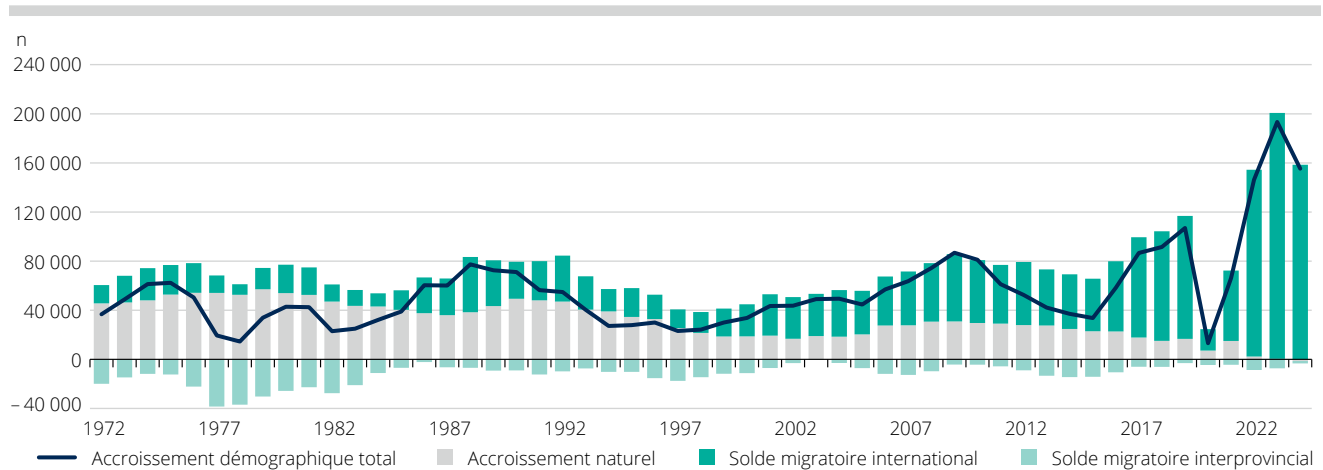
Les gains migratoires internationaux ayant désormais une incidence déterminante sur l'évolution de la population québécoise, une réduction de ceux-ci explique le ralentissement de la croissance démographique en 2024 (figure 1.4). Après avoir atteint un sommet inédit de 200 300 personnes en 2023, le solde migratoire international a diminué à un niveau qui se rapproche de celui de 2022. Il demeure néanmoins largement supérieur à ceux des décennies précédentes, d'où une croissance démographique qui demeure élevée.

Des données supplémentaires sur les migrations internationales, présentées au chapitre 4, précisent qu'au cours des trois dernières années, les gains attribuables à l'immigration temporaire ont été supérieurs à ceux attribuables à l'immigration permanente, une situation également observée en 2019, mais jamais auparavant. Les gains attribuables à l'immigration temporaire ont toutefois diminué en 2024, tandis que ceux attribuables à l'immigration permanente ont augmenté.

Quant aux échanges migratoires avec les autres provinces canadiennes, ils demeurent une source de pertes pour le Québec, qui voit chaque année plus de personnes le quitter pour s'établir ailleurs au Canada que l'inverse. En 2024, le déficit est toutefois de faible ampleur. Il s'établit à 1 900 personnes, soit un des plus faibles des dernières décennies. Encore récemment, soit de 2013 à 2016, les pertes migratoires au profit des autres provinces étaient de plus de 10 000 personnes annuellement. Il a varié entre 3 000 et 9 000 personnes depuis 2017, avant de s'atténuer davantage dans la dernière année.

Figure 1.4

Accroissement démographique total, accroissement naturel et solde des migrations internationales et interprovinciales, Québec, 1972-2024



Notes : L'accroissement naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès.

Le solde migratoire international correspond à la somme des immigrants et du solde des résidents non permanents, moins le nombre d'émigrants nets.

En plus des accroissements naturel et migratoire, l'accroissement démographique total comprend un écart résiduel. C'est pourquoi on note une différence entre l'accroissement démographique total et la somme des composantes présentées.

Sources : Accroissement total et migratoire : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec. Accroissement naturel : Institut de la statistique du Québec.

Enfin, l'accroissement naturel n'est plus un facteur déterminant de la croissance de la population québécoise depuis un certain nombre d'années, et il était attendu que les décès finissent par surpasser les naissances⁴. En 2024, 77 400 bébés sont nés au Québec. Ce nombre n'est que légèrement inférieur aux 77 950 naissances de 2023 (- 0,7 %), mais il marque la poursuite de la tendance à la baisse des naissances amorcée il y a une dizaine d'années. Le nombre de naissances de 2024 est ainsi le plus bas depuis 2005, quoiqu'il reste supérieur à ceux observés lors du creux historique de 1999 à 2004 (autour de 73 000 naissances par an). Le nombre de décès est pour sa part estimé à 78 800 en 2024, soit 1 250 de plus

qu'en 2023 (+ 1,6 %). Soulignons que le nombre de décès tend normalement à augmenter dans un contexte de croissance et surtout de vieillissement de la population. Des épisodes de surmortalité ont également marqué les années récentes, en raison principalement de la pandémie de COVID-19, mais la surmortalité enregistrée en 2024 est de faible ampleur.

De l'information complémentaire sur les naissances, les décès et les mouvements migratoires est apportée aux chapitres 2, 3 et 4.

4. Dans certaines régions du Québec, les décès sont plus nombreux que les naissances depuis plusieurs années et ce phénomène concerne un nombre grandissant de régions (ISQ 2025b, Binette Charbonneau et Girard 2016). De même, plusieurs pays développés enregistrent désormais plus de décès que de naissances (Pison et Poniakina 2024).

Sources de données

Les estimations de la population

Les estimations de la population sont produites par Statistique Canada, avec la collaboration de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et de plusieurs ministères et organismes. Elles ont comme base les comptes de population des recensements, mais ont pour objectifs : 1) de corriger les résultats des recensements afin de tenir compte du sous-dénombrement net et des réserves partiellement dénombrées ; 2) de fournir des données populationnelles entre deux recensements quinquennaux (Statistique Canada 2024d, ISQ 2024a).

Les estimations de population de 2021 et des années suivantes ne sont pas définitives. Elles sont fondées sur les comptes rajustés du Recensement de 2021, auxquels est ajoutée une estimation des événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Comme les données de certaines de ces composantes ne sont pas définitives, les estimations de population des années les plus récentes sont appelées à être mises à jour, au fur et à mesure que de nouvelles données sur les composantes seront disponibles. De plus, une révision plus importante des estimations de population se fera après la tenue du Recensement de 2026 et lorsque les résultats des études sur la couverture de celui-ci seront connus. Les estimations de population sont alors révisées pour s'arrimer aux comptes rajustés de ce nouveau recensement. Cet exercice devrait avoir peu d'effet sur les données avant 2021.

Les estimations de population de 2021 et des années suivantes sont basées sur le concept de genre, alors que les données des années précédentes sont basées sur le concept de sexe. Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme ou en tant que personne non binaire (c'est-à-dire une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » signifient que les personnes non binaires ont été réparties entre les hommes et les femmes. L'introduction de données produites selon le genre dans une série de données auparavant produites selon le sexe n'entraîne pas de bris de comparabilité important en raison de la petite taille des populations non binaires et transgenres (0,23 % de la population de 15 ans et plus selon le Recensement de 2021).

Les données sur les composantes migratoires

Les données sur les migrations internationales, les migrations interprovinciales et les résidents non permanents sont produites par Statistique Canada à partir de différentes sources de données administratives, dont celles d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et de l'Agence du revenu du Canada. Certaines de ces données pourraient encore faire l'objet de révisions pour les années les plus récentes. Différentes publications de Statistique Canada précisent les méthodes d'estimation et les limites des données sur les composantes migratoires (Statistique Canada 2016 et 2024d).

Précisons que dans la dernière année, Statistique Canada a révisé sa méthode d'estimation du nombre de résidents non permanents. Ce changement méthodologique, qui s'applique aux données de 2021 et des années subséquentes, concerne plus spécifiquement la répartition des demandeurs d'asile, des personnes protégées et des groupes apparentés entre les provinces et les territoires. Il a conduit à une révision à la baisse de l'estimation du nombre de résidents non permanents au Québec pour les années concernées et, par le fait même, de la population totale du Québec comparativement à la série d'estimations précédentes.

Suite à la page 18

Les données sur les naissances et les décès

Les données sur les naissances et les décès proviennent du Registre des événements démographiques du Québec, tenu par l'ISQ. Dans le présent document, les données sur les naissances de 2023 et 2024 et sur les décès de 2022 à 2024 sont provisoires. Les données provisoires sont produites en se basant sur une très large proportion d'événements déjà présents dans le Registre et sur une estimation des cas manquants (naissances et décès de personnes résidant au Québec survenus hors Québec, décès soumis à l'attention d'un coroner, etc.).

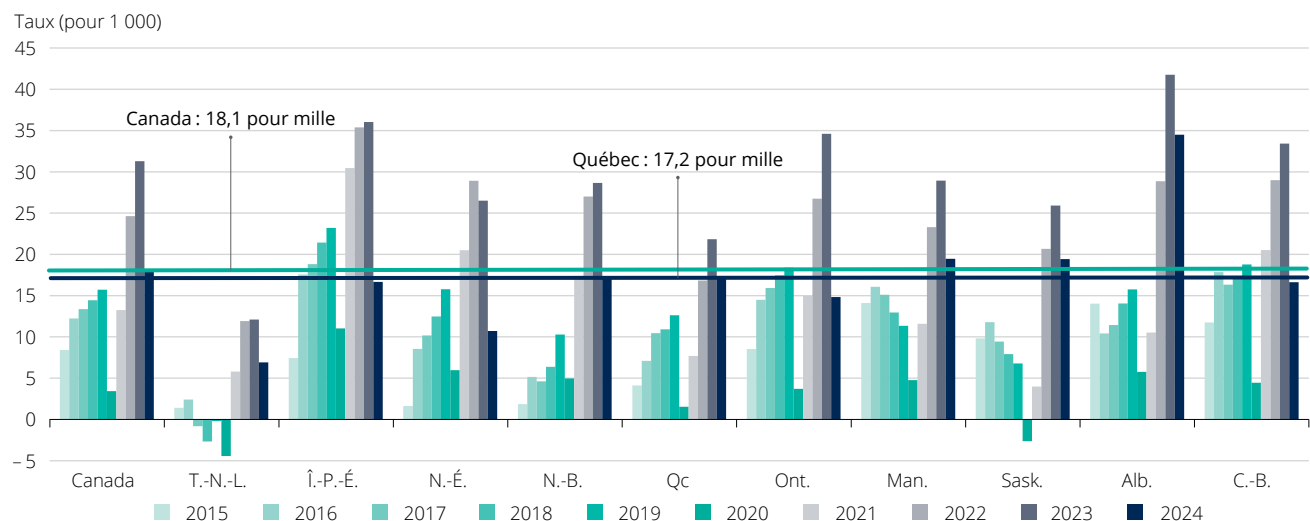
La croissance ralentit dans toutes les autres provinces, et de façon encore plus marquée qu'au Québec

Le rythme de la croissance de la population a ralenti dans toutes des provinces en 2024, après avoir atteint des sommets dans la plupart d'entre elles en 2023 (figure 1.5). Dans plusieurs cas, le taux d'accroissement de la dernière année demeure toutefois relativement élevé en regard de la série historique disponible, qui remonte au début des années 1970. Dans l'ensemble du Canada, la population a connu une croissance de 18,1 pour mille, pour s'élever à 41,5 millions au 1^{er} janvier 2025. Cela représente une hausse annuelle de 744 300 personnes, comparativement à une croissance record de plus d'un million de personnes en 2023 (Statistique Canada 2025a).

Le Québec est l'une des provinces où le ralentissement de la croissance en 2024 a été le moins marqué. Dans certaines provinces, le taux d'accroissement a été réduit de moitié comparativement à l'année précédente. C'est notamment le cas en Ontario et en Colombie-Britannique, où la croissance est revenue en 2024 à des niveaux comparables à ceux observés avant la pandémie. Pour une rare fois, la population de ces deux provinces a augmenté un peu plus faiblement que celle du Québec : le taux d'accroissement a été de 14,8 pour mille en Ontario et de 16,6 pour mille en Colombie-Britannique, en regard de 17,2 pour mille au Québec. Malgré un ralentissement, l'Alberta maintient pour sa part une croissance soutenue (34,5 pour mille), largement supérieure à celle des autres provinces. Le Manitoba et la Saskatchewan arrivent au deuxième et au troisième rang avec un taux d'environ 19,5 pour mille. Soulignons que ces trois provinces sont

Figure 1.5

Taux d'accroissement démographique total, Canada et provinces, 2015-2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

les seules où la croissance démographique a dépassé celle du Québec en 2024. Au cours des quatre années précédentes, le Québec avait plutôt connu une croissance inférieure à celle de presque toutes les autres provinces.

La **figure 1.6** montre que les migrations internationales sont désormais le moteur de la croissance démographique dans toutes les provinces. En 2024, leur apport surpasse partout celui des migrations interprovinciales et de l'accroissement naturel, ou compense les pertes associées à ces autres composantes, selon le cas. Compte tenu de l'importance des migrations internationales, c'est une baisse à ce chapitre qui explique le ralentissement de la croissance observé dans chacune des provinces en 2024 (données non illustrées). Partout, cette baisse concerne en premier lieu l'immigration temporaire, puisque l'immigration permanente a augmenté dans une majorité de provinces et diminué moins fortement que l'immigration temporaire dans les autres. Dans l'ensemble du Canada, les gains attribuables aux résidents non permanents ont presque été divisés par trois par rapport à l'année précédente. La baisse a été moins forte

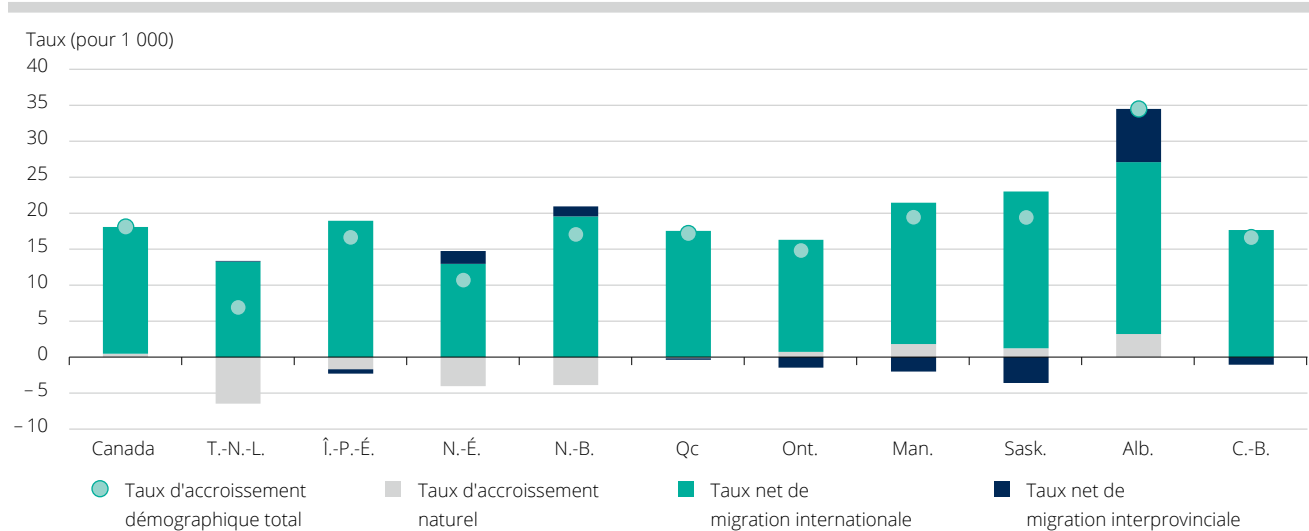
au Québec qu'ailleurs au Canada et il s'agit de la seule province où les gains attribuables à l'immigration temporaire ont été supérieurs à ceux associés à l'immigration permanente en 2024, tandis que c'était également le cas dans l'ensemble du Canada en 2022 et 2023.

L'Alberta, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont aussi pu compter sur des gains dans leurs échanges migratoires avec les autres provinces en 2024. Le solde des échanges est pratiquement nul pour Terre-Neuve-et-Labrador, tandis que les migrations interprovinciales ont été défavorables aux autres provinces. Toutes proportions gardées, les pertes du Québec ont été plus faibles que celles des autres provinces déficitaires.

Enfin, comme au Québec, les décès ont surpassé les naissances en 2024 dans les provinces de l'Atlantique ainsi qu'en Colombie-Britannique, quoique l'écart soit pour ainsi dire nul dans cette dernière. Ailleurs, l'accroissement naturel demeure positif, mais il est généralement de faible ampleur.

Figure 1.6

Taux d'accroissement démographique total, taux d'accroissement naturel et taux net de migration internationale et interprovinciale, Canada et provinces, 2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Le Québec compte pour 22 % de la population canadienne, une proportion qui continue de fléchir

Le Québec est la deuxième province la plus peuplée du Canada. Selon les estimations de population au 1^{er} janvier 2025, son poids démographique au sein du Canada est de 21,9 % (tableau 1.1). La part de l'Ontario, qui occupe le premier rang avec une population de 16,2 millions d'habitants et d'habitantes, est de 39,0 %. La Colombie-Britannique (13,8 %) et l'Alberta (11,9 %) occupent respectivement le troisième et le quatrième rang. La part des autres provinces et territoires varie entre 0,1 % et 4 % (données non illustrées).

Le poids démographique du Québec dans le Canada tend à diminuer en raison d'une croissance démographique généralement plus faible que celle du reste du Canada.

Sa part a diminué d'environ 5 points de pourcentage depuis 1976, où il était de 27,3 %. Au cours de la même période, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont gagné environ 3 points, alors que l'Alberta a vu son poids démographique progresser de 4 points. À l'instar du Québec, les provinces de l'Atlantique, le Manitoba et la Saskatchewan comptent une part de la population canadienne moindre en 2025 que dans les années 1970, mais leur poids démographique est généralement demeuré stable au cours des dernières années.

Peu après la Confédération (1867), le Québec comptait pour le tiers de la population canadienne. Cette part est passée en dessous de 25 % en 1994. Les plus récentes projections démographiques de Statistique Canada pour le Canada, les provinces et les territoires indiquent que le poids démographique du Québec devrait continuer de diminuer, pour se situer tout juste en deçà de 20 % en 2049 (Statistique Canada 2025b).

Tableau 1.1

Population et part relative dans le Canada, Québec et certaines provinces, 1976-2025

Année	Population au 1 ^{er} janvier					Part relative				
	Québec	Ontario	Alberta	Colombie-Britannique	Canada	Québec	Ontario	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	n					%				
1976	6 362 125	8 366 498	1 839 191	2 520 425	23 304 197	27,3	35,9	7,9	10,8	100,0
1981	6 523 258	8 770 591	2 249 907	2 790 754	24 665 355	26,4	35,6	9,1	11,3	100,0
1986	6 684 699	9 362 036	2 415 590	2 988 964	25 962 414	25,7	36,1	9,3	11,5	100,0
1991	7 026 241	10 355 101	2 572 947	3 339 935	27 854 861	25,2	37,2	9,2	12,0	100,0
1996	7 232 952	11 009 307	2 753 463	3 826 739	29 446 857	24,6	37,4	9,4	13,0	100,0
2001	7 373 978	11 771 945	3 027 941	4 055 229	30 824 441	23,9	38,2	9,8	13,2	100,0
2006	7 604 228	12 587 149	3 371 851	4 217 956	32 394 909	23,5	38,9	10,4	13,0	100,0
2011	7 967 270	13 199 081	3 754 422	4 482 262	34 166 633	23,3	38,6	11,0	13,1	100,0
2016	8 193 831	13 774 364	4 171 847	4 807 562	35 871 484	22,8	38,4	11,6	13,4	100,0
2021	8 550 561	14 772 726	4 418 338	5 180 015	38 058 291	22,5	38,8	11,6	13,6	100,0
2022 ^r	8 616 610	14 995 433	4 465 137	5 287 422	38 566 032	22,3	38,9	11,6	13,7	100,0
2023 ^r	8 762 928	15 402 095	4 595 851	5 443 002	39 527 986	22,2	39,0	11,6	13,8	100,0
2024 ^r	8 956 326	15 944 379	4 791 876	5 627 961	40 784 356	22,0	39,1	11,7	13,8	100,0
2025 ^p	9 111 629	16 182 641	4 960 097	5 722 318	41 528 680	21,9	39,0	11,9	13,8	100,0

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Comparaisons internationales : la croissance démographique du Québec surpasse celle de nombreux pays

En 2024, le Québec a connu une augmentation de sa population supérieure à celle de plusieurs pays pour lesquels les données de la dernière année sont déjà disponibles. En effet, comme l'indique le **tableau 1.2**, l'Australie est le seul pays de la sélection qui connaît un taux d'accroissement semblable à ceux du Québec ou du Canada⁵. Parmi les autres pays sélectionnés, aucun n'affiche un taux au-dessus de 10 pour mille. Seuls l'Espagne, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande s'approchent de ce seuil. Ailleurs, les taux sont parfois beaucoup plus faibles. Par exemple, la population de la France a augmenté à un taux de 2,5 pour mille, soit une croissance relative près de sept fois moindre que celle du Québec.

La Chine, qui compte 1,4 milliard d'habitants et d'habitantes, a de nouveau vu sa population décroître en 2024 (-1,0 pour mille). De même, le déclin démographique se poursuit au Japon (-4,0 pour mille). Il en est de même dans d'autres pays selon les estimations des Nations Unies, comme l'Italie ou des pays d'Europe de l'Est (Nations Unies 2024).

Tableau 1.2

Population totale et taux d'accroissement, Canada, principales provinces et certains États, 2023-2024

État	Population en 2024 ¹	Taux d'accroissement annuel	
		2023	2024
	n	pour 1 000	
Québec	9 111 629	21,8	17,2
Canada	41 528 680	31,3	18,1
Ontario	16 182 641	34,6	14,8
Alberta	4 960 097	41,8	34,5
Colombie-Britannique	5 722 318	33,4	16,6
Australie	27 204 809	24,2	20,5
Autriche	9 198 214	5,9	4,3
Chine	1 408 280 000	-1,5	-1,0
Danemark	5 992 734	4,8	5,3
Espagne	49 077 984	11,1	9,4
États-Unis	340 110 988	8,3	9,8
France	68 605 616	2,8	2,5
Japon	123 590 000	-5,5	-4,0
Norvège	5 594 340	11,1	7,9
Nouvelle-Zélande	5 356 700	28,2	9,1
Pays-Bas	18 045 532	7,4	5,7
Suède	10 587 710	2,9	3,4

1. Population en fin d'année, à l'exception de l'Australie et des États-Unis où il s'agit de la population au 1^{er} juillet. Pour ces pays, les taux d'accroissement couvrent l'année se terminant le 1^{er} juillet de l'année indiqué. Par exemple, le taux de 2024 couvre l'année allant du 1^{er} juillet 2023 au 1^{er} juillet 2024.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.
Offices statistiques nationaux.

5. Les données de l'Australie couvrent la période de juillet 2023 à juin 2024. Pour la même période, la croissance du Québec a été de 23,2 pour mille.

Le bilan démographique des régions du Québec

L'ISQ diffuse chaque année une série de [Fiches démographiques](#) qui présente le bilan démographique de chacune des 17 régions administratives du Québec. À cette échelle, les estimations de population sont produites en date du 1^{er} juillet seulement. La plus récente édition, diffusée en janvier 2025, porte sur la période allant du 1^{er} juillet 2023 au 1^{er} juillet 2024 et ne couvre donc pas le ralentissement de la croissance observée au Québec dans la deuxième moitié de l'année 2024. Les prochaines données régionales, qui couvriront l'année 2024-2025 et qui permettront de mesurer l'effet de ce récent ralentissement dans les différentes régions, seront diffusées en janvier 2026.

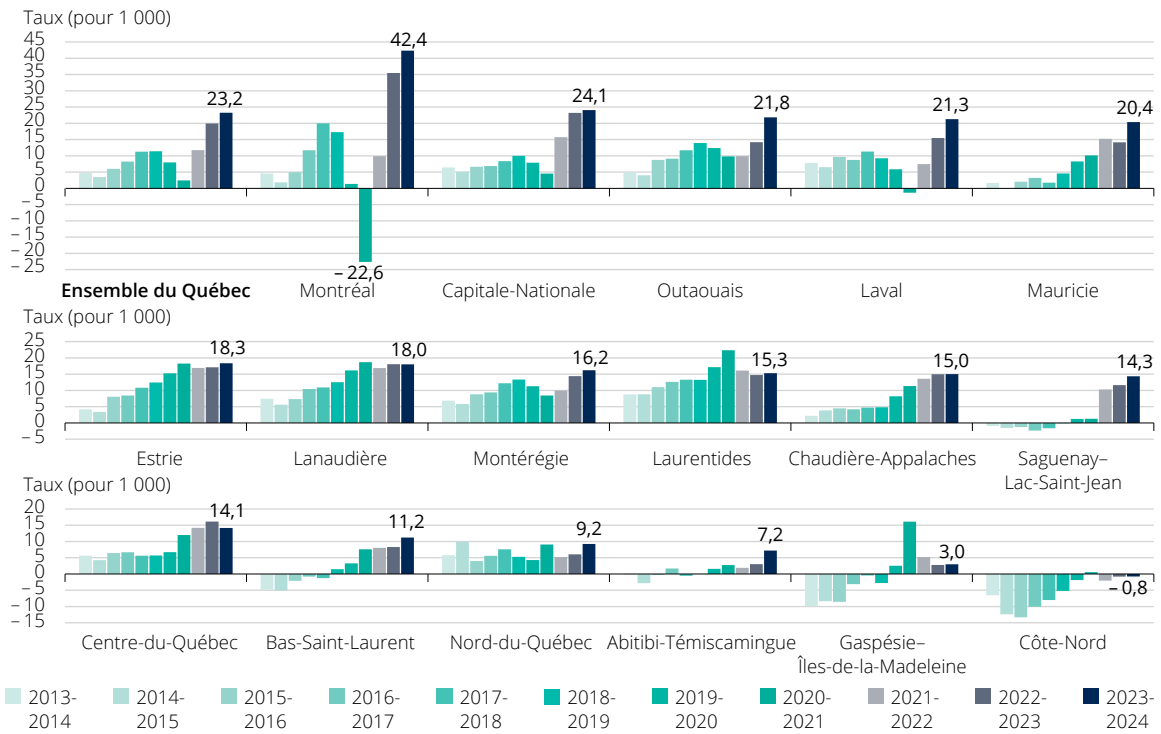
En 2023-2024, la majorité des régions ont enregistré une de leur plus forte croissance démographique, voire la plus forte depuis que les données sont disponibles, soit depuis 1986-1987. La croissance a été particulièrement forte à Montréal, qui devance largement les autres régions (**figure 1.7**). La Capitale-Nationale, l'Outaouais, Laval et la Mauricie sont les régions où la croissance a été la plus forte après Montréal. Seule la Côte-Nord n'a pas vu sa population augmenter, mais les pertes y sont limitées.

Dans presque toutes les régions, les migrations internationales ont augmenté et ont été le moteur de la croissance démographique en 2023-2024. Par ailleurs, les gains attribuables à l'immigration temporaire ont partout surpassé ceux attribuables à l'immigration permanente. Les échanges migratoires internes au Québec sont également une importante source de gains de population dans certaines régions, notamment Lanaudière et les Laurentides. Enfin, les décès excèdent désormais les naissances dans une majorité de régions. Le Nord-du-Québec est la seule où l'accroissement naturel demeure le principal facteur d'accroissement.

Suite à la page 23

Figure 1.7

Taux d'accroissement démographique total, régions administratives du Québec, 2013-2024



Notes : Taux d'accroissement entre le 1^{er} juillet d'une année et celui de l'année suivante. Les régions sont classées selon le taux d'accroissement de la période 2023-2024, du plus élevé au plus faible.

Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2024.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

La population selon l'âge et le genre : les personnes âgées sont un peu plus nombreuses que les jeunes et sont en majorité des femmes

La pyramide des âges de la **figure 1.8** présente en un coup d'œil la structure par âge et genre⁶ de la population québécoise au 1^{er} juillet 2024. Les générations nombreuses du baby-boom, nées entre 1946 et 1966 et dont les plus jeunes membres atteindront bientôt la soixantaine, y ressortent clairement (A). On observe aussi d'autres pointes importantes au début de la quarantaine (C) et de la trentaine (E), lesquelles sont à mettre en lien avec la hausse de la natalité à la fin des années 1970 et au début des années 1990. Les nombreux immigrants et RNP admis au cours des années récentes, qui ont majoritairement entre 20 et 44 ans à leur arrivée, contribuent aussi à hausser les effectifs dans ces groupes d'âge. La faiblesse de l'effectif chez les jeunes vingténaires (F) est liée au creux des naissances observé autour de l'année 2000. Le renflement autour de l'âge de 15 ans illustre quant à lui la

hausse des naissances à la fin de la décennie 2000 (G). Enfin, la baisse des naissances des années récentes est visible au bas de la pyramide.

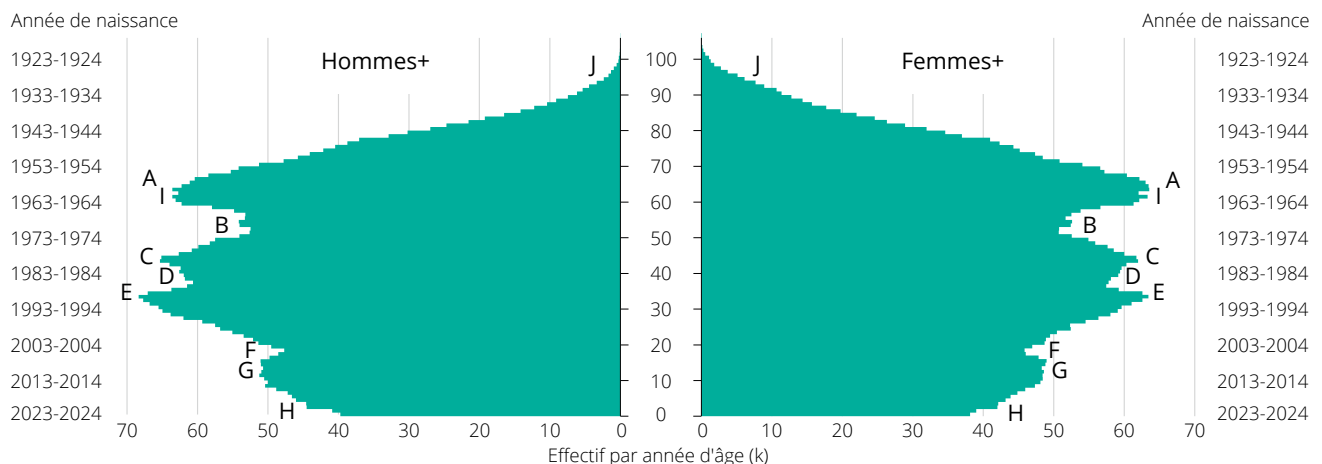
Légende de la pyramide des âges

- A : Générations nombreuses du baby-boom (1946-1966)
- B : Forte baisse du nombre de naissances entre 1960 et 1972
- C : Remontée à près de 100 000 naissances en 1979
- D : Diminution à moins de 84 000 naissances en 1987
- E : Remontée à 98 000 naissances en 1990
- F : Diminution à 72 000 naissances en 2000
- G : Remontée à près de 89 000 naissances en 2009
- H : Plus de garçons que de filles à la naissance
- I : Plus de femmes que d'hommes à compter de cet âge
- J : Beaucoup plus de femmes que d'hommes aux grands âges

Dans l'ensemble, la population du Québec compte un nombre similaire d'hommes et de femmes en 2024, mais des différences s'observent selon l'âge. On compte un peu

Figure 1.8

Pyramide des âges, Québec, 1^{er} juillet 2024



Notes : Données présentées selon le genre. Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme ou en tant que personne non binaire (une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » signifient que les personnes non binaires sont réparties entre les hommes et les femmes.

Les données détaillées et la série chronologique complète sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

6. Les estimations de population selon le genre sont présentées selon deux modalités définies par Statistique Canada, soit « Hommes + » et « Femmes + ». Ces libellés indiquent que les personnes non binaires ont été réparties entre les hommes et les femmes. Il faut considérer que les termes « hommes » et « femmes » utilisés dans le texte réfèrent à ces deux groupes. Voir l'encadré de la page 17 pour des informations complémentaires sur l'intégration du concept de genre dans les estimations de population.

plus de garçons que de filles à la base de la pyramide (H), étant donné qu'il naît généralement environ 105 garçons pour 100 filles. Les hommes restent ensuite plus nombreux que les femmes jusqu'au début de la soixantaine (I). Soulignons qu'en 2024, c'est dans le groupe d'âge des 25-29 ans que l'écart est le plus marqué, le rapport entre les genres étant de 110 hommes pour 100 femmes. Il est presque aussi élevé, soit de 108, chez les 20-24 ans et les 30-34 ans. La présence d'un grand nombre de RNP dans ces groupes d'âge et la surreprésentation des hommes chez ces derniers jouent un rôle dans cette situation⁷. Les femmes sont quant à elles nettement plus nombreuses que les hommes au sommet de la pyramide (J) parce qu'elles vivent plus longtemps.

Un ensemble d'indicateurs décrivant la structure par âge et genre de la population québécoise en 2024 est également présenté dans le **tableau 1.3**. On constate qu'un peu plus d'une personne sur cinq est âgée de 65 ans ou plus, soit 21,1 % de la population. Les personnes âgées sont ainsi légèrement plus nombreuses que les jeunes

de 0 à 19 ans, dont la part est de 20,7 %. Quant aux personnes âgées de 20 à 64 ans, leur part s'établit à 58,2 %. L'âge moyen de la population québécoise est de 42,8 ans.

Le rapport de dépendance démographique, qui mesure le poids relatif des moins de 20 ans et des 65 ans et plus par rapport aux 20-64 ans, s'établit à 0,72 en 2024. Cela indique que l'on dénombre 72 jeunes ou personnes âgées pour 100 personnes de 20 à 64 ans.

Les indicateurs de structure par âge selon le genre montrent bien que la population féminine est un peu plus âgée que la population masculine au Québec. En 2024, 22,7 % des femmes sont âgées de 65 ans ou plus, contre 19,5 % des hommes. Chez les hommes, on continue de compter davantage de jeunes de moins de 20 ans que d'aînés. L'âge moyen des femmes est de 43,7 ans, alors que celui des hommes est de 41,9 ans.

En 2024, on dénombre environ 2 600 centenaires au Québec, dont 83 % sont des femmes.

Tableau 1.3

Population selon le groupe d'âge et le genre, Québec, 1^{er} juillet 2024

Groupe d'âge	Hommes+ Femmes+ Total			Hommes+ Femmes+ Total			Hommes+ Femmes+ Total		
	n			‰ ¹			‰ ²		
0-19 ans	959 816	912 700	1 872 516	21,1	20,3	20,7	51,3	48,7	100,0
0-14 ans	713 224	677 050	1 390 274	15,7	15,0	15,4	51,3	48,7	100,0
15-19 ans	246 592	235 650	482 242	5,4	5,2	5,3	51,1	48,9	100,0
20-64 ans	2 703 941	2 570 643	5 274 584	59,4	57,1	58,2	51,3	48,7	100,0
20-34 ans	911 864	839 481	1 751 345	20,0	18,6	19,3	52,1	47,9	100,0
35-49 ans	928 073	881 748	1 809 821	20,4	19,6	20,0	51,3	48,7	100,0
50-64 ans	864 004	849 414	1 713 418	19,0	18,9	18,9	50,4	49,6	100,0
65 ans et plus	888 922	1 020 022	1 908 944	19,5	22,7	21,1	46,6	53,4	100,0
65-74 ans	520 444	545 177	1 065 621	11,4	12,1	11,8	48,8	51,2	100,0
75-84 ans	288 302	332 903	621 205	6,3	7,4	6,9	46,4	53,6	100,0
85 ans et plus	80 176	141 942	222 118	1,8	3,2	2,5	36,1	63,9	100,0
100 ans et plus	443	2 177	2 620	0,0	0,0	0,0	16,9	83,1	100,0
Total	4 552 679	4 503 365	9 056 044	100,0	100,0	100,0	50,3	49,7	100,0
Âge moyen	41,9	43,7	42,8
Rapport de dépendance démographique ³	0,68	0,75	0,72

1. Il s'agit du pourcentage par rapport au total de la colonne.

2. Il s'agit du pourcentage par rapport au total de la ligne.

3. (0-19 ans + 65 ans et plus) / (20-64 ans).

Note : Le genre d'une personne réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme ou en tant que personne non binaire (une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » signifient que les personnes non binaires sont réparties entre les hommes et les femmes.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

7. En 2024, un peu plus de la moitié (54 %) des RNP présents au Québec étaient âgés de 20 à 34 ans. On comptait chez ces derniers 147 hommes pour 100 femmes. La répartition des RNP selon l'âge et le genre est disponible sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Le vieillissement de la population se poursuit, mais il ralentit légèrement dans un contexte de forte immigration

La structure par âge de la population évolue selon une trajectoire prévisible qui dévie difficilement, puisque celle-ci est déterminée par les effectifs des différentes générations qui se sont succédé au fil du temps. Comme attendu, la part des personnes âgées de 65 ans et plus a ainsi augmenté de façon accélérée à partir de 2011 environ, soit depuis que les baby-boomers ont commencé à atteindre cette tranche d'âge et, par le fait même, à quitter le groupe des 20-64 ans, dont la part a décliné.

De façon inhabituelle, le vieillissement de la population a toutefois quelque peu ralenti au cours des deux dernières années, en raison du flux sans précédent de migrants internationaux qui se sont ajoutés à la population d'âge actif. Dans ce contexte, le nombre de personnes dans le groupe des 20-64 ans a connu une croissance qui contraste avec la relative stabilité de la décennie précédente (figure 1.9). La croissance se concentre plus spécifiquement chez les 20-44 ans, soit les âges où se concentre l'immigration⁸ : le taux d'accroissement a

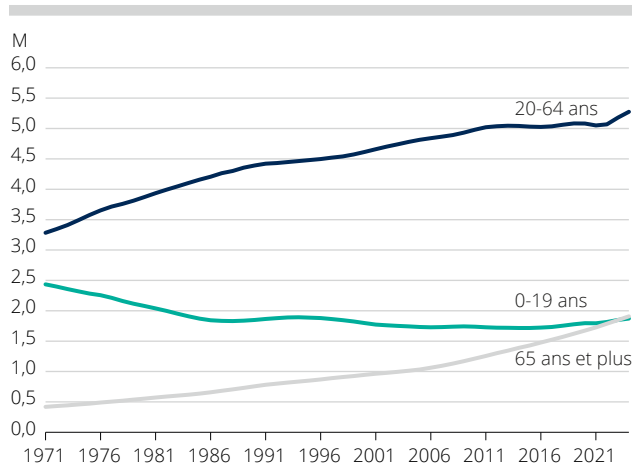
été de 37 pour mille chez les 20-44 ans en 2023-2024, contre 4 pour mille chez les 45-64 ans. Cette hausse des effectifs chez les 20-64 ans a freiné la tendance à la baisse de leur poids démographique au sein de la population (figure 1.10). Parallèlement, le nombre de personnes de 65 ans et plus a continué d'augmenter (+ 32 pour mille), mais la hausse de leur part au sein de la population a ralenti.

L'évolution de l'âge moyen de la population témoigne aussi du ralentissement du vieillissement de la population au cours des deux dernières années. La hausse de celui-ci a en effet été freinée, l'âge moyen étant resté stable à 42,8 ans depuis 2022 (tableau 1.6 à la fin du chapitre).

Soulignons que les effets de l'immigration sur la structure par âge, même dans un contexte de gains migratoires exceptionnels, restent modestes et n'arrêteront pas la poursuite du vieillissement de la population. Il est attendu que le nombre de personnes âgées ainsi que leur part dans la population continuent d'augmenter dans les prochaines décennies. Tour à tour, ce sont des groupes de plus en plus âgés qui connaîtront de fortes croissances, en raison du passage graduel des baby-boomers du troisième au quatrième âge (ISQ 2024b).

Figure 1.9

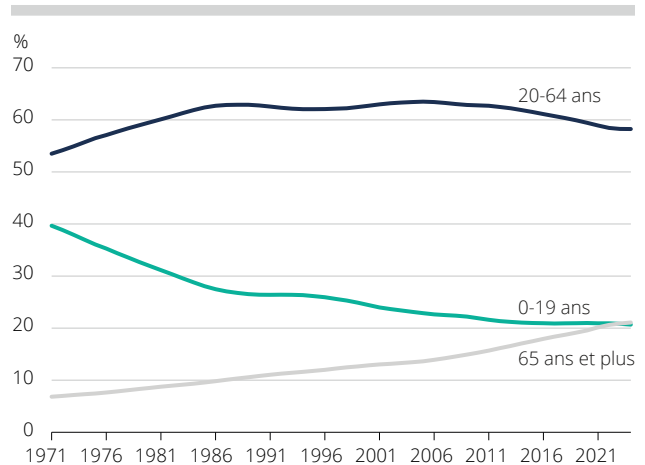
Effectifs de la population selon le groupe d'âge, Québec, 1971-2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.10

Part de la population selon le groupe d'âge, Québec, 1971-2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

8. La structure par âge des personnes immigrantes est abordée au chapitre 4.

Qu'est-ce que le vieillissement démographique ?

Le vieillissement démographique est une conséquence de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse de la fécondité. Il est ainsi lié au phénomène de la transition démographique, c'est-à-dire le passage d'un régime de forte mortalité et de forte fécondité à un régime de faible mortalité et de faible fécondité.

Dans plusieurs pays, le vieillissement est accentué par les fluctuations de la fécondité observées au cours du XX^e siècle. Au Québec, ces fluctuations ont engendré un baby-boom de forte amplitude (Légaré 2003) qui a été suivi d'un baby-bust (chute de la fécondité) particulièrement rapide et marqué. Le baby-boom aura d'abord retardé le vieillissement en gonflant successivement la part des 0-19 ans et des 20-64 ans, mais il l'accélère au moment où ses cohortes atteignent l'âge de 65 ans.

Un vieillissement de la population plus avancé que dans la plupart des autres provinces, mais moins que dans plusieurs pays

La population vieillit dans toutes les provinces canadiennes, mais le phénomène est plus avancé au Québec que dans le reste du Canada (figure 1.11). En effet, toutes proportions gardées, le Québec compte en 2024 plus de personnes de 65 ans et plus (21,1 % contre 18,3 %). La part des jeunes de moins de 0 à 19 ans est semblable (20,7 % contre 20,8 %), mais celle des 20-64 ans est moindre (58,2 % contre 60,9 %).

Parmi les provinces, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse sont les seules où la part des 65 ans et plus surpasse celle du Québec (entre 22,2 % et 24,6 %). Ces trois provinces comptent aussi une part de jeunes de moins de 20 ans inférieure à 20 %. La population de l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas aussi âgée que celle des autres provinces de l'Atlantique, sa structure par âge étant plus près de celle du Québec.

Les autres provinces comptent toutes une part de personnes âgées inférieure à celle du Québec. L'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan sont les provinces où cette part est la plus basse. Elle n'est que de 15,2 % en Alberta, soit la plus faible de toutes. Ces trois provinces se distinguent également par des proportions de jeunes relativement élevées. En effet, les moins de 20 ans composent environ le quart de leur population.

Figure 1.11
Parts des groupes d'âge, Canada et provinces, 1^{er} juillet 2024



Note : Les parts respectives des personnes de 0 à 19 ans et de 65 ans et plus se lisent directement sur les deux axes de la figure. La part des 20-64 ans peut se déduire de la part des deux autres groupes puisqu'il s'agit du complément à 100. Cette troisième part se lit sur le graphique à l'aide de diagonales : celles correspondant à 55 %, 60 % et 65 % de personnes de 20 à 64 ans ont été tracées. Le Québec, qui compte 58,2 % de personnes de 20 à 64 ans, se situe à droite de la diagonale correspondant à une proportion de 60 %, alors que la Colombie-Britannique (61,7 %) se situe à gauche.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

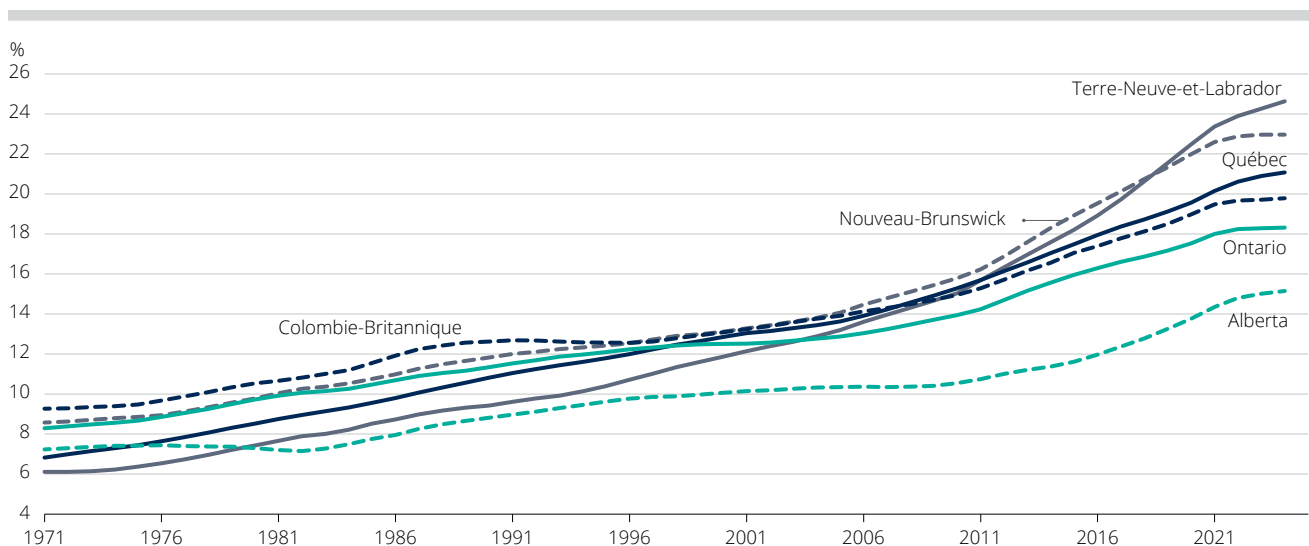
La Colombie-Britannique et l'Ontario comptent aussi moins de personnes âgées que le Québec, mais la part des jeunes n'y est pas plus élevée. La Colombie-Britannique figure même parmi les provinces où les moins de 20 ans sont le moins représentés (18,5 %). En revanche, la Colombie-Britannique comme l'Ontario se démarquent par l'importance du groupe des 20-64 ans. Ces provinces sont les seules, avec l'Alberta, où ce groupe d'âge compte pour plus de 60 % de la population.

Soulignons que le Québec n'a pas toujours été l'une des provinces où la population est la plus âgée. Au début des années 1970, au sortir du baby-boom, il comptait au contraire une part de personnes âgées parmi les plus faibles (figure 1.12). Cette part a toutefois augmenté plus rapidement par la suite que dans les autres provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick. Ainsi, la proportion de personnes âgées a dépassé celle de l'Ontario à la fin des années 1990 et celle de la Colombie-Britannique à la fin de la décennie 2000. L'intensité du baby-boom, les variations de fécondité qui ont suivi, les écarts d'espérance de vie, les niveaux d'immigration et le profil par âge des migrants internationaux et interprovinciaux sont tous des facteurs qui ont déterminé le rythme du vieillissement propre à chaque province au cours des dernières décennies.

À l'échelle internationale, la part de la population âgée de 65 ans et plus du Québec correspond à la part moyenne dans les régions les plus développées⁹, qui s'établit à 21 % selon les données des Nations Unies pour 2024 (Nations Unies 2024, Pison et Poniakina 2024). Certains des pays qui font partie de ce groupe comptent une plus large part de personnes de 65 ans et plus que le Québec. Cette part atteint 30 % au Japon, et se situe entre 22 % et 25 % dans plusieurs pays européens, notamment en Italie, au Portugal, en Finlande, en Grèce, en Allemagne et en France (données non illustrées). La proportion de personnes âgées est semblable à celle du Québec (21 %) en Espagne, au Danemark, en Suède et en Belgique. Elle est un peu moindre (entre 19 % et 20 %) aux Pays-Bas, en Suisse, au Royaume-Uni, en Corée du Sud et en Norvège, et l'écart est plus marqué avec les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Islande (entre 16 % et 18 %). La part d'aînés est d'environ 15 % en Chine et de 7 % en Inde. Elle demeure inférieure à 5 % dans un grand nombre de pays, dont plusieurs pays africains où la fécondité est encore relativement forte et l'espérance de vie, plutôt basse.

Figure 1.12

Part de la population âgée de 65 ans ou plus, Québec et certaines provinces, 1971-2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

9. Selon la définition des Nations Unies, le groupe des régions les plus développées comprend l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon.

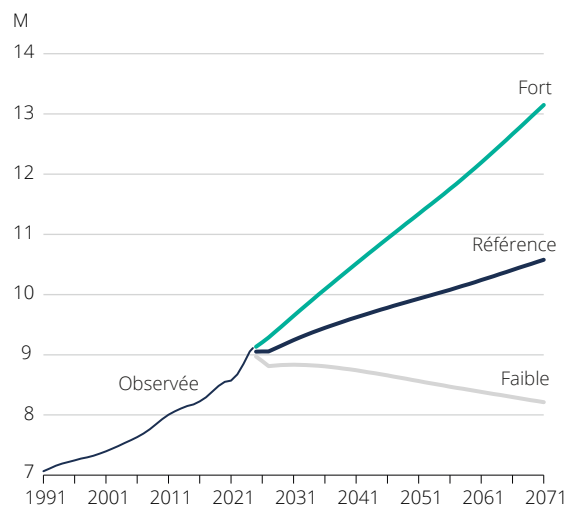
Le Québec à l'horizon 2071 : que nous disent les plus récentes projections démographiques ?

L'ISQ a diffusé en octobre 2024 une nouvelle édition des projections démographiques pour le Québec et ses régions. Les résultats complets sont analysés dans la publication [Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071. Édition 2024](#). En voici quelques faits saillants.

Malgré un ralentissement de la croissance, le Québec se dirige vers une population de plus de 10 millions de personnes

Selon le scénario de référence des plus récentes projections, l'accroissement de la population pourrait être pratiquement nul entre 2024 et 2027 en raison de la diminution attendue du nombre d'immigrants temporaires, mais la croissance reprendrait par la suite (figure 1.13). La population du Québec, qui compte actuellement un peu plus de 9 millions de personnes, pourrait atteindre 10,6 millions en 2071, une croissance qui reposerait exclusivement sur les gains migratoires. Soulignons que s'il a fallu environ 13 ans pour que la population passe de 8 à 9 millions de personnes, il lui en faudra une trentaine pour s'élever d'un million supplémentaire selon les tendances projetées dans le scénario de référence, le seuil de 10 millions étant atteint vers 2054. L'incertitude entourant l'évolution future de la population est prise en compte par des scénarios de croissance forte et faible.

Figure 1.13
Population observée et projetée selon le scénario, Québec, 1991-2071



Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (données observées).
Institut de la statistique du Québec (données projetées).

Forte hausse du nombre et de la part des personnes âgées, particulièrement des plus âgées d'entre elles

En 2021, soit le point de départ des projections, les personnes âgées de 65 ans et plus comptaient pour 20 % de la population québécoise, une part qui pourrait passer à 24 % en 2031, puis s'élever plus lentement pour atteindre 25 % en 2071. Au sein de ce groupe, le nombre de personnes de 85 ans et plus pourrait pratiquement tripler, passant de 209 000 en 2021 à 583 000 en 2071. La quasi-totalité de cette augmentation serait accomplie d'ici 2051, puisque les baby-boomers auront alors tous atteint cet âge. Par ailleurs, le Québec pourrait compter 18 500 centenaires en 2071, comparativement à environ 2 300 en 2021. Avec le vieillissement de la population, environ deux fois plus de personnes pourraient vivre dans des logements collectifs, ce qui comprend les résidences privées pour aînés, les CHSLD et d'autres milieux de vie où les personnes âgées sont fortement représentées.

Suite à la page 30

La population des 20-64 ans ne devrait pas diminuer à moyen et long terme

Après un retour à son niveau prépandémique d'ici 2027 en raison de la baisse attendue des résidents non permanents, la population des 20-64 ans pourrait reprendre une croissance continue par la suite. La part de ce groupe d'âge dans la population totale diminuerait de 59 % en 2021 à 56 % en 2031, mais elle demeurerait relativement stable par la suite.

La population augmenterait dans 12 des 17 régions administratives d'ici 2051

Parmi les régions où la population devrait être plus nombreuse en 2051 qu'en 2021, la Capitale-Nationale et les Laurentides pourraient connaître les augmentations les plus marquées. Laval et Montréal connaîtraient quant à elles une croissance inférieure à la moyenne. Une légère diminution de la population par rapport à 2021 pourrait être enregistrée dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, tandis que la Côte-Nord pourrait connaître des pertes plus substantielles.

Pour en savoir plus

Les données servant à établir le bilan démographique du Québec sont mises à jour tout au long de l'année sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec. On peut également y consulter des analyses portant sur la situation démographique du Québec et de ses régions.

Tableau 1.4

Population et composantes de l'accroissement démographique, Québec, 1986-2025

Année	Popula- tion au 1 ^{er} janvier	Accrois- sement total ¹	Naissances	Décès	Accrois- sement naturel	Migrations internationales				Solde migratoire interpro- vincial	Accrois- sement migratoire total
						Immigrants	Émigrants nets	Solde des résidents non permanents	Solde migratoire international (F) = (C)-(D)+(E)		
			(A)	(B)	(A)-(B)	(C)	(D)	(E)	(C)-(D)+(E)	(G)	(F)+(G)
1986	6 684 699	60 402	84 579	46 964	37 615	19 476	4 298	13 949	29 127	- 2 211	26 916
1987	6 745 101	60 102	83 600	47 626	35 974	26 846	4 010	7 090	29 926	- 6 448	23 478
1988	6 805 203	77 399	86 358	47 981	38 377	25 588	3 506	22 904	44 986	- 6 878	38 108
1989	6 882 602	72 517	91 751	48 336	43 415	33 946	3 909	7 172	37 209	- 9 209	28 000
1990	6 955 119	71 122	98 013	48 651	49 362	41 043	3 593	- 7 377	30 073	- 9 029	21 044
1991	7 026 241	56 404	97 348	49 243	48 105	51 947	6 667	- 13 374	31 906	- 12 300	19 606
1992	7 082 645	54 869	96 054	48 963	47 091	48 838	7 799	- 3 617	37 422	- 9 785	27 637
1993	7 137 514	40 409	92 322	51 831	40 491	44 977	7 983	- 9 803	27 191	- 7 426	19 765
1994	7 177 923	27 151	90 417	51 389	39 028	28 094	9 527	- 342	18 225	- 10 252	7 973
1995	7 205 074	27 878	87 258	52 722	34 536	27 228	9 028	5 279	23 479	- 10 248	13 231
1996	7 232 952	29 993	85 130	52 278	32 852	29 806	8 871	- 1 142	19 793	- 15 358	4 435
1997	7 262 945	23 063	79 724	54 281	25 443	27 934	11 166	- 1 566	15 202	- 17 559	- 2 357
1998	7 286 008	24 230	75 865	54 306	21 559	26 626	10 299	694	17 021	- 14 512	2 509
1999	7 310 238	30 031	73 599	54 959	18 640	29 179	9 176	2 692	22 695	- 11 712	10 983
2000	7 340 269	33 709	72 010	53 287	18 723	32 502	9 306	2 885	26 081	- 11 233	14 848
2001	7 373 978	43 478	73 699	54 372	19 327	37 604	8 525	4 644	33 723	- 7 089	26 634
2002	7 417 456	43 706	72 478	55 748	16 730	37 581	5 512	1 957	34 026	- 3 095	30 931
2003	7 461 162	49 056	73 916	54 972	18 944	39 560	5 810	624	34 374	- 221	34 153
2004	7 510 218	49 358	74 068	55 614	18 454	44 252	7 059	809	38 002	- 2 972	35 030
2005	7 559 576	44 652	76 341	55 988	20 353	43 315	6 892	- 938	35 485	- 7 156	28 329
2006	7 604 228	56 973	81 962	54 434	27 528	44 682	5 443	685	39 924	- 11 828	28 096
2007	7 661 201	63 684	84 453	56 748	27 705	45 206	6 276	4 896	43 826	- 12 675	31 151
2008	7 724 885	74 386	87 865	57 149	30 716	45 204	7 226	9 646	47 624	- 9 707	37 917
2009	7 799 271	86 856	88 891	58 043	30 848	49 500	5 492	10 848	54 856	- 4 247	50 609
2010	7 886 127	81 143	88 436	58 841	29 595	53 998	6 021	3 303	51 280	- 4 348	46 932
2011	7 967 270	61 246	88 618	59 539	29 079	51 724	7 756	3 900	47 868	- 5 740	42 128
2012	8 028 516	52 490	88 933	61 007	27 926	55 024	7 723	4 068	51 369	- 8 975	42 394
2013	8 081 006	42 132	88 867	61 315	27 552	51 978	8 266	1 978	45 690	- 13 346	32 344
2014	8 123 138	37 038	88 037	63 244	24 793	50 245	9 566	3 833	44 512	- 14 503	30 009
2015	8 160 176	33 655	87 050	64 185	22 865	49 030	9 866	3 631	42 795	- 14 200	28 595
2016	8 193 831	58 348	86 324	63 589	22 735	53 242	8 956	12 840	57 126	- 10 592	46 534
2017	8 252 179	86 704	83 855	66 092	17 763	52 381	6 635	35 932	81 678	- 6 000	75 678
2018	8 338 883	91 480	83 840	68 811	15 029	51 124	5 397	43 573	89 300	- 6 100	83 200
2019	8 430 363	107 013	84 309	67 617	16 692	40 566	4 083	63 631	100 114	- 3 062	97 052
2020	8 537 376	13 185	82 008	74 849	7 159	25 233	1 790	- 6 045	17 398	- 4 603	12 795
2021	8 550 561	66 049	85 124	70 151	14 973	50 275	4 432	11 472	57 315	- 4 423	52 892
2022 ^r	8 616 610	146 318	80 718	78 400	2 318	68 721	4 734	88 166	152 153	- 8 707	143 446
2023 ^r	8 762 928	193 398	77 950	77 550	400	52 808	4 543	152 053	200 318	- 7 320	192 998
2024 ^r	8 956 326	155 303	77 400	78 800	- 1 400	59 497	4 679	103 736	158 554	- 1 901	156 653
2025 ^p	9 111 629

1. Accroissement calculé par la différence entre l'effectif estimé au 1^{er} janvier d'une année donnée et celui de l'année qui suit. En plus de l'accroissement naturel et migratoire, l'accroissement total comprend un écart résiduel. C'est pourquoi on note une différence entre l'accroissement total et la somme des composantes présentées.

Note : Les données depuis 1972, y compris l'écart résiduel, sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Sources : Accroissement total et migratoire : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.
Accroissement naturel : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.5

Taux d'accroissement total et taux d'accroissement par composantes, Québec, 1986-2024

Année	Taux d'accroissement total ¹	Taux de natalité (A)	Taux de mortalité (B)	Taux d'accroissement naturel (A)-(B)	Migrations internationales				Taux net de migration inter-provinciale (G)	Taux d'accroissement migratoire total (F)+(G)
					Taux d'immigration (C)	Taux net d'émigration (D)	Taux lié au solde des résidents non permanents (E)	Taux net de migration internationale (F) = (C)-(D)+(E)		
pour 1 000										
1986	9,0	12,6	7,0	5,6	2,9	0,6	2,1	4,3	-0,3	4,0
1987	8,9	12,3	7,0	5,3	4,0	0,6	1,0	4,4	-1,0	3,5
1988	11,3	12,6	7,0	5,6	3,7	0,5	3,3	6,6	-1,0	5,6
1989	10,5	13,2	7,0	6,3	4,9	0,6	1,0	5,4	-1,3	4,0
1990	10,2	14,0	7,0	7,1	5,9	0,5	-1,1	4,3	-1,3	3,0
1991	8,0	13,8	7,0	6,8	7,4	0,9	-1,9	4,5	-1,7	2,8
1992	7,7	13,5	6,9	6,6	6,9	1,1	-0,5	5,3	-1,4	3,9
1993	5,6	12,9	7,2	5,7	6,3	1,1	-1,4	3,8	-1,0	2,8
1994	3,8	12,6	7,1	5,4	3,9	1,3	0,0	2,5	-1,4	1,1
1995	3,9	12,1	7,3	4,8	3,8	1,3	0,7	3,3	-1,4	1,8
1996	4,1	11,7	7,2	4,5	4,1	1,2	-0,2	2,7	-2,1	0,6
1997	3,2	11,0	7,5	3,5	3,8	1,5	-0,2	2,1	-2,4	-0,3
1998	3,3	10,4	7,4	3,0	3,6	1,4	0,1	2,3	-2,0	0,3
1999	4,1	10,1	7,5	2,5	4,0	1,3	0,4	3,1	-1,6	1,5
2000	4,6	9,8	7,2	2,5	4,4	1,3	0,4	3,5	-1,5	2,0
2001	5,9	10,0	7,4	2,6	5,1	1,2	0,6	4,6	-1,0	3,6
2002	5,9	9,7	7,5	2,2	5,1	0,7	0,3	4,6	-0,4	4,2
2003	6,6	9,9	7,3	2,5	5,3	0,8	0,1	4,6	0,0	4,6
2004	6,6	9,8	7,4	2,4	5,9	0,9	0,1	5,0	-0,4	4,6
2005	5,9	10,1	7,4	2,7	5,7	0,9	-0,1	4,7	-0,9	3,7
2006	7,5	10,7	7,1	3,6	5,9	0,7	0,1	5,2	-1,5	3,7
2007	8,3	11,0	7,4	3,6	5,9	0,8	0,6	5,7	-1,6	4,0
2008	9,6	11,3	7,4	4,0	5,8	0,9	1,2	6,1	-1,3	4,9
2009	11,1	11,3	7,4	3,9	6,3	0,7	1,4	7,0	-0,5	6,5
2010	10,2	11,2	7,4	3,7	6,8	0,8	0,4	6,5	-0,5	5,9
2011	7,7	11,1	7,4	3,6	6,5	1,0	0,5	6,0	-0,7	5,3
2012	6,5	11,0	7,6	3,5	6,8	1,0	0,5	6,4	-1,1	5,3
2013	5,2	11,0	7,6	3,4	6,4	1,0	0,2	5,6	-1,6	4,0
2014	4,5	10,8	7,8	3,0	6,2	1,2	0,5	5,5	-1,8	3,7
2015	4,1	10,6	7,8	2,8	6,0	1,2	0,4	5,2	-1,7	3,5
2016	7,1	10,5	7,7	2,8	6,5	1,1	1,6	6,9	-1,3	5,7
2017	10,5	10,1	8,0	2,1	6,3	0,8	4,3	9,8	-0,7	9,1
2018	10,9	10,0	8,2	1,8	6,1	0,6	5,2	10,7	-0,7	9,9
2019	12,6	9,9	8,0	2,0	4,8	0,5	7,5	11,8	-0,4	11,4
2020	1,5	9,6	8,8	0,8	3,0	0,2	-0,7	2,0	-0,5	1,5
2021	7,7	9,9	8,2	1,7	5,9	0,5	1,3	6,7	-0,5	6,2
2022 ^r	16,8	9,3	9,0	0,3	7,9	0,5	10,1	17,5	-1,0	16,5
2023 ^r	21,8	8,8	8,8	0,0	6,0	0,5	17,2	22,6	-0,8	21,8
2024 ^p	17,2	8,6	8,7	-0,2	6,6	0,5	11,5	17,6	-0,2	17,3

1. Accroissement calculé par la différence entre l'effectif estimé au 1^{er} janvier d'une année donnée et celui de l'année qui suit. En plus des taux d'accroissement naturel et migratoire, le taux d'accroissement total comprend un écart résiduel. C'est pourquoi on peut noter une différence entre le taux total et la somme des autres taux présentés.

Notes : Le dénominateur pour le calcul des taux est la population moyenne de l'année.
Les données depuis 1972 sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Sources : Accroissement total et migratoire : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.
Accroissement naturel : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.6

Part relative des groupes d'âge, rapport de dépendance démographique et âge moyen, Québec, 1901-2024

Année	Population n	Part relative des groupes d'âge				Rapport de dépendance démographique ¹	Âge moyen années
		0-19	20-64	65+	Total		
		%					
1901	1 648 898	49,0	46,2	4,8	100,0	1,16	25,3
1911	2 005 776	48,5	46,9	4,6	100,0	1,13	25,3
1921	2 360 510	48,5	46,9	4,6	100,0	1,13	25,6
1931	2 874 662	46,0	49,2	4,8	100,0	1,03	26,4
1941	3 331 882	42,4	52,3	5,3	100,0	0,91	27,9
1951	4 055 681	42,0	52,3	5,7	100,0	0,91	27,9
1956	4 628 378	43,0	51,3	5,7	100,0	0,95	27,8
1961	5 259 211	44,3	49,9	5,8	100,0	1,01	27,9
1966	5 780 845	43,4	50,5	6,1	100,0	0,98	28,5
1971	6 137 305	39,7	53,5	6,8	100,0	0,87	29,9
1976	6 396 761	35,3	57,1	7,6	100,0	0,75	31,4
1981	6 547 207	31,1	60,1	8,8	100,0	0,66	32,9
1986	6 708 170	27,5	62,7	9,8	100,0	0,59	34,4
1991	7 067 396	26,4	62,6	11,1	100,0	0,60	35,7
1996	7 246 897	25,9	62,1	12,0	100,0	0,61	36,8
2001	7 396 014	24,0	63,0	13,0	100,0	0,59	38,4
2006	7 631 901	22,6	63,4	13,9	100,0	0,58	39,8
2011	8 004 736	21,6	62,7	15,7	100,0	0,59	40,9
2016	8 225 036	20,9	61,1	18,0	100,0	0,64	41,9
2017	8 292 832	20,9	60,7	18,4	100,0	0,65	42,1
2018	8 386 951	20,9	60,3	18,7	100,0	0,66	42,2
2019	8 483 186	21,0	59,9	19,1	100,0	0,67	42,3
2020	8 551 095	21,0	59,4	19,6	100,0	0,68	42,4
2021	8 572 020	20,9	58,9	20,2	100,0	0,70	42,6
2022 ^r	8 673 184	20,9	58,5	20,6	100,0	0,71	42,8
2023 ^r	8 848 020	20,8	58,3	20,9	100,0	0,72	42,8
2024 ^p	9 056 044	20,7	58,2	21,1	100,0	0,72	42,8

1. $(0-19 \text{ ans} + 65 \text{ ans et plus}) / (20-64 \text{ ans})$.

Source : Statistique Canada, Recensements (1901 à 1966) et estimations démographiques (1971 à 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

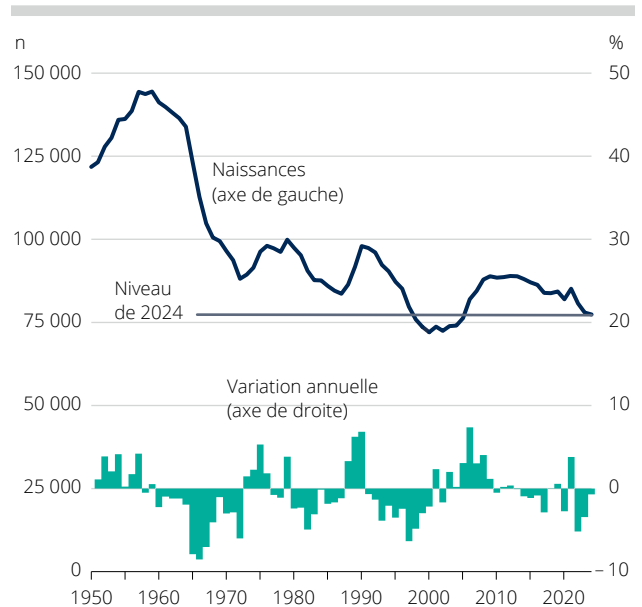
Naissances et fécondité

Le nombre de naissances diminué de nouveau, mais faiblement

Selon les données provisoires, 77 400 bébés sont nés au Québec en 2024. Il s'agit d'une diminution de 550 naissances par rapport à 2023 (77 950), soit une baisse de 0,7 % (figure 2.1). L'ampleur de cette baisse est nettement plus faible que celle enregistrée l'année précédente (-3,4 %). Depuis 2013 (88 900 naissances), le nombre de naissances tend généralement à diminuer au Québec. La remontée observée en 2021 fait figure d'exception à cet égard et peut être associée aux perturbations liées à la pandémie. Soulignons que malgré une tendance générale à la baisse au cours des dernières années, les naissances demeurent un peu plus nombreuses en 2024 que durant le creux historique de 1999 à 2004, alors que les naissances étaient d'environ 73 000 par année.

Figure 2.1

Nombre de naissances et variation annuelle, Québec, 1950-2024



Note : Données détaillées dans le tableau 2.2 à la fin du chapitre.

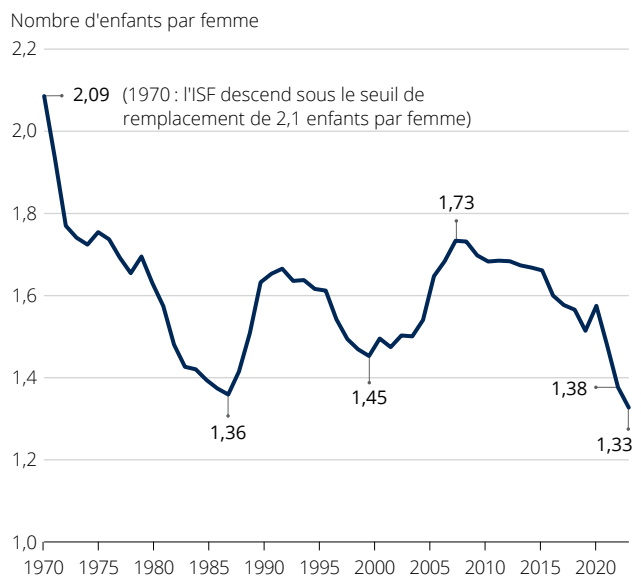
Source : Institut de la statistique du Québec.

La fécondité baisse à 1,33 enfant par femme en 2024, un creux historique au Québec

En 2024, l'indice synthétique de fécondité s'établit à 1,33 enfant par femme, en baisse par rapport à celui de 2023 (1,38). L'ampleur de cette baisse est parmi les plus importantes des dernières années, bien qu'elle soit moindre que celle de l'année précédente. La diminution de 2024 porte la fécondité du Québec à un nouveau creux historique. Le précédent niveau le plus faible avait été enregistré en 1987 et s'établissait alors à 1,36 enfant par femme (figure 2.2). De 2006 à 2017, l'indice s'était maintenu au-dessus de 1,6 enfant par femme. Durant cette période, un maximum de 1,73 enfant par femme a été atteint en 2008 et en 2009. Depuis, la fécondité tend à diminuer, exception faite du soubresaut ponctuel de 2021, qui peut être associé au contexte pandémique. Soulignons qu'au Québec, le nombre moyen d'enfants par femme est passé sous le seuil de remplacement des générations – de l'ordre de 2,1 enfants par femme dans les pays développés – en 1970.

Le nombre de naissances découle de deux facteurs, soit du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et de leur fécondité. Comme le nombre de femmes dans les groupes d'âge les plus féconds connaît une augmentation relativement forte¹, il faut conclure que c'est uniquement la baisse de la fécondité qui explique la diminution du nombre de naissances en 2024. Parmi les éléments souvent avancés pour expliquer la baisse de la fécondité, mentionnons le report des projets de famille à des âges plus avancés, en lien notamment avec l'allongement de la durée des études, le développement de la carrière et l'accès parfois difficile à la propriété. Le projet d'avoir un enfant est également façonné par l'évolution de la valorisation de la parentalité dans la société, le contexte

Figure 2.2
Indice synthétique de fécondité (ISF), Québec, 1970-2024



Note : Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

économique et la confiance en l'avenir. Par exemple, les périodes de crise ou d'incertitude économique ont été associées à une baisse de la fécondité par le passé (Alderotti et coll. 2021). En outre, soulignons que la hausse du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants s'inscrit dans un contexte de forte augmentation des migrations internationales, plus particulièrement de l'immigration temporaire (l'évolution des mouvements migratoires est abordée dans les chapitres 1 et 4). Or, on peut penser que la situation des immigrantes temporaires (ou résidentes non permanentes), qui sont principalement des travailleuses étrangères temporaires, des demandeuses d'asile ou des étudiantes internationales, n'est pas nécessairement propice à la venue d'un enfant.

1. Le nombre de femmes de 25-34 ans s'est accru de manière importante, et ce, pour une deuxième année consécutive : la croissance a été de 3,6 % en 2024 et de 3,5 % en 2023 comparativement à une moyenne de 1,1 % durant la période 2016-2022.

Qu'est-ce que l'indice synthétique de fécondité ?

L'indice synthétique de fécondité (ISF) correspond au nombre moyen d'enfants qu'auraient un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. On le calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée. L'indice est habituellement calculé pour les femmes, mais il peut également l'être pour les hommes ; on parlera alors d'un nombre moyen d'enfants par homme.

L'indice synthétique de fécondité est parfois appelé *indice conjoncturel de fécondité* ou encore *taux de fécondité totale* (traduction littérale de l'anglais *total fertility rate*). Il ne doit pas être confondu avec le taux global de fécondité, que l'on calcule en rapportant les naissances à l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans. Quand les naissances sont rapportées à l'ensemble de la population, on parle alors de taux de natalité ou de taux brut de natalité.

Il est erroné de parler de taux de fertilité dans ce contexte. La confusion, fréquente, vient de la différence avec l'anglais dans la définition des termes. En français, la fécondité fait référence au nombre d'enfants mis au monde, tandis que la fertilité réfère plutôt à la capacité d'en avoir. C'est l'inverse en anglais, où fécondité se traduit par *fertility* et fertilité se traduit par *fecundity*.

Les données sur les naissances

Le fichier des naissances du Registre des événements démographiques

Les données sur les naissances proviennent du Registre des événements démographiques du Québec (RED), tenu par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Le fichier des naissances du RED est constitué à partir des renseignements tirés du bulletin de naissance vivante (SP-1), qui est transmis à l'ISQ lorsqu'une naissance survient sur le territoire québécois. Le fichier comprend également les naissances issues de mères résidant au Québec survenues dans une autre province canadienne dont les enregistrements sont transmis par Statistique Canada au terme de son propre processus de collecte. On compte habituellement entre 12 mois et 24 mois après la fin d'une année avant de considérer les données comme définitives, c'est-à-dire complètes et validées.

Les données provisoires

Dans le présent document, les données sur les naissances des années 2023 et 2024 sont provisoires. Les données provisoires d'une année donnée sont produites quelques mois seulement après la fin de l'année. Elles sont basées sur une très large proportion d'enregistrements déjà présents au fichier (environ 98 % dans le cas des naissances) et sur une estimation des cas encore manquants (enregistrements tardifs, naissances survenues hors Québec, etc.). Les données provisoires sont produites pour une sélection de variables seulement. En cours d'année, des [estimations des nombres mensuels de naissances sont diffusées](#). La première estimation d'un mois donné est disponible deux mois après la fin de ce mois.

La fécondité du Québec demeure supérieure à celle du reste du Canada

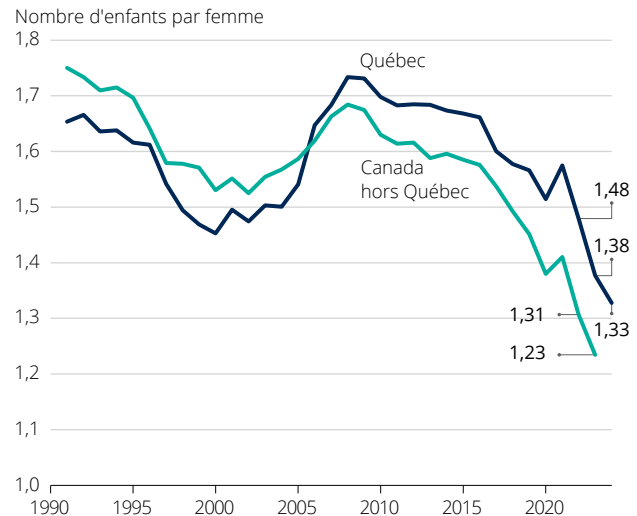
Les données sur la fécondité de 2024 ne sont pas encore disponibles à l'échelle canadienne, mais les données jusqu'en 2023 indiquent que le Québec maintient une fécondité supérieure à celle du reste du Canada (1,38 contre 1,23), comme chaque année depuis 2006 (figure 2.3). Entre 1960 et 2005, on observait la situation inverse.

À l'instar de ce qui s'observe au Québec, la fécondité a tendance à diminuer ailleurs au Canada depuis quelques années. L'ampleur de la diminution y a même été plus marquée qu'au Québec depuis 2008, le sommet des dernières décennies, de sorte que l'écart de fécondité s'est creusé. Au Québec, l'indice synthétique de fécondité de 2023 est de 21 % inférieur à celui de 2008, alors que dans le reste du Canada, il est de 27 % inférieur.

En 2023, la fécondité a diminué dans l'ensemble des provinces et des territoires pour lesquels des données complètes sont disponibles, à l'exception du Nunavut (tableau 2.3 à la fin du chapitre). Selon Statistique Canada, le niveau de la fécondité de 2023 correspond à un creux historique dans 10 des 13 provinces et territoires (Statistique Canada 2024c). L'indice de fécondité du Québec en 2023 a été parmi les plus élevés du Canada. L'écart est marqué avec l'Ontario (1,22) et la Colombie-Britannique (1,00), qui se démarquent par une assez faible fécondité depuis plusieurs années. On constate également que les indices sont bas dans les provinces de l'Atlantique, autour de 1,15 enfant par femme, de même qu'au Yukon (1,01).

Figure 2.3

Indice synthétique de fécondité, Québec et reste du Canada, 1991-2024



Note : L'ISF du Canada hors Québec a été calculé par l'ISQ et des ajustements ont été faits lorsque les données de naissances étaient manquantes ou incomplètes pour des provinces ou territoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

En revanche, la fécondité demeure relativement forte au Nunavut (2,48). Après le Nunavut, ce sont la Saskatchewan (1,63) et le Manitoba (1,52) qui ont enregistré les niveaux les plus élevés. Enfin, la fécondité est comparable à celle du Québec en Alberta (1,41) pour une cinquième année consécutive, et dans les Territoires du Nord-Ouest (1,39) depuis deux ans. Dans les deux cas, la fécondité y avait été historiquement plus forte.

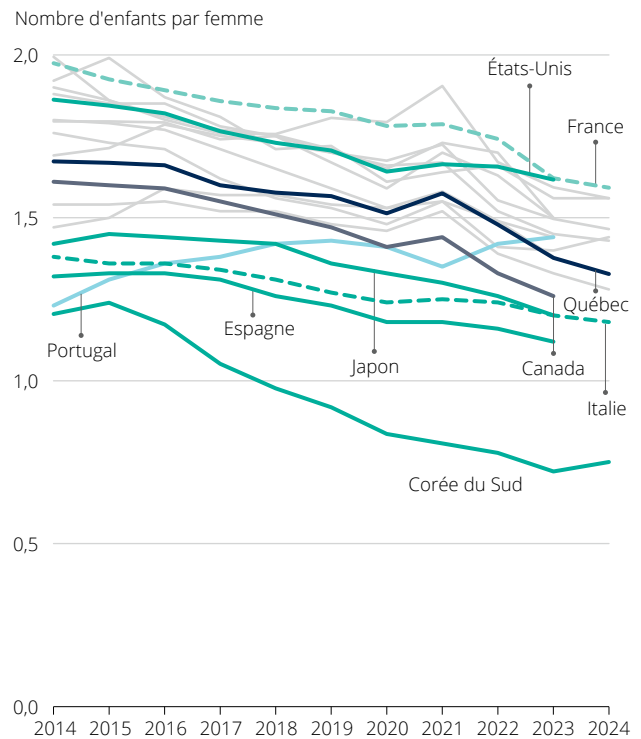
Le Québec affiche une fécondité dans la moyenne des pays développés

La **figure 2.4** présente l'évolution sur une période de dix ans de la fécondité dans une sélection de pays développés jusqu'en 2023 ou 2024, selon la dernière donnée disponible pour chacun d'eux (données détaillées dans le **tableau 2.3** à la fin du chapitre). À l'instar de ce qui s'observe au Québec, une tendance à la baisse est manifeste à plusieurs endroits. Dans la majorité des pays pour lesquels les données de 2024 sont déjà disponibles, la fécondité a de nouveau diminué, bien que moins fortement que l'année précédente. Seuls deux pays ont vu leur fécondité augmenter en 2024 par rapport à 2023, soit la Norvège et la Corée du Sud. Le cas de cette dernière est à souligner, car bien que son indice de fécondité ait enregistré une première hausse en près de dix ans, il demeure le plus faible au monde à seulement 0,75 enfant par femme (il était de 0,72 en 2023, un creux record pour le pays). L'indice de la Corée du Sud est passé sous la barre de 1 enfant par femme en 2018. Le Portugal se démarque en étant le seul pays de la sélection à avoir échappé à la baisse de la fécondité des dernières années : sa fécondité, qui était l'une des plus faibles en 2014, se situe désormais dans la moyenne.

En ce qui concerne le niveau de la fécondité, le Québec se situe environ au centre de la distribution. La fécondité de la France (1,59 enfant par femme en 2024) demeure la plus élevée des pays sélectionnés. Les États-Unis et les pays scandinaves ont également une fécondité plus élevée que le Québec, tandis que d'autres ont une fécondité bien moindre, comme l'Espagne, l'Italie ou le Japon.

Figure 2.4

Indice synthétique de fécondité, Québec et quelques pays, 2014-2024



Note : Données détaillées dans le tableau 2.3 à la fin du chapitre.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.
Offices statistiques nationaux.

Diminution de la fécondité dans tous les groupes d'âge en 2024, sauf chez les 35-39 ans

En 2024, la fécondité a diminué dans tous les groupes d'âge, à l'exception des 35-39 ans où elle s'est légèrement redressée (figure 2.5). Toutes proportions gardées, la baisse de la dernière année a été plus forte chez les femmes de 15 à 29 ans que chez celles plus âgées. L'ampleur de la diminution dans les groupes d'âge a généralement été moins importante qu'en 2023. Tous les groupes d'âge avaient alors connu une diminution de leur fécondité parmi les plus fortes, voire la plus forte, depuis les années 1970, à l'exception des 35-39 ans qui avaient déjà connu des baisses nettement plus importantes par le passé.

Au cours des dernières décennies, la fécondité a eu tendance à diminuer chez les femmes de moins de 30 ans, mais à augmenter au-delà de cet âge. Ce report des naissances à des âges plus avancés peut être associé à plusieurs facteurs, dont les plus fréquemment cités sont l'allongement de la durée des études et la participation importante des femmes au marché du travail. Ces dernières années, la tendance à la baisse de la fécondité des femmes de moins de 30 ans s'est poursuivie, mais la hausse qui s'observait au-delà de cet âge a été freinée. Chez les 30-34 ans, les données des récentes années indiquent même un début de diminution.

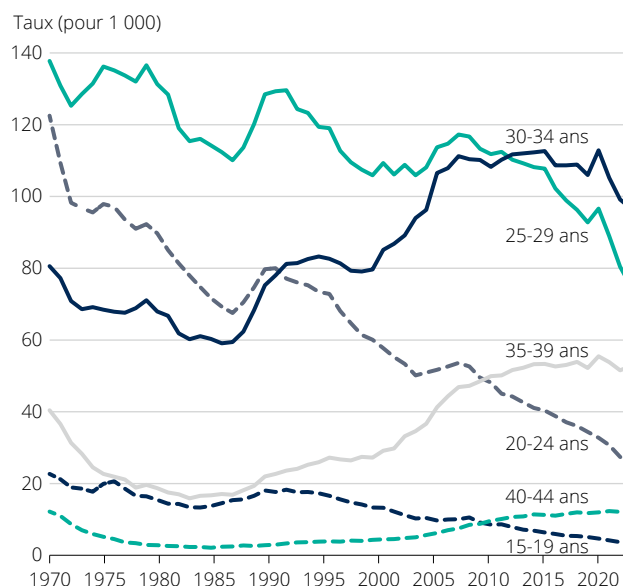
La fécondité des femmes est largement concentrée entre 25 et 34 ans (65 % du total en 2024). La baisse de la fécondité à ces âges en 2024 a ainsi eu une grande incidence sur la baisse totale. Les femmes âgées de 30 à 34 ans, qui sont les plus fécondes depuis 2013, affichent un taux de fécondité de 97 naissances pour mille femmes de cette tranche d'âge en 2024. Il s'agit du niveau le plus faible enregistré dans ce groupe d'âge en près de vingt ans. Le taux s'est maintenu entre 105 et 113 pour mille de 2006 à 2022, après avoir connu une hausse rapide au début des années 2000.

Chez les 25-29 ans, le taux de fécondité s'établit à 75 pour mille en 2024, le plus faible niveau jamais enregistré dans ce groupe.

La fécondité est également à son plus bas niveau chez les femmes de 20 à 24 ans (25 pour mille). Il en est de même chez les 15-19 ans (3 pour mille), qui affichent une fécondité particulièrement faible au Québec depuis plusieurs années.

Figure 2.5

Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, Québec, 1970-2024



Note : Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Chez les 35-39 ans, le taux de fécondité est de 53 pour mille en 2024. Il se maintient légèrement au-dessus de 50 pour mille depuis une quinzaine d'années, après avoir connu une forte progression au début des années 2000.

Le fait d'avoir un bébé au-delà de 40 ans demeure un phénomène assez rare, même si cela est plus fréquent de nos jours que ce ne l'était dans les années 1980. Le taux de fécondité des femmes de 40 à 44 ans est passé d'environ 2 pour mille en 1985 à 12 pour mille en 2024. Il a ainsi retrouvé le niveau qu'il avait au début des années 1970. À cette époque, cependant, il s'agissait le plus souvent de naissances de rang élevé (quatrième enfant ou plus). Une évolution similaire s'observe dans le groupe des 45-49 ans, mais le taux y est très faible, inférieur à 1 pour mille.

L'évolution de l'âge moyen à la maternité traduit la tendance des femmes à avoir leurs enfants plus tardivement. L'âge moyen à la maternité est ainsi passé de 27,3 ans en 1976 à 31,4 ans en 2024. Le seuil des 30 ans a été franchi en 2011 au Québec.

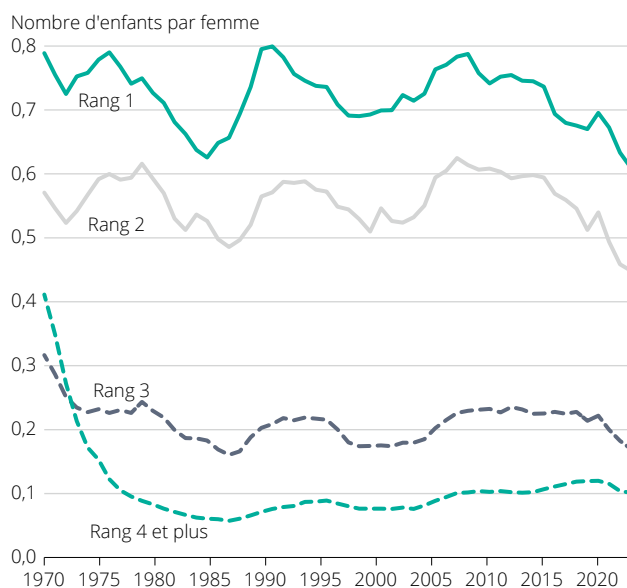
La fécondité selon le rang de naissances : des niveaux historiquement faibles pour un premier et un deuxième enfant

Parmi les 77 400 nouveau-nés de 2024, 35 000 étaient des premiers-nés (45 %), 26 350 étaient le second enfant de leur mère (34 %), 10 000 étaient le troisième (13 %) et 6 000 étaient le quatrième ou plus (8 %). Cette répartition varie peu depuis plusieurs années.

L'indice synthétique de fécondité peut être décomposé selon le rang de la naissance². L'indice de rang n ainsi obtenu permet d'estimer la proportion de femmes qui auraient au moins n enfants au cours de leur vie féconde, si elles avaient la fécondité d'une année donnée. En 2024, les indices de rang 1, 2, 3 et 4 et plus sont respectivement de 0,61, de 0,45, de 0,17 et de 0,10 enfant par femme (figure 2.6). Cela signifie que 61 % des femmes auraient au moins un enfant si les taux de fécondité de 2024 étaient inchangés, alors que 10 % en auraient au moins quatre.

Figure 2.6

Indice synthétique de fécondité selon le rang de naissances, Québec, 1970-2024



Note : Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

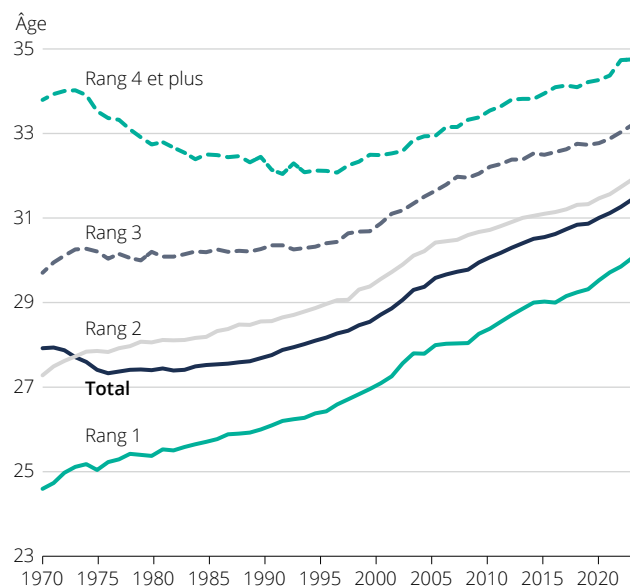
Source : Institut de la statistique du Québec.

La fécondité a diminué pour tous les rangs de naissance en 2024. La baisse de l'indice synthétique de fécondité est toutefois principalement associée à la diminution de la fécondité de rang 1. Mentionnons que les fécondités de rangs 1 et 2 sont à leur niveau le plus bas depuis que les données sont disponibles (1970), alors que celle de rang 3 est à un niveau à peine plus élevé que celui observé lors du creux de 1987. Pour les naissances de rang 4 et plus, la fécondité a relativement peu fluctué en quinze ans.

En 2024, l'âge moyen des mères à la naissance d'un premier enfant atteint 30,0 ans, une hausse de près de 5,5 ans depuis 1970. Il est de 31,9 ans à la naissance d'un deuxième enfant et de 33,2 ans à la naissance d'un troisième (figure 2.7). Tous rangs de naissance confondus, l'âge moyen à la maternité est de 31,4 ans.

Figure 2.7

Âge moyen à la maternité selon le rang de naissances, Québec, 1970-2024



Note : Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

2. De la même façon que l'on calcule l'ISF total, l'ISF par rang de naissance correspond à la somme des taux de fécondité par âge de la mère, mais de façon distincte pour chacun des rangs de la naissance. Dans le cas de naissances multiples, chaque enfant occupe un rang différent.

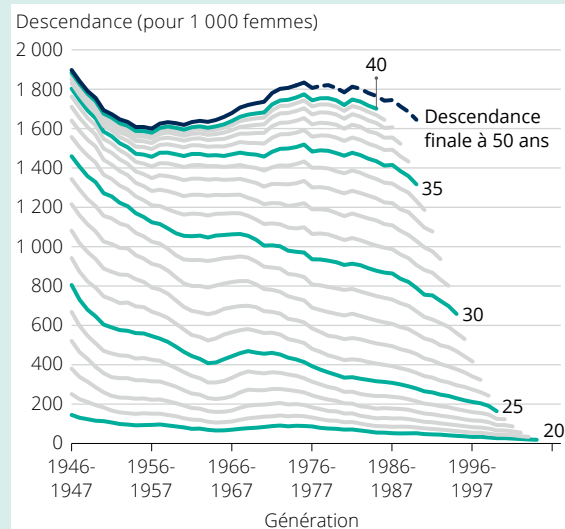
Regard longitudinal sur la fécondité : la descendance des générations

La descendance finale est un indicateur qui permet d'analyser la fécondité des différentes générations de femmes, de manière longitudinale. Elle correspond au nombre moyen d'enfants mis au monde par les femmes appartenant à une même génération, lorsqu'elles parviennent à la fin de leur vie féconde. Si l'on considère que la vie féconde se termine à 50 ans, on peut déterminer en 2024 la descendance finale des femmes nées en 1974-1975 et avant (**figure 2.8**). Le calcul se fait en faisant la somme des taux de fécondité par âge d'une génération. Ainsi, on attribue aux femmes nées en 1946-1947 le taux de fécondité à 15 ans de 1962, le taux à 16 ans de 1963, le taux à 17 ans de 1964, et ainsi de suite. Il est également possible d'extrapoler la descendance finale des femmes âgées de 35 à 49 ans en 2024 (soit les générations 1975-1976 à 1989-1990), dont la période féconde est largement entamée, sous l'hypothèse que les taux de fécondité à ces âges se maintiendront dans les années à venir au niveau moyen des trois dernières années. Contrairement à l'indice synthétique de fécondité, cet indicateur n'est pas affecté par des changements dans le calendrier de la fécondité³.

La descendance finale des générations a atteint un creux historique chez les femmes nées en 1956-1957. Celles-ci ont eu en moyenne 1,60 enfant chacune (1 600 enfants pour 1 000 femmes). La courbe de la descendance finale tend ensuite à se relever, et les femmes qui ont eu 50 ans en 2024 (génération 1974-1975) ont une descendance finale estimée à 1,82 enfant. La descendance finale semble vouloir se stabiliser chez les générations nées dans les années 1970, mais diminuer chez les suivantes, de sorte que la génération 1989-1990 pourrait enregistrer une descendance finale de 1,65 enfant, à peine plus que le creux historique. Ces données comportent cependant un risque d'imprécision plus élevé.

La **figure 2.8** illustre également la descendance atteinte à divers âges, ce qui permet de comparer le calendrier de la fécondité d'une génération à l'autre. L'examen des courbes montre une claire diminution de la descendance atteinte à 30 ans. Les femmes âgées de 30 ans en 2024 (nées en 1994-1995) ont mis au monde 0,66 enfant en moyenne, tandis qu'au même âge, les femmes nées 10 ans auparavant en avaient eu 0,88 et celles nées 40 ans plus tôt, 1,17. L'augmentation des taux de fécondité au-delà de 30 ans a toutefois permis de réaliser un rattrapage des naissances, si bien qu'à 35 ans, la descendance atteinte est relativement comparable pour les générations nées entre le début des années 1950 et la fin des années 1970. La descendance atteinte après cet âge a même augmenté. Cependant, chez les plus jeunes générations, nées dans les années 1980, la descendance atteinte à 35 ans a diminué et ne montre aucun signe de redressement dans la fin de la trentaine ou dans la quarantaine. La descendance finale devrait ainsi diminuer chez ces générations.

Figure 2.8
Descendance atteinte à chaque âge et descendance finale, Québec, générations 1946-1947 à 2004-2005



Note : Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.
Source : Institut de la statistique du Québec.

- Le contexte de forte immigration pourrait toutefois avoir une incidence sur l'estimation de la descendance finale. En effet, dans le cas des femmes immigrantes, seule leur fécondité après l'immigration est considérée dans le calcul. Or, des études ont démontré que la fécondité des immigrantes est plus élevée après l'immigration qu'avant (Reynaud 2023, Street 2014). Le fait de ne pas tenir compte de la période de plus faible fécondité qui précède l'immigration ferait que la descendance finale de l'ensemble des femmes d'une cohorte serait légèrement surestimée.

La fécondité des hommes atteint un nouveau creux en 2024, et l'âge moyen à la paternité continue d'augmenter

Bien que la fécondité soit habituellement analysée au sein de la population féminine, il est également possible d'étudier les comportements reproductifs des hommes. En 2024, l'indice synthétique de fécondité masculine est de 1,22 enfant par homme⁴ (figure 2.9). L'indice a diminué par rapport à 2023 (1,28), de sorte qu'il s'établit à son nouveau niveau le plus faible depuis que les données sont disponibles (1970). Cette chute s'inscrit dans une tendance à la baisse observée depuis que l'indice a atteint près de 1,65 en 2008 et en 2009.

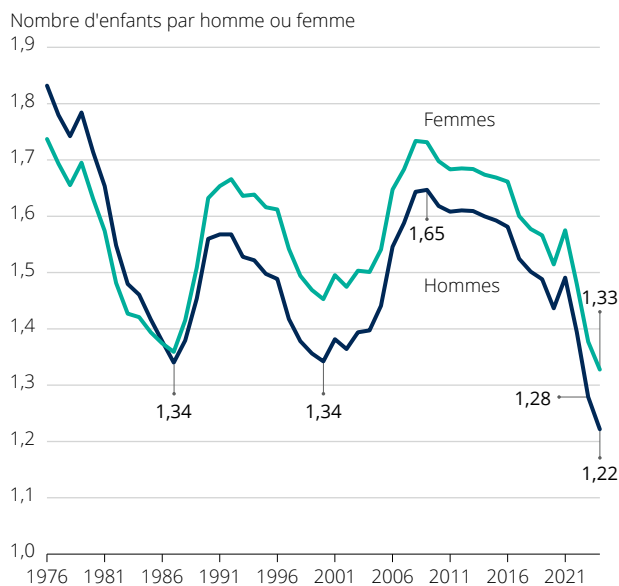
La fécondité des hommes suit les mêmes tendances que celle des femmes, mais à un niveau légèrement plus faible. Différents facteurs expliquent l'écart de fécondité, notamment l'effectif plus important d'hommes que de femmes aux âges de la reproduction, ce qui contribue

à baisser leur ISF par rapport à celui des femmes. Soulignons toutefois que la fécondité masculine n'a pas toujours été inférieure à la fécondité féminine. C'est plutôt l'inverse qui s'observait avant 1986, en raison de changements dans la taille des cohortes dans le sillage du baby-boom : puisque la femme est plus jeune que l'homme dans la plupart des couples, les premières cohortes féminines du baby-boom ont généralement fait des enfants avec des hommes issus de cohortes plus vieilles et donc moins nombreuses, ce qui a contribué à hausser l'indice de fécondité masculine à cette période.

Comme les femmes, les hommes ont leurs enfants de plus en plus tardivement. En 2024, l'âge moyen à la paternité est de 34,2 ans, alors qu'il était de 30,3 ans en 1976 (figure 2.10). Au cours de cette période, l'écart entre l'âge à la paternité et l'âge à la maternité est demeuré autour de 3 ans, ce qui concorde avec l'écart d'âge moyen au sein des couples.

Figure 2.9

Indice synthétique de fécondité des hommes et des femmes, Québec, 1976-2024

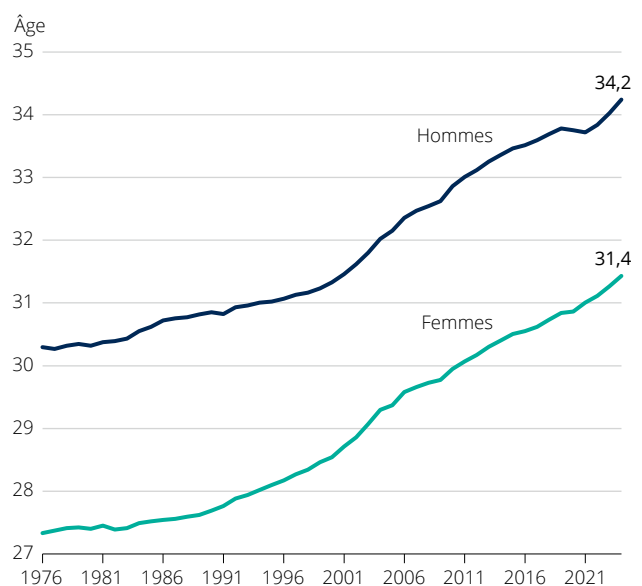


Note : Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 2.10

Âge moyen à la paternité et à la maternité, Québec, 1976-2024



Note : Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

4. Pour plus d'information sur le calcul des indicateurs de fécondité masculine, voir l'article [La fécondité masculine au Québec de 1976 à 2022](#) (Binette Charbonneau 2024).

En 2024, 4 nouveau-nés sur 10 ont au moins un parent né à l'étranger

Au Québec, 40 % des nouveau-nés ont au moins un parent né à l'extérieur du Canada en 2024. Cette proportion s'inscrit dans une tendance générale à la hausse depuis plusieurs décennies. À titre comparatif, elle était de 21 % en 2000 et de 13 % en 1980 (tableau 2.1). La hausse de la proportion au fil du temps s'explique surtout par des naissances issues de deux parents nés à l'étranger, dont la part est passée de 7 % en 1980 à 27 % en 2024. La proportion de nouveau-nés dont l'un des parents est né à l'étranger et l'autre au Canada a aussi augmenté : elle est passée de 5 % en 1980 à 13 % en 2024. Mentionnons qu'il est plus fréquent de voir un père immigrant et une mère d'origine canadienne que la situation inverse (respectivement 8 % et 5 % en 2024).

La hausse générale de la part des naissances issues d'au moins un parent né à l'étranger au cours des années récentes découle d'une hausse de leur nombre (+ 7 % en

2024 par rapport à 2023), mais aussi d'une diminution du nombre de naissances issues de deux parents nés au Canada (- 5 % entre 2023 et 2024). En 2024, la hausse des bébés ayant un ou deux parents nés à l'étranger, qui survient dans un contexte de forte augmentation des migrations internationales⁵, atténue ainsi la baisse globale des naissances (- 0,7 %). Soulignons que les naissances d'au moins un parent né à l'étranger ont diminué en 2020 et 2021, mais que cette baisse paraît circonstancielle et serait attribuable aux restrictions mises en place aux frontières internationales pour contrer la pandémie de COVID-19 et à la diminution du nombre d'immigrants admis au Québec en 2019.

En 2024, les principaux pays de naissance des mères nées à l'étranger sont, dans l'ordre, Haïti, l'Algérie, la France et le Maroc. Ce sont les mêmes pays pour les pères, mais dans un ordre différent : Haïti, suivi de la France, puis de l'Algérie et du Maroc.

Tableau 2.1

Naissances selon le lieu de naissance des parents, Québec, 1980-2024

Lieu de naissance	1980	1990	2000	2010	2020	2021	2022	2023 ^p	2024 ^p
	n								
Deux parents nés au Canada ¹	84 440	83 234	56 555	64 377	55 097	58 279	52 713	48 587	46 138
Au moins un parent né à l'étranger	12 309	14 251	15 317	23 854	26 516	26 320	27 398	28 916	30 813
Deux parents nés à l'étranger	7 101	8 025	9 187	15 405	17 235	16 520	17 862	19 256	20 792
Mère née à l'étranger ²	1 892	2 641	2 629	3 566	3 888	4 013	4 069	4 153	4 178
Père né à l'étranger ²	3 316	3 585	3 501	4 883	5 393	5 787	5 467	5 507	5 842
Deux parents dont le lieu est non déclaré	742	528	138	205	395	525	607	447	449
Total	97 491	98 013	72 010	88 436	82 008	85 124	80 718	77 950	77 400
	%								
Deux parents nés au Canada ¹	86,6	84,9	78,5	72,8	67,2	68,5	65,3	62,3	59,6
Au moins un parent né à l'étranger	12,6	14,5	21,3	27,0	32,3	30,9	33,9	37,1	39,8
Deux parents nés à l'étranger	7,3	8,2	12,8	17,4	21,0	19,4	22,1	24,7	26,9
Mère née à l'étranger ²	1,9	2,7	3,7	4,0	4,7	4,7	5,0	5,3	5,4
Père né à l'étranger ²	3,4	3,7	4,9	5,5	6,6	6,8	6,8	7,1	7,5
Deux parents dont le lieu est non déclaré	0,8	0,5	0,2	0,2	0,5	0,6	0,8	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Comprend les cas où un parent est né au Canada et où le lieu de naissance de l'autre parent est non déclaré.

2. Comprend les cas où l'autre parent est né au Canada ainsi que les cas où le lieu de naissance de l'autre parent est non déclaré.

Note : Données pour toutes les années disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

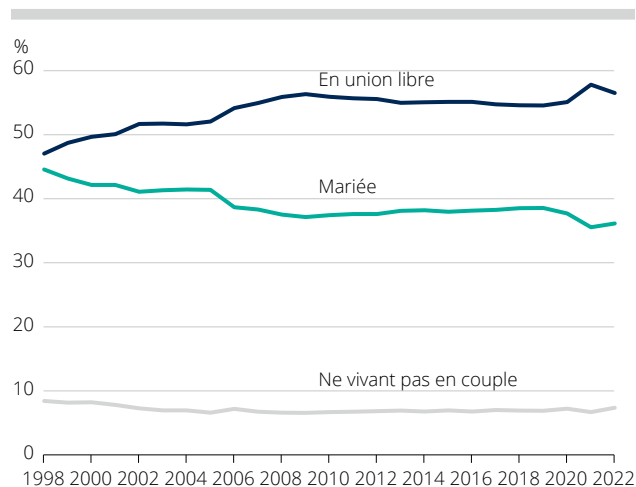
Source : Institut de la statistique du Québec.

5. L'évolution des migrations internationales est abordée dans les chapitres 1 et 4.

La majorité des bébés naissent de parents qui vivent en union libre

L'union libre occupe une place importante dans la population québécoise et la majorité des bébés du Québec naissent désormais au sein de ce type d'union (figure 2.11). En 2022, soit la plus récente année pour laquelle ces données sont disponibles⁶, environ 56 % des nouveau-nés sont issus de mères en union libre, contre

Figure 2.11
Répartition des naissances selon la situation conjugale de la mère, Québec, 1998-2022



Notes : Les mères unies légalement par union civile sont incluses parmi les mariées.

L'utilisation d'un nouveau modèle d'imputation pour redistribuer les cas dont l'état matrimonial ou la situation de couple de la mère est non déterminé sur le bulletin de naissance permet de diffuser les nombres et les proportions selon la situation conjugale depuis 1998. Les données de naissances issues de mères mariées et non mariées calculées en fonction de ce nouveau modèle d'imputation diffèrent légèrement de celles diffusées par le passé. Ce changement concerne uniquement le traitement des données; la manière de remplir les bulletins de naissances n'a pas changé.

Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

36 % de mères mariées. C'est en 2001 que la part des naissances issues de mères en union libre a dépassé le seuil de 50 %. Avant les années 1970, la quasi-totalité des naissances étaient issues de parents mariés. Or, les naissances hors mariage ont augmenté rapidement par la suite, parallèlement à la montée en popularité de l'union libre comme mode de formation des unions. Quant aux naissances issues de mères ne vivant pas en couple, elles comptent pour environ 7 % du total depuis le début des années 2000.

Au-delà de ce portrait d'ensemble, la situation conjugale des mères diffère selon leur âge. Les bébés naissent majoritairement au sein d'une union libre lorsque la mère a moins de 35 ans, alors qu'au-delà de cet âge, les mères sont plus souvent mariées qu'en union libre. En 2022, deux nouveau-nés sur trois de mères âgées de 15 à 29 ans ont des parents en union libre, comparativement à un sur trois lorsque la mère est dans la quarantaine (figure 2.12). Par ailleurs, naître d'une mère ne vivant pas en couple est plus fréquent lorsque les mères sont plus jeunes. En 2022, parmi les naissances issues de femmes de 15-19 ans, 28 % ont été le fait de mères qui n'étaient pas en couple. Cette proportion diminue chez les mères dans la vingtaine pour se maintenir ensuite autour de 6 %, avant de remonter légèrement dans la quarantaine, de sorte que 15 % des bébés de mères de 45-49 ans sont nés hors couple.

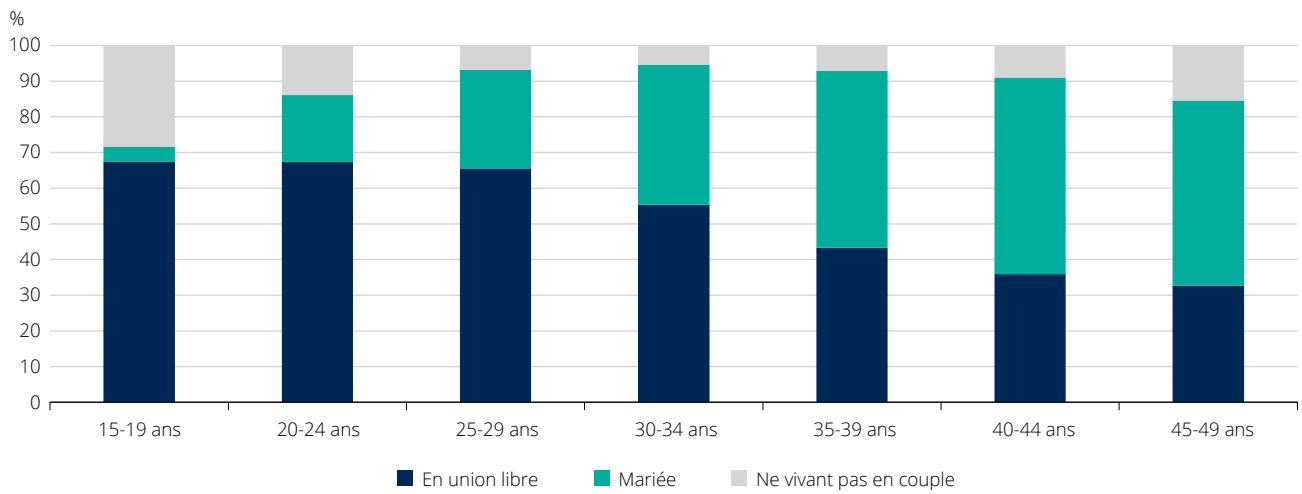
Soulignons que les naissances au sein d'une union libre sont particulièrement fréquentes lorsque les deux parents sont nés au Canada. En 2022, la part des bébés issus d'une union libre monte à 73 % lorsque les deux parents sont nés au Canada, comparativement à 40 % lorsqu'un des parents est né à l'étranger et l'autre au Canada, et à 17 % lorsque les deux parents sont nés à l'étranger (données non illustrées). Le fait que le mariage soit plus fréquent que l'union libre chez les mères nées à l'étranger et que celles-ci soient surreprésentées parmi les mères plus âgées⁷ explique, en partie, la plus forte proportion de mères mariées au-delà de 35 ans.

6. Cet indicateur est calculé pour les données finales seulement, d'où le fait que les données de 2022 soient les dernières présentées. La situation conjugale de la mère est dérivée de deux variables présentes sur le bulletin de naissance, soit l'état matrimonial légal et la situation de couple de la mère. La série commence en 1998 puisque les données sur la situation de couple des années antérieures présentent trop de valeurs manquantes pour être exploitées.

7. Plus de la moitié des bébés nés en 2022 de mères dans la quarantaine ont une mère née à l'étranger.

Figure 2.12

Répartition des naissances selon la situation conjugale et le groupe d'âge de la mère, Québec, 2022



Notes : Les mères unies légalement par union civile sont incluses parmi les mariées.
Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Un peu plus de garçons que de filles

Parmi les bébés nés au Québec en 2024, 39 400 sont des garçons et 38 000 des filles. Le rapport de masculinité, c'est-à-dire le rapport entre les naissances masculines et les naissances féminines, est de 103,8 et correspond à peu près au niveau attendu, puisqu'il naît naturellement environ 105 enfants de sexe masculin pour 100 de sexe féminin.

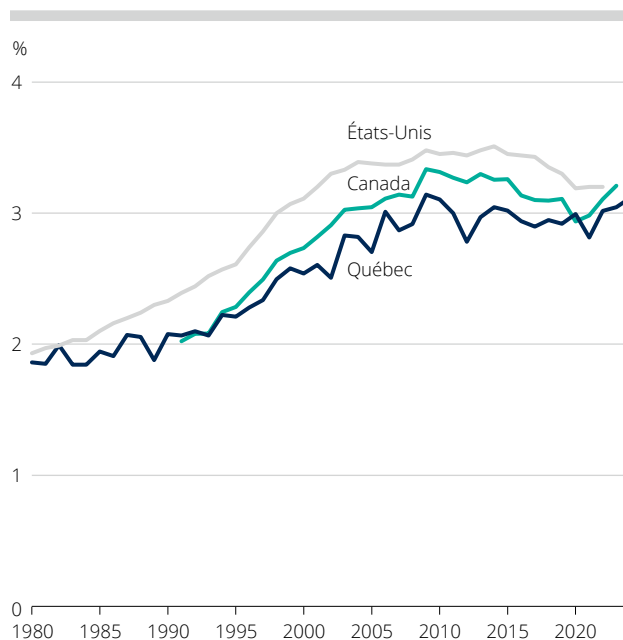
Les jumeaux comptent pour 3% de l'ensemble des naissances

Le terme « jumeaux » désigne tous les enfants nés lors d'un même accouchement, y compris les triplés, les quadruplés, etc. On parle également de naissances multiples ou gémellaires. En 2024, environ 2 410 jumeaux sont nés au Québec, soit 3 % de l'ensemble des bébés. Dans la vaste majorité des cas (environ 99 %), les jumeaux sont issus de grossesses comptant deux bébés. Dans la quasi-totalité des autres cas, ce sont des triplets ; les naissances de quadruplés, de quintuplés, etc., sont des événements rares. Au cours de la dernière année, un peu plus de 30 bébés étaient issus d'une grossesse de trois enfants ou plus.

La figure 2.13 illustre l'évolution de la proportion de naissances multiples au Québec. On calcule cet indicateur en rapportant les naissances gémellaires au total des naissances⁸. Alors qu'elle était d'un peu moins de 2 % en 1980, la proportion de naissances multiples a atteint 3,1 % en 2009. Depuis, la proportion fluctue généralement de 2,8 % à 3,0 %. La part des naissances multiples est habituellement un peu moins élevée au Québec que dans l'ensemble du Canada, et moins élevée qu'aux États-Unis.

Une hausse importante de la proportion de naissances multiples a été observée à l'échelle mondiale à partir des années 1980. Le phénomène a commencé dans les pays développés avant de se généraliser, de sorte que les proportions ont atteint un sommet historique dans plusieurs pays au cours de la période 2010-2015 (Monden et coll. 2021). Les raisons avancées pour expliquer cette hausse sont principalement l'augmentation de l'âge à la maternité (les probabilités d'une grossesse multiple augmentent avec l'âge de la mère) de même que le recours accru à des techniques de procréation assistée (Pison et coll. 2015). L'augmentation des naissances gémellaires constitue une préoccupation en matière de santé publique, car celles-ci sont plus souvent associées que les autres à des risques de santé pour la mère et pour le bébé, que ce soit durant la grossesse, à l'accouchement et dans les années suivantes, notamment la prématurité, un faible poids à la naissance et la mortalité (Torres et coll. 2023). Par conséquent, de plus en plus de pays ont revu leurs pratiques en matière de procréation assistée, ce qui a fait plafonner, voire diminuer légèrement, la part des naissances multiples (Torres et coll. 2023).

Figure 2.13
Proportion de naissances multiples, Québec, Canada et États-Unis, 1980-2024



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.
National Center for Health Statistics.

8. La gémellité peut également se mesurer en rapportant les accouchements gémellaires au total des accouchements. Les deux indicateurs ne doivent pas être confondus : la proportion de naissances multiples correspond à près du double de celle des accouchements multiples. On ne peut obtenir précisément le nombre d'accouchements gémellaires à partir du nombre de naissances de jumeaux, car dans le cas particulier de l'accouchement d'un mort-né et d'un enfant vivant, seul ce dernier est inscrit au fichier des naissances ; le mort-né peut quant à lui être inscrit au fichier des mortinaissances. Au Québec, jusqu'en octobre 2019, étaient enregistrés au fichier des mortinaissances les décès intra-utérins des fœtus dont le poids était d'au moins 500 grammes. La nouvelle définition est plus large et inclut désormais les produits de conception non vivants pesant au moins 500 grammes ou ayant atteint un âge gestationnel d'au moins 20 semaines (Règlement ministériel d'application de la *Loi sur la santé publique* [RLRQ, chapitre S-2.2]).

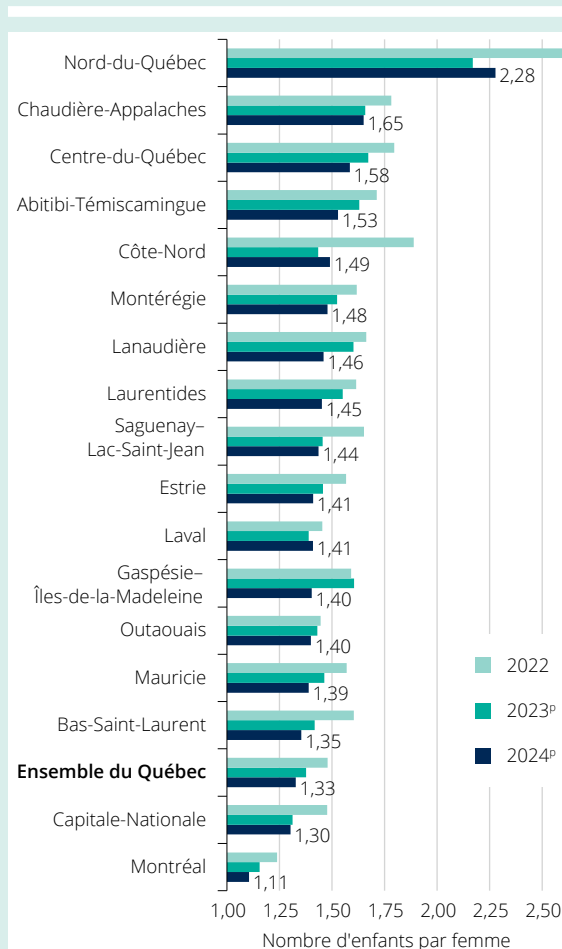
La fécondité dans les régions

Des disparités apparaissent quand on compare le niveau de la fécondité entre les régions du Québec (figure 2.14). Si, dans l'ensemble du Québec, la fécondité s'établit à 1,33 enfant par femme en 2024, seules deux régions affichent un indice inférieur, soit Montréal et la Capitale-Nationale. La fécondité est particulièrement faible à Montréal, soit de 1,11 enfant par femme. Compte tenu du poids démographique important de cette région, sa faible fécondité influe grandement sur l'indice du Québec.

Dans la majorité des autres régions, la fécondité se situe entre 1,4 et 1,5 enfant par femme. Parmi les régions qui affichent les plus fortes fécondités du Québec, on retrouve l'Abitibi-Témiscamingue (1,53), le Centre-du-Québec (1,58) et Chaudière-Appalaches (1,65). Le Nord-du-Québec se situe quant à lui loin devant les autres, avec un indice synthétique de fécondité de près de 2,3 enfants par femme en 2024.

La fécondité a diminué dans la plupart des régions en 2024, à l'exception de Laval, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. À l'instar de ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec, la majorité des autres régions affichent leur indice de fécondité le plus bas, ou parmi les plus bas, en au moins une quarantaine d'années (données disponibles depuis 1986). Soulignons que la fécondité de Montréal est celle qui a diminué de manière la plus marquée dans les dernières années, creusant ainsi l'écart entre cette région et les autres.

Figure 2.14
Indice synthétique de fécondité, régions administratives du Québec, 2022-2024



Notes : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2024.

Données détaillées disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Pour en savoir plus

Les données portant sur les naissances et la fécondité au Québec sont mises à jour tout au long de l'année sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec. En plus de la plupart des données présentées dans ce document, on y trouve notamment des données sur le poids à la naissance, la durée de gestation, la durée écoulée depuis la dernière naissance, la scolarité de la mère, la langue maternelle et la langue d'usage de la mère. On y trouve également des résultats régionaux.

Tableau 2.2

Naissances et taux de natalité, Québec, 1900-2024

Année	Naissances	Taux	Année	Naissances	Taux	Année	Naissances	Taux	Année	Naissances	Taux
	n	pour 1 000		n	pour 1 000		n	pour 1 000		n	pour 1 000
1900	61 834	39,5	1935	75 267	24,6	1970	96 512	16,1	2005	76 341	10,1
1901	62 245	37,8	1936	75 285	24,3	1971	93 743	15,3	2006	81 962	10,7
1902	63 568	38,2	1937	75 635	24,1	1972	88 118	14,3	2007	84 453	11,0
1903	62 440	37,1	1938	78 145	24,6	1973	89 412	14,4	2008	87 865	11,3
1904	64 750	38,2	1939	79 621	24,7	1974	91 433	14,6	2009	88 891	11,3
1905	67 068	39,1	1940	83 857	25,6	1975	96 268	15,2	2010	88 436	11,2
1906	67 890	39,4	1941	89 209	26,8	1976	98 022	15,3	2011	88 618	11,1
1907	66 474	37,3	1942	95 031	28,0	1977	97 266	15,1	2012	88 933	11,0
1908	69 228	37,7	1943	98 744	28,6	1978	96 202	14,9	2013	88 867	11,0
1909	77 144	40,6	1944	102 262	29,2	1979	99 893	15,4	2014	88 037	10,8
1910	77 349	39,3	1945	104 283	29,3	1980	97 498	15,0	2015	87 050	10,6
1911	77 466	38,6	1946	111 285	30,7	1981	95 247	14,5	2016	86 324	10,5
1912	78 906	38,7	1947	115 553	31,1	1982	90 540	13,8	2017	83 855	10,1
1913	81 744	39,5	1948	114 709	30,3	1983	87 739	13,3	2018	83 840	10,0
1914	83 188	39,5	1949	116 824	30,1	1984	87 610	13,2	2019	84 309	9,9
1915	85 055	39,7	1950	121 842	30,7	1985	86 008	12,9	2020	82 008	9,6
1916	83 634	38,4	1951	123 196	30,4	1986	84 579	12,6	2021	85 124	9,9
1917	84 595	38,2	1952	127 939	30,7	1987	83 600	12,3	2022	80 718	9,3
1918	87 075	38,7	1953	130 583	30,6	1988	86 358	12,6	2023 ^P	77 950	8,8
1919	82 566	36,1	1954	135 975	31,0	1989	91 751	13,2	2024 ^P	77 400	8,5
1920	85 271	36,7	1955	136 270	30,2	1990	98 013	14,0			
1921	88 749	37,6	1956	138 631	30,0	1991	97 348	13,8			
1922	88 377	36,7	1957	144 432	30,3	1992	96 054	13,5			
1923	83 579	34,2	1958	143 710	29,3	1993	92 322	12,9			
1924	86 930	34,8	1959	144 459	28,8	1994	90 417	12,6			
1925	87 527	34,3	1960	141 224	27,5	1995	87 258	12,1			
1926	82 165	31,6	1961	139 857	26,6	1996	85 130	11,7			
1927	83 064	31,3	1962	138 163	25,7	1997	79 724	11,0			
1928	83 621	30,8	1963	136 491	24,9	1998	75 865	10,4			
1929	81 380	29,4	1964	133 863	24,0	1999	73 599	10,1			
1930	83 625	29,6	1965	123 279	21,7	2000	72 010	9,8			
1931	83 606	29,1	1966	112 757	19,5	2001	73 699	10,0			
1932	82 216	28,1	1967	104 803	17,9	2002	72 478	9,7			
1933	76 920	25,9	1968	100 548	17,0	2003	73 916	9,9			
1934	76 432	25,3	1969	99 503	16,6	2004	74 068	9,8			

Note : Le taux de natalité correspond au nombre de naissances rapporté à la population totale. Ce taux brut est influencé par la structure par âge de la population. On lui préférera des indicateurs standardisés pour analyser l'évolution du phénomène.

Sources : Institut de la statistique du Québec (depuis 1950).
Bureau fédéral de la statistique (1926-1949).
Annuaire du Québec (1921-1925).
Henripin, Jacques (1968), *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, p. 356 (1900-1920).

Tableau 2.3

Indice synthétique de fécondité, Québec, Canada et autres provinces et territoires et quelques pays, 2014-2024

Province ou État	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	enfants par femme										
Québec	1,67	1,67	1,66	1,60	1,58	1,57	1,51	1,58	1,48	1,38	1,33
Canada	1,61	1,60	1,59	1,55	1,51	1,47	1,41	1,44	1,33	1,26	...
Terre-Neuve-et-Labrador	1,47	1,46	1,47	1,37	1,37	1,30	1,27	1,37	1,23	1,08	...
Île-du-Prince-Édouard	1,68	1,61	1,64	1,53	1,45	1,41	1,33	1,43	1,24	1,16	...
Nouvelle-Écosse	1,52	1,46	1,46	1,43	1,36	1,35	1,24	..	1,21	1,05	...
Nouveau-Brunswick	1,60	1,54	1,56	1,54	1,49	1,45	1,42	1,46	1,34	1,24	...
Ontario	1,53	1,53	1,52	1,50	1,46	1,42	1,35	1,37	1,27	1,22	...
Manitoba	1,92	1,92	1,90	1,87	1,85	1,78	1,75	1,52	...
Saskatchewan	2,04	2,00	2,01	1,96	1,93	1,83	1,79	1,85	1,72	1,63	...
Alberta	1,77	1,78	1,74	1,67	1,62	1,59	1,51	1,55	1,46	1,41	...
Colombie-Britannique	1,39	1,37	1,38	1,33	1,27	1,23	1,18	1,21	1,08	1,00	...
Yukon	1,49	1,59	1,55	1,01	...
Territoires du Nord-Ouest	1,90	1,96	1,87	1,79	1,84	1,73	1,69	1,62	1,48	1,39	...
Nunavut	3,01	2,88	3,04	2,99	2,96	2,80	3,12	2,70	2,22	2,48	...
États-Unis	1,86	1,84	1,82	1,77	1,73	1,71	1,64	1,66	1,66	1,62	...
Allemagne	1,47	1,50	1,59	1,57	1,57	1,54	1,53	1,58	1,49	1,38	...
Angleterre et pays de Galles	1,80	1,79	1,77	1,71	1,65	1,59	1,53	1,55	1,49	1,44	...
France (métropolitaine)	1,97	1,93	1,89	1,86	1,84	1,83	1,78	1,79	1,74	1,62	1,59
Irlande	1,90	1,86	1,81	1,77	1,75	1,71	1,65	1,73	1,70	1,50	...
Suisse	1,54	1,54	1,55	1,52	1,52	1,48	1,46	1,52	1,39	1,33	1,28
Danemark	1,69	1,71	1,79	1,75	1,73	1,70	1,67	1,72	1,55	1,50	1,47
Islande	1,99	1,86	1,80	1,76	1,76	1,81	1,79	1,90	1,67	1,59	1,56
Norvège	1,76	1,73	1,71	1,62	1,56	1,53	1,48	1,55	1,41	1,40	1,44
Suède	1,88	1,85	1,85	1,78	1,75	1,70	1,66	1,67	1,52	1,45	1,43
Espagne	1,32	1,33	1,33	1,31	1,26	1,23	1,18	1,18	1,16	1,12	...
Italie	1,38	1,36	1,36	1,34	1,31	1,27	1,24	1,25	1,24	1,20	1,18
Portugal	1,23	1,31	1,36	1,38	1,42	1,43	1,41	1,35	1,42	1,44	...
Australie	1,80	1,80	1,79	1,74	1,75	1,67	1,59	1,70	1,63	1,50	...
Corée du Sud	1,21	1,24	1,17	1,05	0,98	0,92	0,84	0,81	0,78	0,72	0,75
Japon	1,42	1,45	1,44	1,43	1,42	1,36	1,33	1,30	1,26	1,20	...
Nouvelle-Zélande	1,92	1,99	1,87	1,81	1,71	1,72	1,61	1,64	1,66	1,56	1,56

Note : Au Canada, les données de 2022 et 2023 sont considérées comme préliminaires, c'est-à-dire que certaines naissances peuvent être manquantes pour quelques provinces et territoires, ce qui pourrait changer la valeur de l'indice. En outre, les données ne sont pas disponibles pour la Nouvelle-Écosse en 2021 et pour le Manitoba en 2021 et 2022, car elles sont incomplètes selon Statistique Canada, voire tout simplement absentes pour le Yukon de 2017 à 2022.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.
Offices statistiques nationaux.

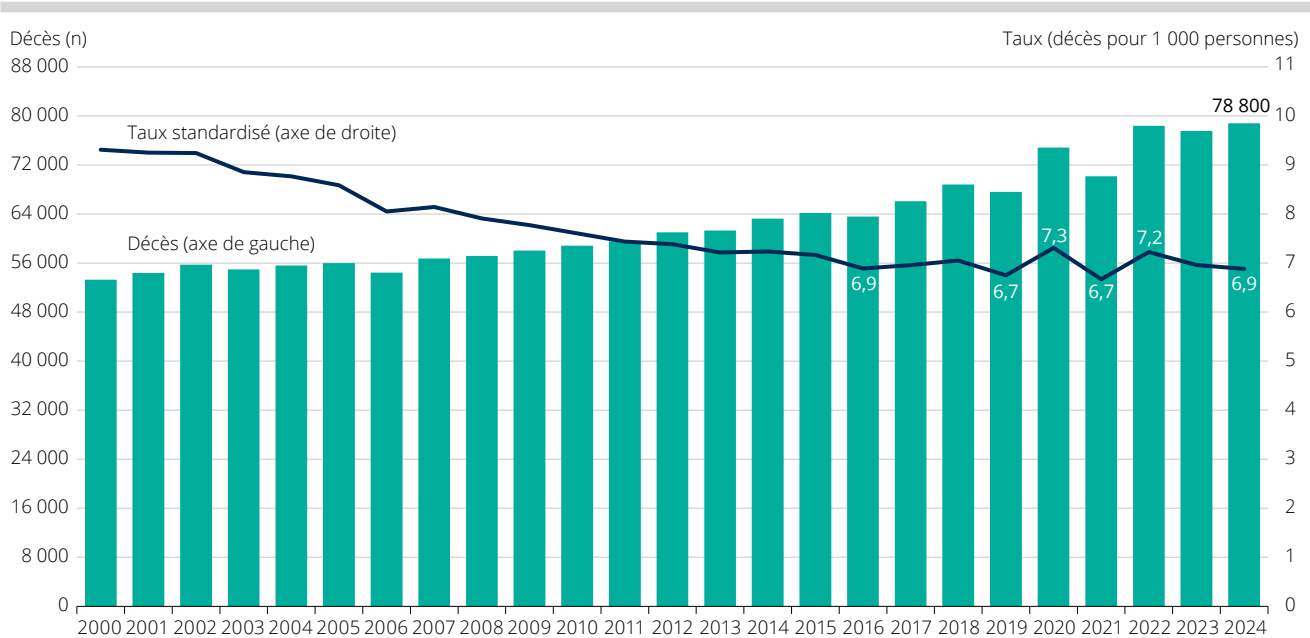
Décès et mortalité

Le Québec enregistre 78 800 décès en 2024

L'estimation provisoire du nombre de décès survenus au Québec en 2024 s'établit à 78 800, ce qui représente une hausse de 1 250 (+ 1,6 %) comparativement à 2023 (77 550). Dans un contexte de croissance et, surtout, de vieillissement de la population, il est attendu que le nombre de décès augmente d'une année à l'autre. Comme le montre la **figure 3.1** (axe de gauche), ce nombre a toutefois évolué en dents de scie au cours des dernières années, et a connu des variations parfois importantes. La pandémie de COVID-19 a évidemment joué un rôle fondamental à cet égard.

La **figure 3.1** (axe de droite) illustre également le taux de mortalité standardisé de la population québécoise à partir de l'année 2000. Ce taux est calculé dans le but d'éliminer l'influence de la structure par âge de la population, pour bien mesurer l'évolution dans le temps du risque de décéder, qui était généralement en baisse avant la pandémie. En 2024, le taux est de 6,9 pour mille, un niveau légèrement inférieur à celui de 2023 (7,0 pour mille), mais supérieur à celui de 2019 ou 2021 (6,7 pour mille dans les deux cas), et identique à celui de 2016.

Figure 3.1
Décès et taux de mortalité, Québec, 2000-2024



Note : Les taux de mortalité standardisés sont obtenus en appliquant les taux de mortalité par âge de chaque année à une même population type. Dans le cas présent, il s'agit de la population du Québec, sexes réunis, en 2011.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Les données sur les décès

Le fichier des décès du Registre des événements démographiques

Les données sur les décès proviennent du Registre des événements démographiques du Québec (RED), tenu par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Le fichier des décès est constitué à partir des renseignements tirés du bulletin de décès (SP-3) transmis à l'ISQ lors d'un décès. En septembre 2022, un système intégré de collecte a été implanté, et l'ISQ reçoit depuis les données des décès par voie électronique, généralement le jour même ou le lendemain. Les bulletins proviennent principalement des installations du réseau de la santé (centres hospitaliers, CHSLD, etc.), des résidences privées pour aînés (RPA), des maisons de soins palliatifs, etc. Ils peuvent aussi être transmis à l'ISQ par le Bureau du coroner dans le cas de décès faisant l'objet d'une investigation. Dans ce cas, l'enregistrement est considéré comme définitif seulement à la fin de l'investigation. Le fichier comprend également les décès de résidents du Québec survenus dans une autre province canadienne dont les enregistrements sont transmis par Statistique Canada au terme de son propre processus de collecte. On doit compter environ 24 mois après la fin d'une année avant de considérer les données comme définitives, c'est-à-dire complètes et validées.

Les données provisoires

Dans le présent document, les données sur les décès sont définitives jusqu'en 2021, alors que celles des années 2022, 2023 et 2024 sont provisoires. Les données provisoires sont basées sur une très large proportion d'enregistrements déjà présents au fichier et sur une estimation des cas encore manquants (enregistrements tardifs, décès soumis à l'attention d'un coroner, décès hors Québec, etc.). L'estimation du nombre de cas encore manquants repose sur une analyse du rythme de réception des bulletins de décès et sur les données administratives du Bureau du coroner.

Légère hausse de l'espérance de vie au Québec en 2024

L'espérance de vie à la naissance, hommes et femmes réunis, s'établit à 82,7 ans en 2024, soit un niveau légèrement supérieur à celui de 2023 (82,5 ans). Cela correspond à une hausse de 1,6 mois (**tableau 3.1**). Chez les hommes, elle est de 80,9 ans en 2024 (contre 80,7 ans en 2023) et chez les femmes, de 84,4 ans (contre 84,3 ans en 2023) (**figure 3.2**). Cela représente des augmentations de 2,0 mois et de 1,4 mois, respectivement. Les niveaux de 2024 sont toutefois sensiblement les mêmes qu'en 2016.

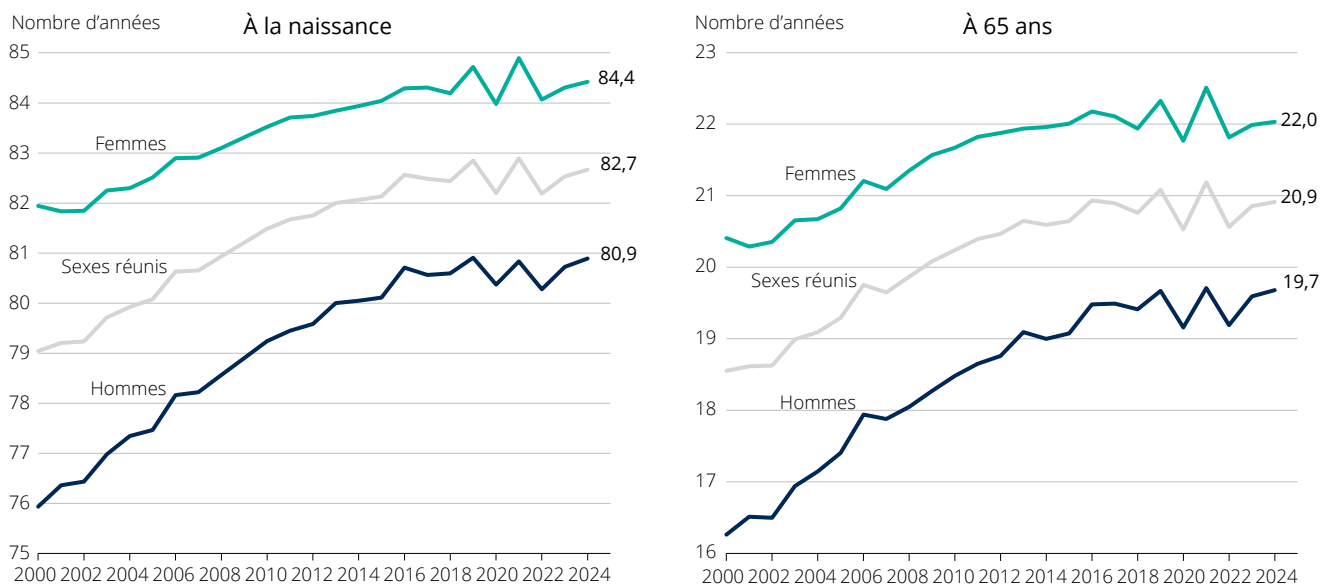
Avant la pandémie, l'espérance de vie tendait à augmenter au fil des ans, même si un ralentissement de la hausse s'observait par rapport aux décennies précédentes. La progression moyenne entre 2010-2012 et 2015-2017 était, par exemple, de 1,8 mois par année pour les deux sexes réunis, alors qu'elle dépassait régulièrement 3,0 mois par année lors des décennies précédentes. La relative stabilité observée depuis 2016, malgré les fortes fluctuations survenues durant la pandémie, représente donc une rupture de la tendance des dernières décennies.

La **figure 3.2** montre également la même évolution en dents de scie de l'espérance de vie à 65 ans au cours des dernières années. En 2024, cet indicateur s'élève à 20,9 ans pour les deux sexes réunis, à 19,7 ans chez les hommes, et à 22,0 ans chez les femmes.

La similarité des tendances entre l'espérance de vie à la naissance et celle à 65 ans est due au fait que la mortalité globale (illustrée par l'espérance de vie à la naissance) est surtout influencée par celle au-delà de 65 ans, soit aux âges où se produit la majorité des décès. Comme la plupart des gens survivent jusqu'à 65 ans, les petites fluctuations de la mortalité entre 0 et 65 ans n'ont que très peu d'effet sur les tendances de l'espérance de vie à la naissance. Notons toutefois que la mortalité avant l'âge de 65 ans tend elle aussi à stagner depuis 2016, en raison notamment de la hausse de la mortalité par surdose, qui annule les baisses observées pour les autres causes de décès, principalement chez les 25-44 ans (voir encadré p. 65).

Figure 3.2

Espérance de vie à la naissance et à 65 ans, Québec, 2000-2024



Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.1

Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, Québec, 1975-1977 à 2024

	À la naissance				À 65 ans			
	Hommes	Femmes	Écart	Sexes réunis	Hommes	Femmes	Écart	Sexes réunis
Espérance de vie (années)								
1975-1977	69,3	76,8	7,5	72,9	13,4	17,3	3,9	15,4
1985-1987	72,1	79,5	7,4	75,8	14,2	18,8	4,6	16,7
1995-1997	74,5	80,9	6,4	77,8	15,4	19,7	4,3	17,7
2005-2007	78,0	82,8	4,8	80,5	17,7	21,0	3,3	19,6
2010-2012	79,4	83,7	4,2	81,6	18,6	21,8	3,2	20,4
2015-2017	80,5	84,2	3,7	82,4	19,4	22,1	2,7	20,8
2019	80,9	84,7	3,8	82,8	19,7	22,3	2,7	21,1
2020	80,4	84,0	3,6	82,2	19,2	21,8	2,6	20,5
2021	80,8	84,9	4,1	82,9	19,7	22,5	2,8	21,2
2022 ^P	80,3	84,1	3,8	82,2	19,2	21,8	2,6	20,6
2023 ^P	80,7	84,3	3,6	82,5	19,6	22,0	2,4	20,9
2024 ^P	80,9	84,4	3,5	82,7	19,7	22,0	2,4	20,9
Variation annuelle moyenne (mois ¹)								
1975-1977 à 1985-1987	3,4	3,3	...	3,5	1,0	1,9	...	1,5
1985-1987 à 1995-1997	2,9	1,7	...	2,4	1,5	1,0	...	1,3
1995-1997 à 2005-2007	4,1	2,2	...	3,2	2,8	1,6	...	2,2
2005-2007 à 2010-2012	3,5	2,1	...	2,8	2,1	1,8	...	1,9
2010-2012 à 2015-2017	2,5	1,3	...	1,8	1,7	0,7	...	1,1
2015-2017 à 2024 ^P	0,6	0,3	...	0,4	0,5	-0,1	...	0,1
2019 à 2020	-6,4	-8,9	...	-7,8	-6,1	-6,7	...	-6,6
2020 à 2021	5,5	11,0	...	8,3	6,6	8,9	...	7,9
2021 à 2022 ^P	-6,7	-9,9	...	-8,4	-6,2	-8,4	...	-7,5
2022 ^P à 2023 ^P	5,4	2,8	...	4,2	4,8	2,1	...	3,5
2023 ^P à 2024 ^P	2,0	1,4	...	1,6	1,0	0,5	...	0,7

1. La variation annuelle moyenne est présentée en termes de mois, tandis que l'espérance de vie est exprimée en années.

Note : L'écart entre les sexes et les variations entre les périodes sont calculés sur la base des données non arrondies.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Comment interpréter l'espérance de vie ?

L'espérance de vie du moment correspond au nombre moyen d'années qu'une population pourrait s'attendre à vivre si elle était soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité d'une année ou d'une période donnée. Elle peut être calculée à tout âge et représente alors le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge. Les espérances de vie calculées à la naissance et à 65 ans sont les plus couramment diffusées, mais la durée de vie restante à d'autres âges est également disponible dans la table de mortalité (disponible sur le [site Web](#) de l'ISQ).

Il faut savoir que plus un individu avance en âge, plus l'âge qu'il peut espérer atteindre augmente. Ainsi, les personnes ayant déjà survécu jusqu'à 65 ans peuvent espérer atteindre, selon la table de mortalité du moment, un âge plus élevé que l'espérance de vie à la naissance.

L'espérance de vie de l'année la plus récente donne le portrait le plus actuel de la situation, alors que le calcul sur des périodes de trois ou cinq ans permet d'établir la tendance générale de l'évolution de la mortalité tout en réduisant les fluctuations ponctuelles.

L'espérance de vie du moment résume le niveau de mortalité, indépendamment de la structure par âge de la population. Elle ne représente pas la durée de vie moyenne qu'une génération vivra dans les faits, car cette durée dépendra de l'évolution de la mortalité jusqu'à l'extinction complète de la génération. L'espérance de vie calculée par génération donne donc un résultat différent de l'espérance de vie du moment. Pour plus de détails sur l'espérance de vie par génération, consultez le document [L'espérance de vie des générations québécoises : observations et projections](#), paru en juin 2016. Des données de mortalité par génération sont également disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Ailleurs dans le monde, les gains d'espérance de vie montrent aussi des signes d'essoufflement

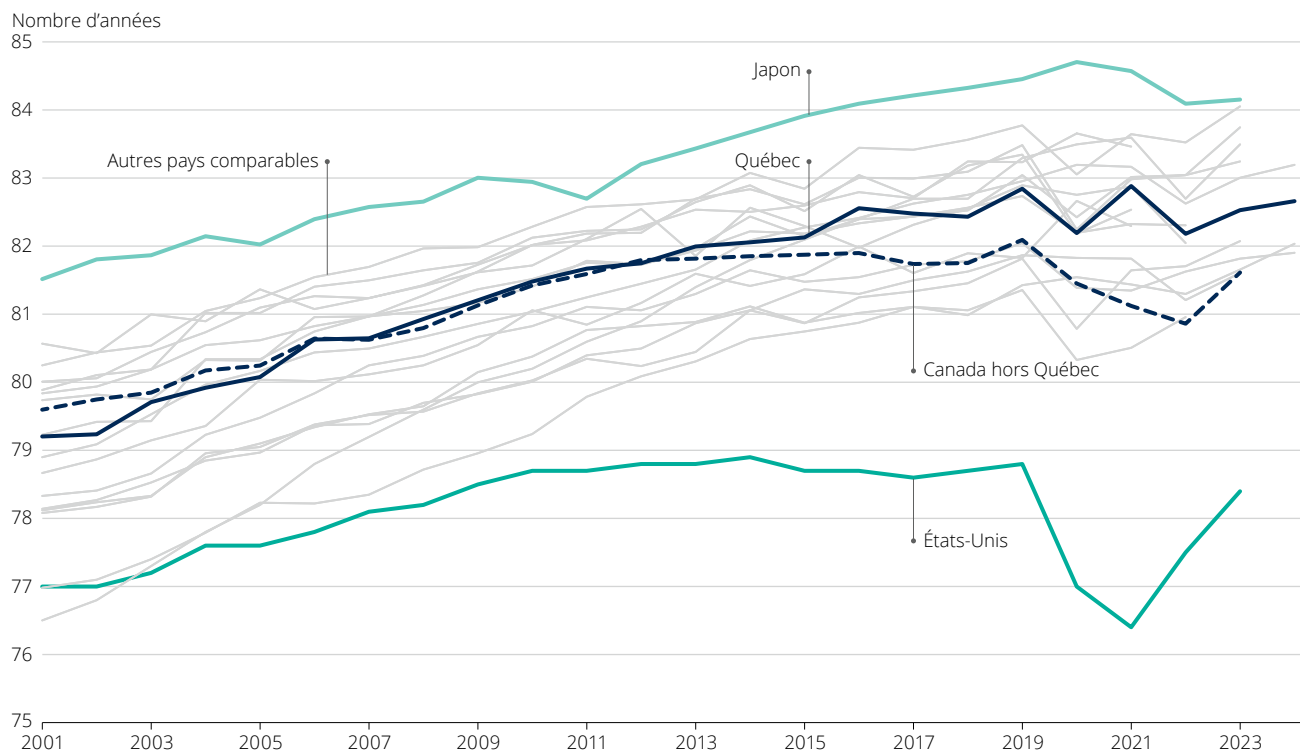
Même si l'espérance de vie est plutôt stagnante au Québec depuis 2016, elle reste parmi les plus élevées au monde. Comme le Québec, de nombreux pays ont enregistré une baisse ou une stagnation de l'espérance de vie ces dernières années. La pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation de la mortalité qui s'est traduite par une perte d'espérance de vie dans presque tous les pays comparables au Québec entre 2020 et 2022, alors que l'année 2023 a été marquée par une reprise de la croissance de l'espérance de vie (figure 3.3). Au moment de la rédaction du présent document, peu de pays avaient publié leur espérance de vie pour l'année 2024. Or, si on se base sur la surmortalité de cette année, qui est généralement très faible, on peut s'attendre à une augmentation de l'espérance de vie dans la plupart des pays pour une deuxième année consécutive.

Selon la plus récente compilation de Statistique Canada sur l'année 2023, l'espérance de vie de la population québécoise est supérieure à la moyenne canadienne (Statistique Canada 2024a). La figure 3.3 illustre la baisse assez marquée de l'espérance de vie dans le reste du Canada et aux États-Unis au cours de la dernière décennie, et plus particulièrement depuis 2020. Si l'écart d'espérance de vie entre le Québec et les États-Unis était d'environ 2 ans en 2001 et de 4 ans en 2019, la pandémie l'a fait se creuser jusqu'à ce qu'il atteigne près de 7 ans en 2021. Cet écart est revenu à 4 ans en 2023, en raison d'un retour de l'espérance de vie aux États-Unis à un niveau proche de celui de 2019.

Parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), c'est le Japon qui a joui de l'espérance de vie la plus élevée en 2023, soit 84,2 ans, hommes et femmes réunis, surtout grâce à la longévité exceptionnelle des femmes japonaises (Human Mortality Database 2025).

Figure 3.3

Espérance de vie à la naissance, Québec et certains pays, 2001-2024



Note : Pour visualiser les données des pays comparables représentés par un trait gris, veuillez consulter le [graphique interactif](#) sur le site Web de l'ISQ.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Human Mortality Database.
Offices statistiques nationaux.

Des disparités d'espérance de vie grandissantes entre les régions du Québec

À l'échelle des régions administratives, les [statistiques d'espérance de vie](#) sont disponibles par période triennale. Depuis plusieurs décennies, l'espérance de vie évolue à un rythme généralement semblable d'une région à l'autre, comme l'illustre la **figure 3.4**. En 2022-2024, l'espérance de vie de la population totale (hommes et femmes réunis) se situe entre 80 et 84 ans dans la plupart d'entre elles. Comme pour d'autres indicateurs, le

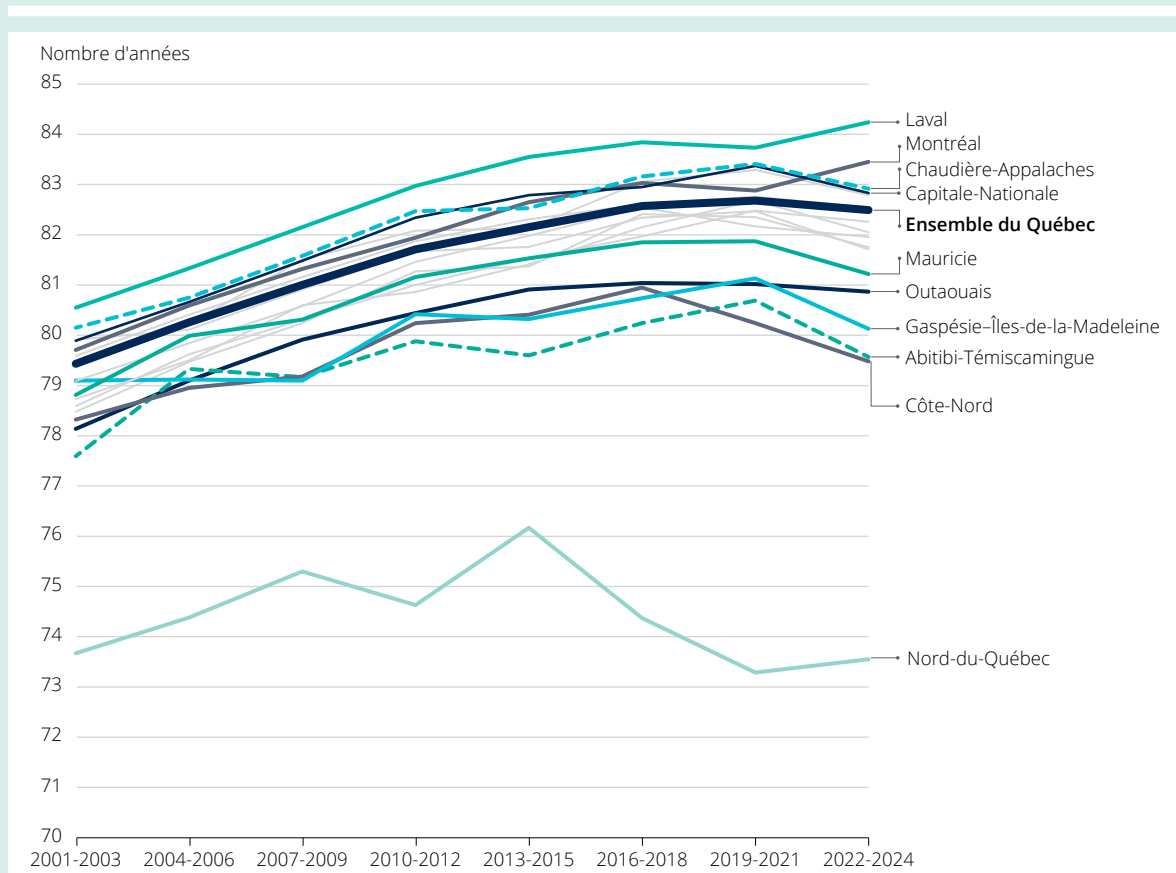
Nord-du-Québec se distingue, avec une population dont la durée de vie moyenne est de 73,6 ans en 2022-2024.

Depuis longtemps, la région de Laval est celle qui affiche l'espérance de vie la plus élevée du Québec : elle atteint un sommet de 84,2 ans en 2022-2024. Elle est suivie de Montréal (83,5 ans), désormais au deuxième rang, de Chaudière-Appalaches (82,9 ans) et de la Capitale-Nationale (82,8 ans), qui est ex æquo avec l'Estrie.

Suite à la page 57

Figure 3.4

Espérance de vie, sexes réunis, régions administratives du Québec, 2001-2003 à 2022-2024



Notes : Pour visualiser les données des régions représentées par un trait gris ou des résultats par sexe, veuillez consulter le [graphique interactif](#) sur le site Web de l'ISQ.

Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2024.

Source : Institut de la statistique du Québec.

La Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont des régions où l'espérance de vie est constamment plus basse que la moyenne du Québec, mais bien au-delà de celle du Nord-du-Québec. L'écart s'est d'ailleurs creusé entre cette dernière région et les autres, car elle a enregistré une baisse notable depuis 2013-2015. Cela s'explique par la forte hausse de la mortalité du côté de l'Administration régionale Kativik (aussi appelée Nunavik), principalement celle liée aux causes externes (suicides, homicides, accidents) chez les jeunes adultes.

Entre 2016-2018 (avant la pandémie) et 2022-2024, la plupart des régions ont vu leur espérance de vie diminuer. La baisse la plus marquée s'observe sur la Côte-Nord (-1,5 an), laquelle est suivie du Nord-du-Québec (-0,8 an), de l'Abitibi-Témiscamingue (-0,7 an) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (-0,7 an).

Les seules régions enregistrant une hausse sont Montréal (+0,4 an), Laval (+0,4 an) et les Laurentides (+0,3 an). Les régions dont l'espérance de vie a le plus baissé sont surtout celles qui sont le plus éloignées des grands centres urbains et qui affichaient déjà des niveaux historiquement plus bas. Les disparités entre régions se sont donc accentuées au cours des dernières années.

Au chapitre des différences entre les sexes (tableau 3.2), l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes dans toutes les régions. Pour 2022-2024, l'écart d'espérance de vie le plus élevé entre les hommes et les femmes est observé dans le Nord-du-Québec (6,4 ans) et sur la Côte-Nord (4,8 ans), tandis que le plus faible est observé au Saguenay-Lac-Saint-Jean (2,8 ans) et dans les Laurentides (3,0 ans).

Tableau 3.2

Espérance de vie selon le sexe, régions administratives du Québec, 2022-2024

Code	Région administrative	Hommes	Femmes	Total	Écart H/F
		nombre d'années			
01	Bas-Saint-Laurent	80,2	83,3	81,7	3,1
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	80,4	83,2	81,8	2,8
03	Capitale-Nationale	81,0	84,6	82,8	3,6
04	Mauricie	79,5	83,0	81,2	3,5
05	Estrie	80,9	84,7	82,8	3,7
06	Montréal	81,2	85,5	83,5	4,3
07	Outaouais	79,3	82,4	80,9	3,1
08	Abitibi-Témiscamingue	77,6	81,7	79,6	4,1
09	Côte-Nord	77,2	82,0	79,5	4,8
10	Nord-du-Québec	70,5	76,9	73,6	6,4
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	78,3	82,0	80,1	3,7
12	Chaudière-Appalaches	81,4	84,5	82,9	3,1
13	Laval	82,6	85,8	84,2	3,3
14	Lanaudière	80,4	83,7	82,1	3,4
15	Laurentides	80,8	83,8	82,3	3,0
16	Montérégie	80,8	84,3	82,5	3,5
17	Centre-du-Québec	80,3	83,6	82,0	3,3
Ensemble du Québec		80,7	84,3	82,5	3,6

Notes : Pour toutes les années disponibles et les notes méthodologiques, consulter le [tableau de données](#) en ligne.
Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2024.

Source : Institut de la statistique du Québec.

La surmortalité de 2024 est inférieure à celle de 2023, même si la COVID-19 est toujours présente

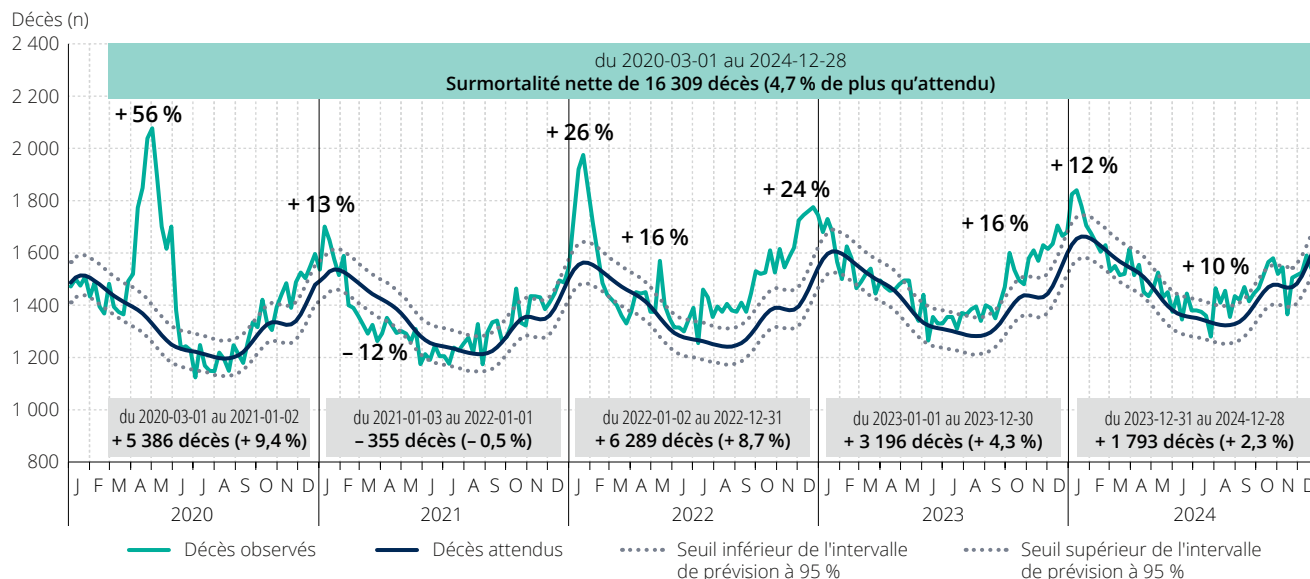
La figure 3.5 présente les différents éléments nécessaires à l'analyse de la surmortalité. Les décès excédentaires, ou surmortalité, sont ceux qui dépassent la ligne des décès normalement attendus. On y constate que pour l'année 2024, on enregistre 2,3 % plus de décès qu'attendu, un niveau bien inférieur à celui des 10 mois de 2020 touchés par la pandémie (9,4 %), à celui de 2022 (8,7 %) et à celui de 2023 (4,3 %). Ce niveau est toutefois supérieur à celui de 2021 (-0,5 %), une année qui fait figure d'exception dans le contexte pandémique. Si on tient compte des données allant jusqu'au 28 décembre 2024, le bilan de surmortalité cumulée au Québec depuis mars 2020 s'établit à 4,7 %, soit environ 16 300 décès¹ de plus qu'attendu selon la tendance pré-pandémique.

En remontant la chronologie détaillée des événements, on constate que la surmortalité a atteint un pic de 56 % au plus fort de la première vague de COVID-19, au printemps 2020. En 2021, après un début d'année encore touché par la surmortalité liée à la deuxième vague, une situation de sous-mortalité associée notamment à un « effet de moisson » a été observée jusqu'à la mi-année (ISQ 2022). Par la suite, au deuxième semestre de 2021, on a observé une mortalité généralement supérieure aux niveaux attendus.

Au tout début de 2022, lors de la cinquième vague associée au variant Omicron, la surmortalité a atteint un pic de 26 %, suivi d'un épisode de sous-mortalité qui a duré jusqu'au début avril. Vers la fin de la sixième vague, un pic de surmortalité (16 %) a été observé dans la semaine du 8 au 14 mai 2022, mais ce pic était également associé à une vague de chaleur, exceptionnelle pour ce moment

Figure 3.5

Composantes de la surmortalité hebdomadaire, Québec, 2020 à 2024



Note : La surmortalité est calculée par rapport au scénario hypothétique d'une poursuite de la tendance pré-pandémique des taux de mortalité. Cette approche estime le nombre de décès normalement attendus en l'absence de pandémie de COVID-19, afin d'estimer l'effet net de cette pandémie sur la mortalité. L'incertitude entourant la projection des décès « normalement attendus » augmente à mesure que l'on prolonge l'horizon de projection. Les données sont présentées par semaine, même si l'axe temporel est étiqueté selon les mois et les années. Pour des données semblables détaillées selon le sexe, le groupe d'âge de trois regroupements de régions, consulter les tableaux de données mis à jour trimestriellement sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

1. Le nombre de 16 309 décès excédentaires correspond à un bilan net, qui est le résultat combiné des périodes de surmortalité et de sous-mortalité illustrées sur le graphique. Les périodes de sous-mortalité viennent donc atténuer le bilan net de surmortalité sur l'ensemble de la période. Ce résultat correspond également à la différence entre le nombre total de décès observé du 1^{er} mars 2020 au 28 décembre 2024 et celui normalement attendu pour la même période (366 546 - 350 237 = 16 309).

de l'année. Après un court retour à la normale, la surmortalité a été constamment plus élevée que l'intervalle supérieur jusqu'à la fin de l'année. Les niveaux oscillaient autour de 10 % en juillet et août, et ont atteint jusqu'à 24 % en décembre. Cet épisode de surmortalité de l'automne 2022, surnommé communément « triplédémie », a été caractérisé par une recrudescence des décès liés à la COVID-19 et à d'autres virus respiratoires comme la grippe et le virus respiratoire syncytial.

En 2023, les décès ont fluctué autour des niveaux normalement attendus de fin janvier à juillet. En octobre, la surmortalité a atteint un niveau de 16 %, et les décès sont restés constamment plus élevés que l'intervalle supérieur jusqu'à la fin de l'année. Un contexte « triplédémique » semblable à celui de l'automne précédent a été observé, mais il a engendré des niveaux de surmortalité moindres.

En 2024, malgré la persistance en début d'année d'une surmortalité associée à l'épisode de fin 2023, les décès observés se sont situés majoritairement entre les deux

bornes jusqu'à l'été, indiquant un certain retour à la normale. Une vague de décès liés à la COVID-19 a toutefois été observée entre août et octobre, ce qui s'est traduit par des niveaux de surmortalité significatifs, mais ne dépassant pas 10 %. Des vagues de chaleur, comme celle observée dans le sud du Québec début août, ont également pu contribuer à la surmortalité de l'été 2024.

Chez les plus jeunes, d'autres causes de décès peuvent engendrer une surmortalité. Depuis le début de la pandémie, on observe chez les 0-49 ans une surmortalité cumulée de l'ordre de 13 %. Celle-ci n'est que très partiellement attribuable à la COVID-19, qui cause rarement des décès dans cette tranche d'âge. Ce résultat peut être plutôt mis en lien avec une hausse des décès par surdose chez les adultes de 25 à 44 ans (voir encadré p. 65).

Pour des résultats encore plus récents, veuillez noter que l'évolution détaillée de la surmortalité hebdomadaire du Québec est mise à jour en continu sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Qu'est-ce que la surmortalité ?

Comme les enjeux liés au dépistage de la COVID-19 peuvent nuire à la comparabilité des situations sanitaires d'un endroit à l'autre, l'analyse de l'excès de mortalité, ou surmortalité, s'est imposée comme l'approche permettant la meilleure comparaison des conséquences sanitaires de la pandémie (Islam 2022). Lors d'une période de crise, l'écart entre le nombre de décès observé, toutes causes confondues, et le nombre normalement attendu en l'absence de perturbations permet d'estimer l'effet net de cette crise sur la mortalité. Les décès normalement attendus sont estimés d'après le cycle saisonnier des années passées et la tendance prépandémique de l'évolution des décès. Cette tendance permet de tenir compte de l'évolution démographique, et plus particulièrement du vieillissement de la population. La surmortalité, si elle est observée, n'est donc pas causée par le vieillissement de la population ou la hausse saisonnière habituelle des décès.

Le résultat de ce type d'analyse doit être interprété comme le bilan net de l'ensemble des conséquences de la pandémie sur les décès, y compris l'effet direct (mortalité due à la COVID-19) et les effets indirects, qu'ils soient positifs ou négatifs. Des facteurs indépendants de la pandémie peuvent également contribuer à la surmortalité, par exemple une canicule. L'analyse de surmortalité ne remplace donc pas l'examen des causes de décès détaillées, mais elle s'avère pertinente en raison de la causalité parfois imprécise, multiple ou inconnue des décès.

Bien que la surmortalité soit un indicateur très approprié pour le suivi en continu de la mortalité et pour les comparaisons internationales, son résultat peut être influencé par la structure par âge et par le niveau de mortalité normal des populations comparées. L'analyse des fluctuations de l'espérance de vie permet de faire un bilan encore plus précis des conséquences de la pandémie (Islam et coll. 2021 ; Scholey et coll. 2022), mais les données nécessaires à ce type d'analyse ne sont généralement disponibles que sur une base annuelle.

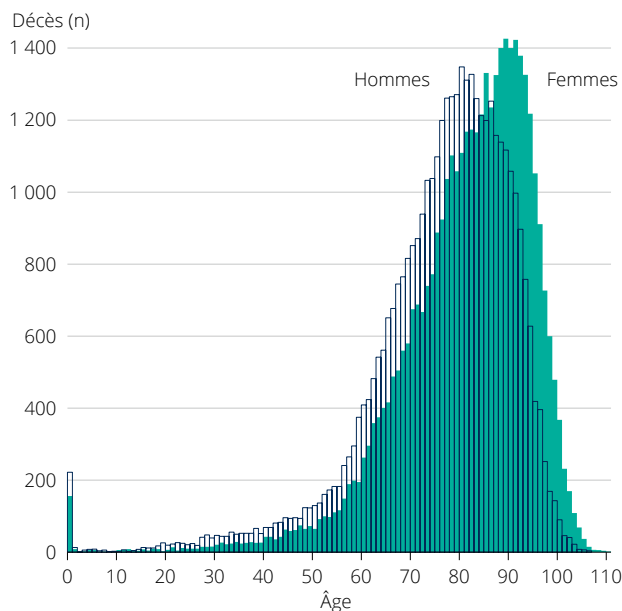
Environ 1 240 décès de centenaires en 2024

La large majorité des décès surviennent chez des personnes âgées, comme le montre la **figure 3.6**, où est présentée la répartition selon l'âge et le sexe des individus décédés en 2024. Lors de cette année, 81 % des décès d'hommes et 88 % des décès de femmes sont survenus à l'âge de 65 ans ou plus, des proportions semblables à celles de 2023. Mis à part chez les moins d'un an, il y a très peu de décès aux jeunes âges.

Sauf en de rares exceptions, les décès d'hommes sont systématiquement plus nombreux que ceux de femmes jusqu'aux âges les plus avancés. En 2024, les décès de femmes ne deviennent majoritaires qu'à partir de 86 ans. Il y a eu environ 1 240 décès de centenaires cette même année, soit à peu près 1 020 femmes et 220 hommes (**tableau 3.4** à la fin du chapitre). Au total, on compte environ le même nombre de décès chez les femmes que chez les hommes (39 400).

Figure 3.6

Décès selon l'âge et le sexe, Québec, 2024



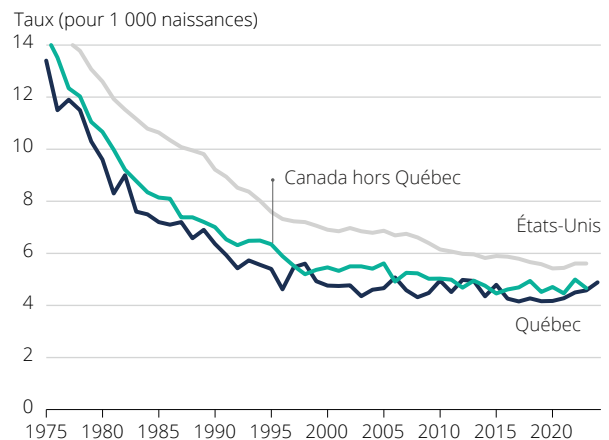
Source : Institut de la statistique du Québec.

La mortalité infantile est stable depuis le début des années 2000

Le bilan provisoire du nombre d'enfants décédés avant l'âge d'un an s'établit à environ 380 en 2024. Le taux de mortalité infantile, sexes réunis, est de 4,9 pour mille naissances. On peut considérer que la mortalité infantile connaît une relative stabilité depuis le début des années 2000, après avoir fortement diminué au cours des XIX^e et XX^e siècles (**figure 3.7**). Le taux de mortalité infantile s'élevait à environ 120 pour mille à la fin des années 1920 et atteignait encore 50 pour mille en 1950. Il a toutefois diminué pour atteindre 13 pour mille en 1975, et depuis 2000, il est en moyenne de 4,6 pour mille.

Figure 3.7

Taux de mortalité infantile, Québec, reste du Canada et États-Unis, 1975-2024



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.
National Center for Health Statistics.

Dans les autres provinces canadiennes, le taux de mortalité infantile se maintient en général très légèrement au-dessus de celui du Québec, tandis qu'il est un peu plus élevé aux États-Unis, où il atteignait 5,6 pour mille en 2023 (NCHS 2024a). La grande majorité des pays de l'OCDE avaient des taux de mortalité infantile inférieurs à 5 pour mille en 2022 (OCDE 2025). La comparaison internationale et temporelle des taux de mortalité infantile est cependant délicate, car les critères d'enregistrement peuvent varier selon les pays ou les époques (MacDorman et Mathews 2009).

Causes de décès : un bilan 2022-2024 encore partiel

Les causes de décès sont codées depuis 2000 selon la dixième révision de la Classification internationale des maladies (CIM-10). Rappelons que les données des années 2022, 2023 et 2024 sont encore provisoires, en raison notamment des décès faisant encore l'objet d'une enquête de coroner. Certaines données sur les causes sont présentées pour ces années, mais la plupart sont fournis jusqu'à l'année 2023 ou pour la période 2021-2023, dernière année ou période pour laquelle les données sont considérées comme suffisamment complètes. Pour les années provisoires, les nombres de décès ne sont pas présentés pour les causes les plus susceptibles de faire l'objet d'une déclaration tardive (tableaux 3.5.1, 3.5.2 et 3.5.3, en fin de chapitre).

Il est à noter que les regroupements sont effectués en fonction de la cause initiale de décès seulement ; ils ne prennent pas en compte les autres causes, parfois multiples, qui font partie de la chaîne de causalité menant au décès (soit les causes associées, ou causes *secondaires* de décès).

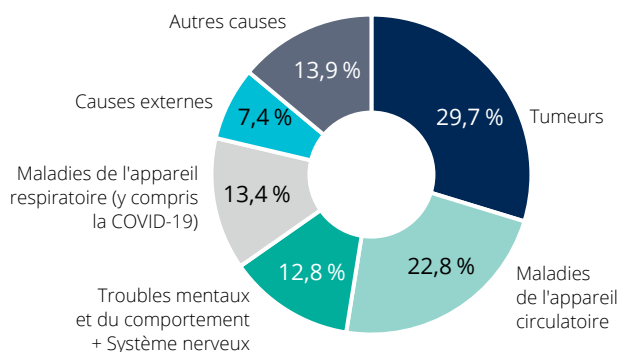
La majeure partie des décès est attribuable aux tumeurs et aux maladies de l'appareil circulatoire

La figure 3.8 montre la répartition des causes de décès selon certains chapitres de la CIM-10 en 2021-2023. On observe que la part des décès attribuables aux tumeurs est de 30 %, alors que les décès dus à des maladies de l'appareil circulatoire² comptent pour 23 %. À eux seuls, ces deux grands groupes de causes ont été responsables de près de 53 % des décès en 2021-2023, une part en diminution par rapport aux 62 % de 2000-2002 (données non illustrées). La baisse de ces deux grandes causes a été contrebalancée par une augmentation de la part des décès liés aux troubles mentaux et du comportement (composés principalement de la démence organique), ou de ceux liés aux maladies respiratoires (y compris la COVID-19).

Le nombre de décès pour lesquels la COVID-19 était la cause initiale s'élève à environ 21 100 au total de 2020 à 2024, ce qui représente 5,5 % du nombre total de décès de cette période (ou 5,2 % pour la période 2021-2023 illustrée à la figure 3.8). Cette part s'élevait à 10,5 % en 2020, mais n'est plus que de 1,7 % en 2024.

Figure 3.8

Répartition des décès selon les principales catégories de causes, Québec, 2021-2023



Source : Institut de la statistique du Québec.

2. Aussi appelées maladies cardiovasculaires (MCV).

Le codage des causes de décès au Québec

Le Registre des événements démographiques du Québec utilise un système automatisé de codage des causes de décès appelé *Iris* (ISQ 2017). Ce système effectue le codage des causes, souvent multiples, qui figurent sur le bulletin informatisé de décès (formulaire SP-3) et sélectionne la cause initiale de décès. Le fonctionnement de ce système repose sur les règles et directives de la dixième révision de la Classification internationale des maladies (CIM-10), publiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De façon générale, les différentes étapes sont les suivantes : 1) saisie textuelle des causes de décès inscrites sur le bulletin ; 2) utilisation d'un dictionnaire qui indique, pour chaque libellé, le code de la CIM-10 auquel il correspond ; 3) attribution de la cause initiale de décès. Chaque enregistrement est analysé par un spécialiste en nosologie, qui valide le codage proposé par le système. En ce qui a trait à l'analyse de séries chronologiques, il faut savoir qu'un changement du système de codage des causes de décès a eu lieu en 2013 (ISQ 2017).

Cause initiale, causes associées et causes multiples

La cause initiale de décès est définie comme « a) la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès, ou b) les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel » (OMS 2009). Cette cause est déterminée en prenant en compte l'ensemble des causes inscrites sur le bulletin de décès (appelées *causes multiples*), selon un ensemble de règles propres à la CIM-10. Toutes les autres causes mentionnées sur le bulletin de décès sont appelées *causes associées* (ou *secondaires*). L'occurrence et le nombre de causes secondaires augmentent en fonction de l'âge des personnes décédées, un constat à mettre en lien avec la présence de comorbidités, qui est également corrélée à l'âge. De ce fait, la détermination d'une cause initiale unique est plus équivoque pour certains patients aux grands âges (Désesquelles et coll. 2016). À l'opposé, les décès de causes externes (ex. : accidents, homicides ou suicides), plus fréquents chez les jeunes, sont moins susceptibles d'être associés à une ou plusieurs causes secondaires.

En ce qui concerne les causes de décès des personnes ayant reçu l'aide médicale à mourir (AMM), le médecin doit inscrire la maladie ou l'affection morbide ayant justifié le soin de fin de vie. C'est la *Commission sur les soins de fin de vie* qui est tenue de faire le décompte statistique des AMM effectuées, à partir des avis que les médecins qui administrent une AMM doivent lui faire parvenir.

Évolution de la mortalité liée aux maladies de l'appareil circulatoire et aux tumeurs

Depuis l'an 2000, les tumeurs ont supplanté les maladies de l'appareil circulatoire comme première cause de décès au Québec. La **figure 3.9**, qui présente les taux de mortalité standardisés pour ces deux grands groupes de causes entre 1975 et 2024, permet d'en suivre l'évolution en éliminant l'effet lié aux changements dans la structure par âge.

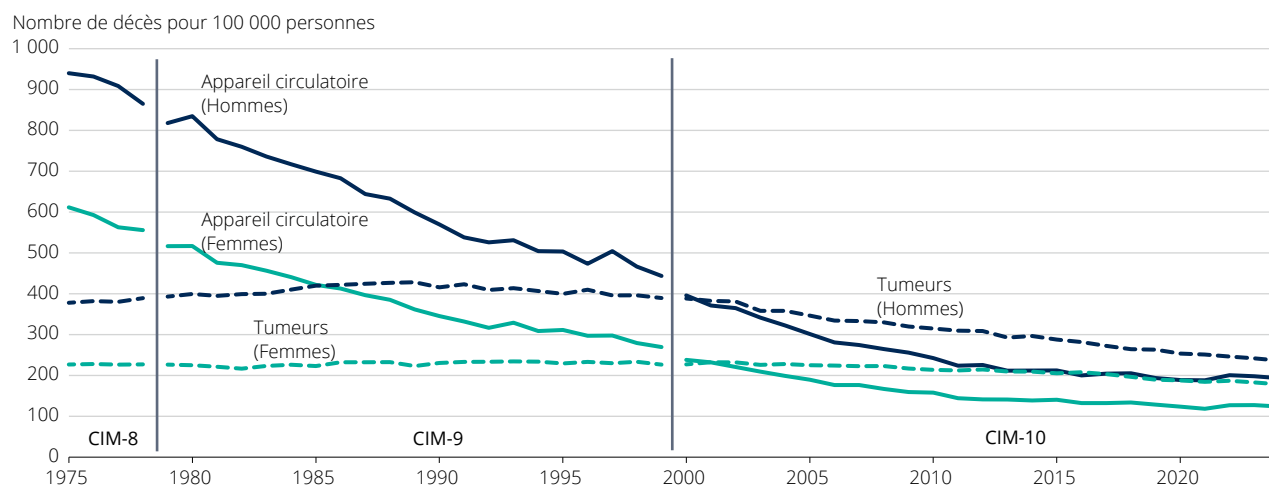
La mortalité liée aux maladies de l'appareil circulatoire a diminué de manière très importante depuis 1975, tant chez les hommes que chez les femmes. Cette grande cause englobe notamment les cardiopathies ischémiques (angine de poitrine, infarctus du myocarde, etc.) ainsi que les maladies cérébrovasculaires (accident vasculaire cérébral, infarctus cérébral, hémorragie cérébrale, etc.). C'est seulement depuis quelques années que les taux de mortalité de cette catégorie (exprimés en nombres de décès pour 100 000 personnes) semblent stagner, soit autour de 200 pour les hommes et de 130 pour les femmes³.

Le taux standardisé de mortalité par tumeurs est quant à lui demeuré stable chez les femmes tout au long de la période de 1975 à 2005, et diminue lentement depuis. Celui chez les hommes a diminué à partir de la fin des années 1980, mais à un rythme bien moindre que le taux associé aux maladies de l'appareil circulatoire. Au cours des dix dernières années (2014 à 2024), la mortalité liée aux maladies de l'appareil circulatoire a toutefois diminué moins rapidement que celle liée aux tumeurs.

Si l'on observe plus en détail l'évolution récente des principaux sièges de cancer, on constate que le cancer du poumon est le plus fréquent chez les deux sexes, quoiqu'à des niveaux différents, et qu'il représente environ le quart des tumeurs (données non illustrées). Il est suivi du cancer du sein et du cancer colorectal chez les femmes, et du cancer colorectal et du cancer de la prostate chez les hommes, tandis que le cancer du pancréas est au quatrième rang dans les deux cas. L'évolution de ces causes et de plusieurs autres depuis 2000 est présentée dans les [tableaux de données](#) de la section Décès et mortalité du site Web de l'ISQ.

Figure 3.9

Taux de mortalité par tumeurs et par maladies de l'appareil circulatoire, selon le sexe, Québec, 1975-2024



Note : Les taux sont standardisés selon la structure par âge, sexes réunis, de la population du Québec en 2011. Données provisoires pour 2022, 2023 et 2024.

Source : Institut de la statistique du Québec.

3. Le chapitre des maladies de l'appareil circulatoire peut subir l'effet d'une hausse de certaines causes contributives tierces, qui ne sont parfois pas identifiées comme la cause initiale de décès, mais comme des causes secondaires. Par exemple, dans un contexte de comorbidité multiple comme celui que l'on observe fréquemment aux grands âges, certains décès mettant en cause la grippe, la COVID-19 ou l'Alzheimer peuvent avoir une maladie de l'appareil circulatoire comme cause initiale de décès.

Les causes de décès varient beaucoup selon l'âge

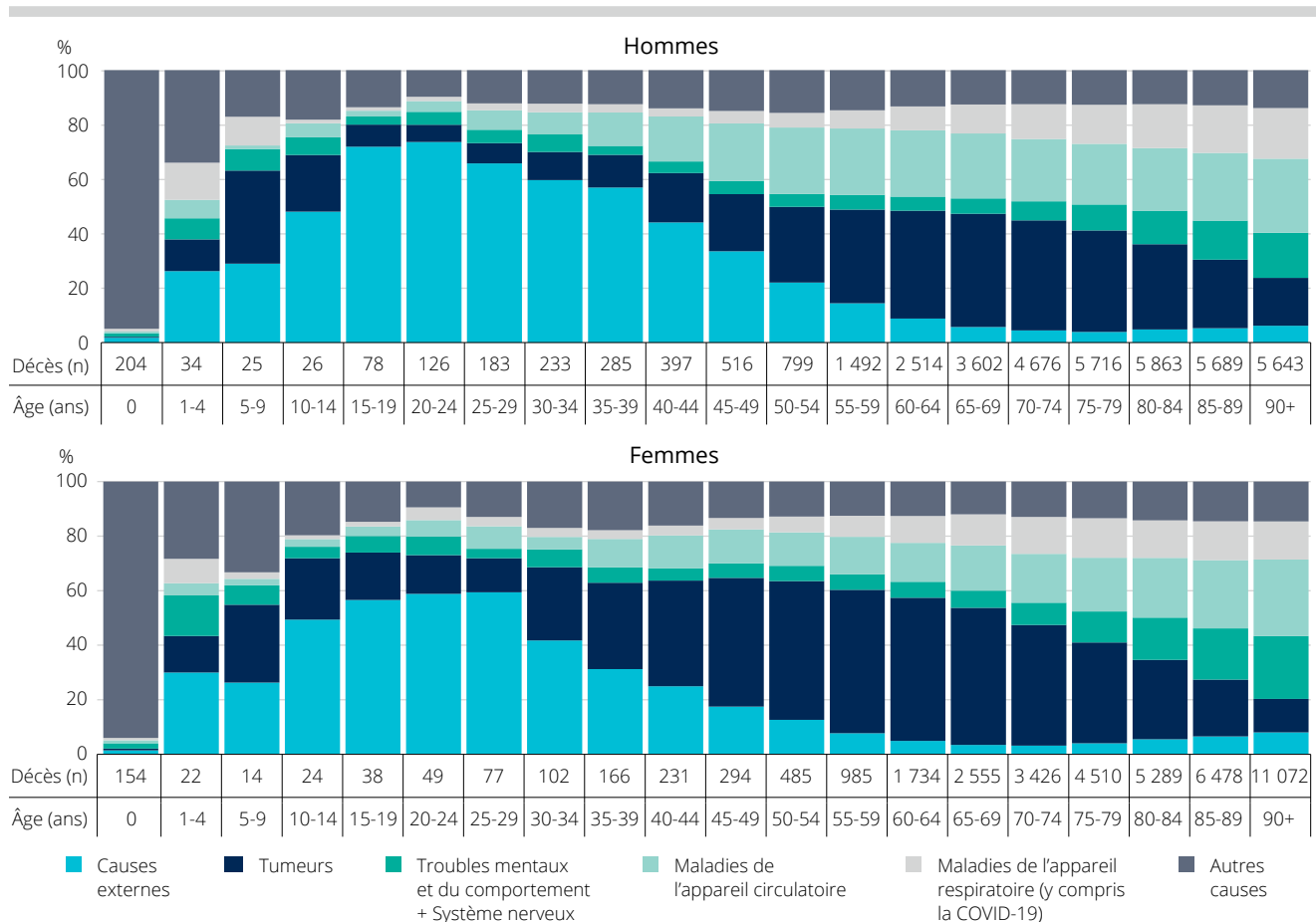
On ne meurt pas des mêmes causes aux différents âges, et la **figure 3.10** montre la répartition des décès selon quelques regroupements de causes dans les groupes d'âge, pour chaque sexe, en 2021-2023. Les causes externes de mortalité, principalement les accidents de véhicules à moteur et les suicides, figurent au sommet des causes de décès chez les jeunes adultes. Pour la période 2021-2023, elles sont à l'origine de 66 % des décès masculins survenus entre 15 et 34 ans et de 52 % des décès féminins dans le même groupe d'âge. Chez les hommes, la part des tumeurs atteint un maximum entre 65 et 69 ans (42 %), tandis que chez les femmes, c'est entre 55 et 64 ans (53 %) qu'elle atteint un sommet. Aux âges les plus avancés, les maladies de l'appareil

circulatoire devancent les tumeurs comme principales causes de décès. Quant à la catégorie formée par les troubles mentaux et du comportement et les maladies du système nerveux, elle occupe une part grandissante avec l'âge. Cette catégorie est à l'origine de 17 % des décès masculins et de 23 % des décès féminins chez les 90 ans et plus.

Depuis le début de la pandémie, la COVID-19 a principalement touché les personnes âgées. En effet, 94 % des décès liés à la COVID-19 sont survenus chez des personnes de 65 ans et plus ; cette part est un peu plus faible parmi les décès d'autres causes (85 %). La COVID-19 a été la cause initiale de 5,5 % du nombre total de décès de 2020 à 2024, mais de seulement 1,1 % des décès entre 0 et 49 ans. Chez les 90 ans et plus, elle expliquait 7,9 % des décès. Cette part a atteint 15,8 % chez les 90 ans et plus en 2020.

Figure 3.10

Répartition des causes de décès selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, moyenne annuelle 2021-2023



Source : Institut de la statistique du Québec.

TENDANCE ÉMERGENTE

La mortalité des adultes de 25 à 44 ans s'est accrue durant la pandémie, mais reste parmi les plus faibles au monde

La pandémie de COVID-19 a perturbé les tendances de la mortalité au Québec et partout dans le monde, comme le montrent l'évolution de l'espérance de vie et la surmortalité. Les résultats de [surmortalité](#) diffusés par l'ISQ indiquent que la surmortalité pour la période cumulée 2020-2024 se situe autour de 5 % pour la plupart des groupes d'âge, à l'exception des 0-49 ans, où elle est plutôt de 13 % (16 286 décès observés pour 14 450 décès attendus). Bien que le nombre absolu de décès excédentaires chez les 0-49 ans soit inférieur à celui des autres groupes d'âge, la hausse dans ce groupe d'âge suscite des questionnements, car la surmortalité n'est que partiellement expliquée par les décès directement liés à la COVID-19 (177 décès chez les 0-49 ans de 2020 à 2024) (INSPQ 2025a).

En analysant les données sur une base annuelle et en distinguant les tendances par âge à l'intérieur des 0-49 ans, on note que la hausse de la mortalité dans ce grand groupe s'explique principalement par la hausse survenue chez les adultes de 25 à 44 ans, car la mortalité aux autres âges (0-24 ans et 45-49 ans) est plutôt stable ou en baisse. Pour mettre en perspective l'évolution chez les 25-44 ans, on a illustré, à la **figure 3.11**, les tendances des taux de mortalité de ce groupe au Québec et ailleurs dans le monde depuis l'an 2000. On y constate que la hausse entre 2019 et 2022 a été assez faible au Québec et qu'elle a été suivie d'une baisse en 2023 et en 2024, ce qui a ramené les taux de mortalité à leur niveau de 2017. Ailleurs au Canada et aux États-Unis, la hausse a été antérieure à la pandémie, et s'est accentuée par

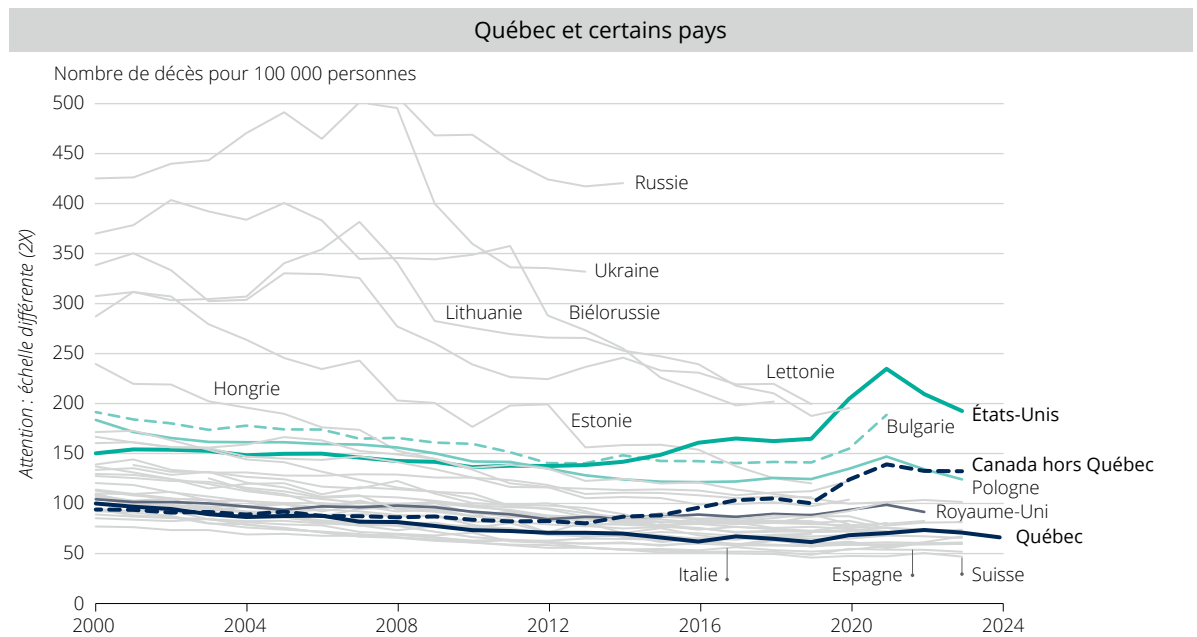
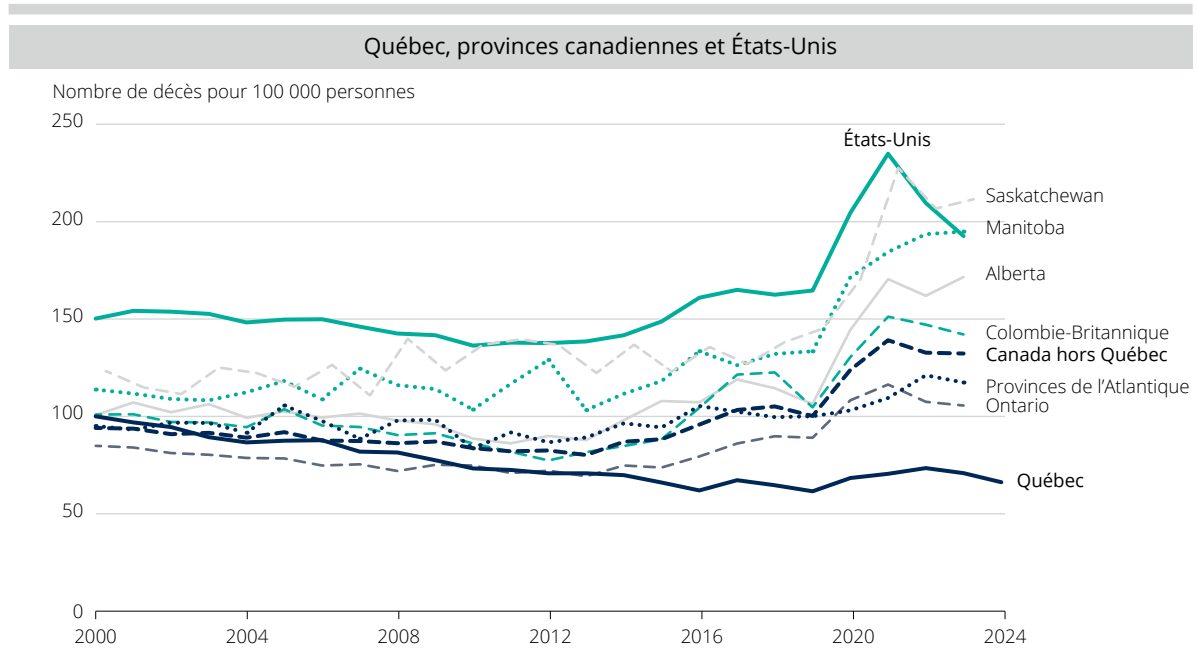
la suite. Le Québec se distingue donc maintenant de manière notable par son taux plus bas que les autres, lui qui avait une mortalité comparable à celle du Canada hors Québec à ces âges jusqu'en 2006. L'écart avec les États-Unis, déjà grand au début des années 2000, s'est accentué, de sorte que les taux de mortalité y étaient près de trois fois supérieurs à ceux du Québec en 2023. Le même rapport du simple au triple s'observe également en 2023 avec la Saskatchewan, qui enregistre généralement, avec le Manitoba, les taux les plus élevés de toutes les provinces canadiennes pour ce groupe d'âge.

Lorsqu'on compare ces taux de mortalité à ceux d'autres pays, on constate que certains d'entre eux sont plus bas que ceux du Québec (notamment ceux de la Suisse, de l'Espagne et de l'Italie). À plusieurs autres endroits, la baisse des taux semble toutefois avoir ralenti, ou même s'être arrêtée, depuis quelques années. De légères hausses ont été observées depuis 2020 (ou même avant) à plusieurs endroits. C'est le cas par exemple au Royaume-Uni et en Pologne. Cette dernière a cependant vu son taux redescendre en 2022 et en 2023, pour se situer sous celui du Canada hors Québec. La Bulgarie affiche aussi une hausse très marquée depuis 2020 : elle a enregistré un niveau de surmortalité générale parmi les plus élevés au monde durant la pandémie (Karlinsky et Kobak 2021). Il sera intéressant de suivre les tendances lorsque davantage de données seront disponibles pour 2024, pour voir si le Québec conserve sa place parmi les populations affichant la plus basse mortalité à ces âges.

Suite à la page 66

Figure 3.11

Taux de mortalité des 25-44 ans, Québec et ailleurs dans le monde, 2000-2024



Notes : Taux standardisés en calculant la moyenne des taux par âge exact de 25 à 44 ans, pour chaque population. La section du bas regroupe les pays disponibles dans la Human Mortality Database, qui, en raison de critères de qualité stricts, ne contient que les États parmi les plus développés.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.
Human Mortality Database.

Suite à la page 67

Au Québec, l'évolution récente de la mortalité entre 25 et 44 ans est liée aux surdoses

Afin d'expliquer la hausse de la mortalité des 25-44 ans, il convient d'examiner leurs causes de décès. Les données sont jugées suffisamment complètes pour réaliser cet exercice jusqu'en 2023, mais rappelons que les données de 2022 et de 2023 sont provisoires. Dans ce groupe d'âge, les causes dites « externes » (celles engendrées par des circonstances accidentelles ou des actes intentionnels) représentent environ la moitié des décès, et elles ont enregistré une hausse au cours des dernières années, alors qu'elles avaient auparavant tendance à diminuer.

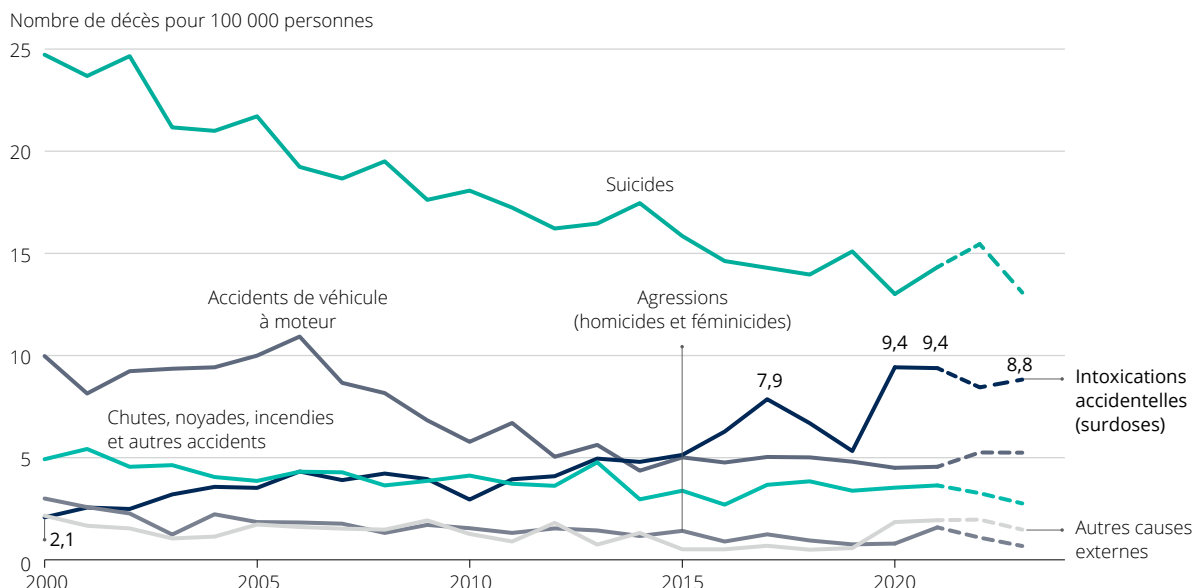
La **figure 3.12**, qui illustre le détail des sous-catégories à l'intérieur du grand groupe des causes externes, montre que la quasi-totalité de la hausse de la mortalité par cause externe depuis 2020 provient de la hausse des intoxications accidentelles (principalement des surdoses de drogue). Cette hausse est antérieure à la pandémie : la mortalité

liée à cette cause a atteint un pic en 2017 (7,9 décès pour 100 000 personnes), pour ensuite diminuer en 2018 et en 2019, et finalement atteindre un sommet en 2020 et 2021 (9,4 pour 100 000). Par rapport au niveau de 2000 (2,1 pour 100 000), la mortalité associée à cette catégorie a donc plus que quadruplé. Ces tendances sont cohérentes avec celles liées aux surdoses d'opioïdes, qui sont incluses dans cette catégorie, et sur lesquelles la pandémie a pu avoir un effet amplificateur (voir encadré p. 68).

Entre 2000 et 2014, la hausse de la mortalité par surdose a été contrebalancée par la baisse de la mortalité par suicide et par accident de véhicule à moteur, mais cet effet compensatoire ne s'est pas maintenu par la suite. Effectivement, les taux de mortalité des autres causes externes ont plutôt stagné, ou ont augmenté légèrement depuis 2015.

Figure 3.12

Taux de mortalité par cause externe, population de 25 à 44 ans, Québec, 2000-2023



Notes : Taux standardisés en calculant la moyenne des taux par groupe d'âge de 25 à 44 ans, pour chaque cause. Les données de 2022 et 2023 sont encore en cours de collecte, mais considérées suffisamment complètes pour être présentées. Les données de 2024 pour ces causes sont encore trop incomplètes pour être incluses.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Décès liés aux opioïdes

Au cours des deux dernières décennies, la mortalité liée aux surdoses a connu une forte hausse en Amérique du Nord, tout particulièrement celle liée à la consommation d'opioïdes de synthèse comme le fentanyl. Bien que le Québec soit jusqu'à présent relativement épargné par cette crise comparativement au reste du Canada et aux États-Unis, cette cause de mortalité est en augmentation ici aussi, et fait donc l'objet d'un suivi accru.

Au Québec, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) est l'organisme responsable de la vigie et de la surveillance des opioïdes et autres substances psychoactives. Pour suivre les tendances liées à cet enjeu, l'INSPQ diffuse des statistiques sur les décès provoqués par une intoxication suspectée aux opioïdes ou à d'autres drogues. Selon [ces données](#), on observe qu'après une stabilisation du nombre de décès en 2022 et 2023 à des niveaux proches de 2020, il y a eu une nouvelle augmentation du nombre de cas en 2024.

Par ailleurs, l'Agence de la santé publique du Canada compile des statistiques sur le sujet à partir des données qui lui sont soumises par les provinces et territoires. Selon l'agence, le Canada « *a connu un nombre substantiellement plus élevé de décès et d'autres méfaits associés aux opioïdes depuis le début de la surveillance en 2016 [et la] pandémie de COVID-19 pourrait avoir exacerbé la crise* » (Comité consultatif spécial fédéral, provincial et territorial sur l'épidémie de surdoses d'opioïdes 2023). D'après les [plus récentes données](#) disponibles, on estime à près de 51 000 le nombre de décès apparemment liés à une intoxication aux opioïdes entre janvier 2016 et septembre 2024. Plus récemment, pour le début de l'année 2024 (janvier à septembre), on constate ce qui suit :

- Le nombre total de décès apparemment liés à une intoxication aux opioïdes au Canada est inférieur de 12 % à celui observé pour la même période l'année précédente.
- La plupart (83 %) des décès accidentels apparemment liés aux opioïdes au Canada ont eu lieu en Colombie-Britannique, en Alberta, et en Ontario. La plupart sont survenus chez des hommes (72 %) et chez des individus âgés de 30 à 39 ans (28 %).
- Sur l'ensemble des décès accidentels apparemment liés aux opioïdes, 75 % mettent en cause du fentanyl. Ce pourcentage a augmenté de 32 % depuis 2016, mais semble s'être stabilisé au cours des dernières années. Par ailleurs, 81 % des cas sont liés à des opioïdes d'origine non pharmaceutique.

Le taux de décès apparemment liés à la consommation d'opioïdes atteignait 6,1 pour 100 000 habitants au Québec en 2023. Dans l'ensemble du Canada, il atteignait 21,5 pour 100 000 habitants, et jusqu'à 47,1 pour 100 000 habitants en Colombie-Britannique, province la plus touchée.

L'aide médicale à mourir

Le 10 décembre 2015, la *Loi concernant les soins de fin de vie* entrait en vigueur au Québec. La Commission des soins de fin de vie est l'organisme indépendant qui examine toute question concernant les soins de fin de vie et qui surveille l'application des exigences relatives à l'aide médicale à mourir (ci-après l'« AMM »). Dans son [dernier rapport](#), la Commission sur les soins de fin de vie a dévoilé les résultats suivants :

- Environ 21 800 personnes ont reçu l'AMM au Québec entre le 10 décembre 2015 et le 31 mars 2024 (dont 3 663 en 2021-2022, 5 211 en 2022-2023 et 5 717 en 2023-2024).
- Les décès par AMM représentent 7,3 % du nombre total de décès survenus au Québec en 2023-2024, une part en légère hausse par rapport à celle de l'année précédente (6,8 %). Ils comptaient pour un peu plus de 3 % des décès en 2020-2021.
- L'âge moyen des personnes ayant reçu l'AMM est passé de 71 ans en 2016 à 76 ans en 2023-2024. Elles étaient en majorité atteintes de cancer (60 %), avaient un pronostic de survie de 1 an ou moins (84 %) et présentaient à la fois des souffrances physiques et psychiques persistantes, insupportables et inapaisables (96 %).

En ce qui concerne les causes de décès des personnes ayant reçu l'AMM, le ou la médecin doit inscrire la maladie ou l'affection morbide ayant justifié le soin de fin de vie. C'est la Commission sur les soins de fin de vie qui est tenue de faire le décompte statistique des AMM effectuées, à partir des avis que les médecins qui administrent une AMM doivent lui faire parvenir.

Selon le [plus récent rapport](#) de Santé Canada sur le sujet, plus de 60 000 personnes ont reçu l'AMM au Canada depuis l'adoption de la loi fédérale le 17 juin 2016. En 2023, l'AMM a donné lieu à environ 5 % de tous les décès au Canada, et le nombre de personnes ayant reçu l'AMM a augmenté de 16 % entre 2022 et 2023.

Pour en savoir plus

De nombreuses données et analyses portant sur les décès et la mortalité au Québec et à plus petite échelle sont disponibles sur le site Web de l'ISQ. Le [nombre mensuel de décès](#) pour l'ensemble du Québec est notamment mis à jour tous les mois. Des tableaux et graphiques présentant les [nombres hebdomadaires de décès](#) et la [surmortalité hebdomadaire](#) sont également mis à jour en continu, selon un cycle trimestriel.

Tableau 3.3

Décès et taux de mortalité, Québec, 1900-2024

Année	Décès n	Taux pour 1 000	Année	Décès n	Taux pour 1 000	Année	Décès n	Taux pour 1 000	Année	Décès n	Taux pour 1 000
1900	32 778	21,0	1935	32 839	10,7	1970	40 392	6,7	2005	55 988	7,4
1901	32 219	19,6	1936	31 853	10,3	1971	41 192	6,7	2006	54 434	7,1
1902	27 408	16,5	1937	35 456	11,3	1972	42 525	6,9	2007	56 748	7,4
1903	30 876	18,3	1938	32 609	10,2	1973	43 052	6,9	2008	57 149	7,4
1904	30 549	18,0	1939	33 388	10,3	1974	43 337	6,9	2009	58 043	7,4
1905	29 071	17,0	1940	32 799	10,0	1975	43 537	6,9	2010	58 841	7,4
1906	29 969	17,4	1941	34 338	10,3	1976	43 801	6,8	2011	59 539	7,4
1907	29 007	16,3	1942	33 799	10,0	1977	43 182	6,7	2012	61 007	7,6
1908	35 052	19,1	1943	35 069	10,1	1978	43 653	6,8	2013	61 315	7,6
1909	33 231	17,5	1944	34 813	9,9	1979	42 793	6,6	2014	63 244	7,8
1910	35 183	17,9	1945	33 348	9,4	1980	43 515	6,7	2015	64 185	7,9
1911	35 904	17,9	1946	33 690	9,3	1981	42 765	6,5	2016	63 589	7,7
1912	32 980	16,2	1947	33 708	9,1	1982	43 485	6,6	2017	66 092	8,0
1913	36 200	17,5	1948	33 603	8,9	1983	44 150	6,7	2018	68 811	8,2
1914	36 002	17,1	1949	34 107	8,8	1984	44 544	6,7	2019	67 617	8,0
1915	35 933	16,8	1950	33 507	8,4	1985	45 662	6,9	2020	74 849	8,8
1916	38 206	17,6	1951	34 900	8,6	1986	46 964	7,0	2021	70 151	8,2
1917	35 501	16,0	1952	34 854	8,4	1987	47 626	7,0	2022 ^p	78 400	9,0
1918	48 902	21,8	1953	34 469	8,1	1988	47 981	7,0	2023 ^p	77 550	8,8
1919	35 170	15,4	1954	33 169	7,6	1989	48 336	7,0	2024 ^p	78 800	8,7
1920	40 686	17,5	1955	33 952	7,5	1990	48 651	7,0			
1921	33 433	14,2	1956	35 042	7,6	1991	49 243	7,0			
1922	33 459	13,9	1957	36 234	7,6	1992	48 963	6,9			
1923	35 148	14,4	1958	35 774	7,3	1993	51 831	7,2			
1924	32 356	13,0	1959	36 390	7,2	1994	51 389	7,1			
1925	32 300	12,7	1960	35 129	6,8	1995	52 722	7,3			
1926	37 251	14,3	1961	37 044	7,0	1996	52 278	7,2			
1927	36 175	13,6	1962	37 142	6,9	1997	54 281	7,5			
1928	36 632	13,5	1963	38 217	7,0	1998	54 306	7,4			
1929	37 221	13,4	1964	37 552	6,7	1999	54 959	7,5			
1930	35 945	12,7	1965	38 534	6,8	2000	53 287	7,2			
1931	34 487	12,0	1966	38 680	6,7	2001	54 372	7,4			
1932	33 088	11,3	1967	38 665	6,6	2002	55 748	7,5			
1933	31 636	10,6	1968	39 537	6,7	2003	54 972	7,3			
1934	31 929	10,6	1969	40 103	6,7	2004	55 614	7,4			

Note : Le taux de mortalité correspond au nombre de décès rapporté à la population totale. Ce taux brut est influencé par la structure par âge de la population. On lui préférera des indicateurs standardisés pour analyser l'évolution du phénomène.

Sources : Institut de la statistique du Québec (depuis 1975).
Bureau fédéral de la statistique (1926-1974).
Annuaire du Québec (1900-1925).

Tableau 3.4

Décès selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2021-2024

Groupe d'âge	2021			2022 ^p			2023 ^p			2024 ^p		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	n											
0	216	148	364	208	155	363	200	157	357	222	156	378
1-4	32	16	48	37	27	64	35	23	58	28	21	49
5-9	20	13	33	30	17	47	25	12	37	24	15	39
10-14	28	21	49	24	25	49	28	26	54	24	32	56
15-19	78	46	124	84	31	115	72	37	109	81	35	116
20-24	149	39	188	107	62	169	129	50	179	116	48	164
25-29	181	72	253	183	82	265	181	72	253	173	66	239
30-34	223	88	311	244	101	345	230	113	343	241	123	364
35-39	296	159	455	272	174	446	286	168	454	277	131	408
40-44	375	219	594	422	220	642	388	253	641	398	228	626
45-49	489	258	747	490	302	792	564	317	881	531	334	865
50-54	748	495	1 243	814	464	1 278	819	485	1 304	784	466	1 250
55-59	1 513	998	2 511	1 520	1 035	2 555	1 424	898	2 322	1 359	849	2 208
60-64	2 445	1 678	4 123	2 587	1 796	4 383	2 459	1 681	4 140	2 418	1 694	4 112
65-69	3 498	2 327	5 825	3 607	2 681	6 288	3 635	2 624	6 259	3 654	2 549	6 203
70-74	4 509	3 239	7 748	4 801	3 456	8 257	4 620	3 521	8 141	4 733	3 542	8 275
75-79	5 244	4 020	9 264	5 908	4 687	10 595	5 897	4 748	10 645	6 094	5 009	11 103
80-84	5 244	4 730	9 974	6 120	5 494	11 614	6 122	5 569	11 691	6 459	5 833	12 292
85-89	5 356	6 103	11 459	5 949	6 624	12 573	5 702	6 568	12 270	5 866	6 717	12 583
90-94	3 622	5 944	9 566	4 422	6 850	11 272	4 262	6 809	11 071	4 338	6 746	11 084
95-99	1 158	3 244	4 402	1 440	3 699	5 139	1 378	3 761	5 139	1 379	3 769	5 148
100+	143	727	870	203	946	1 149	211	991	1 202	218	1 020	1 238
Total	35 567	34 584	70 151	39 472	38 928	78 400	38 667	38 883	77 550	39 417	39 383	78 800

Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.5.1

Décès et taux de mortalité standardisé selon les principaux groupes de causes, sexes réunis, Québec, 2021-2024

Groupes de causes	Code CIM-10	2021	2022 ^p	2023 ^p	2024 ^p	2021	2022 ^p	2023 ^p	2024 ^p
		n				taux (décès pour 100 000 personnes) ¹			
Total		70 151	78 400	77 550	78 800	667,1	722,4	696,1	688,1
Maladies infectieuses et parasitaires	A00-B99	1 020	1 173	1 399	1 546	9,5	10,7	12,3	13,2
Tumeurs	C00-D48	22 043	22 099	22 774	22 885	211,9	206,3	207,5	202,5
Côlon, rectum et anus	C18-C21	2 340	2 263	2 420	2 455	22,5	21,2	22,0	21,7
Pancréas	C25	1 396	1 464	1 539	1 594	13,5	13,8	14,2	14,3
Trachée, bronches et poumon	C33-C34	6 055	6 057	6 151	6 016	57,7	55,9	55,4	52,4
Sein	C50	1 399	1 394	1 407	1 352	13,8	13,5	13,3	12,4
Prostate	C61	1 057	1 067	1 061	1 070	9,8	9,5	9,3	9,1
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	E00-E90	2 114	2 328	2 289	2 133	20,0	21,5	20,8	18,8
Diabète sucré	E10-E14	1 212	1 278	1 292	1 132	11,4	11,9	11,8	10,0
Troubles mentaux et du comportement	F00-F99	4 680	5 509	6 297	6 718	42,1	47,6	53,2	55,3
Démences organiques	F01, F03	4 297	5 157	5 927	6 307	38,3	44,2	49,6	51,5
Système nerveux	G00-G99	3 907	4 031	4 285	4 279	36,7	36,9	38,1	36,9
Maladie d'Alzheimer	G30	1 657	1 559	1 621	1 505	14,9	13,5	13,7	12,3
Appareil circulatoire	I00-I99	16 053	17 091	17 666	18 187	150,0	154,5	155,4	155,3
Maladies du cœur	I00-I09, I11, I13, I20-I51	12 305	13 055	13 508	13 884	115,1	118,1	118,9	118,7
Maladies cérébrovasculaires	I60-I69	2 798	3 075	3 129	3 215	26,0	27,6	27,5	27,3
Appareil respiratoire	J00-J99	5 410	6 511	6 709	7 405	50,2	58,6	58,2	62,7
Grippe	J09-J11	13	351	256	524	0,1	3,2	2,2	4,5
Pneumopathie	J12-J18	1 089	1 330	1 443	1 669	10,0	11,7	12,4	14,0
Voies respiratoires inférieures	J40-J47	2 668	3 114	3 221	3 399	24,9	28,2	28,0	28,9
Appareil digestif	K00-K93	3 027	3 339	3 531	3 496	28,9	30,9	31,7	30,5
Appareil génito-urinaire	N00-N99	1 681	1 820	1 717	1 780	15,5	16,2	14,9	15,0
Affections périnatales	P00-P96	247	3,2
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	Q00-Q99	165	1,9
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	R00-R99, U99.8	277	2,9
Causes externes	V01-Y89	5 180	53,8
Accidents de véhicule à moteur	V02-V04, (...)²	409	4,7
Chutes et exposition à des facteurs non précisés responsables de fractures ou de lésions	W00-W19, X59	2 484	22,5
Lésions auto-infligées (suicides)	X60-X84, Y87.0	1 028	12,1
Agressions (homicides)	X85-Y09, Y87.1	73	0,9
COVID-19 ³	U07.1, U07.2	3 340	5 903	2 299	1 373	31,0	52,8	19,8	11,5
Toutes autres causes (chapitres III, VII, VIII, XII, XIII et XV)	D50-D89, H00-H95, L00-L99, M00-M99, O00-O99, U04.9, U12.9	1 007	1 130	1 260	1 233	9,4	10,2	11,0	10,5

1. Taux standardisé selon la structure par âge, sexes réunis, de la population du Québec au 1^{er} juillet 2011.

2. V02-V04, V09.0, V09.2, V12-V14, V19.0-V19.2, V19.4-V19.6, V20-V79, V80.3-V80.5, V81.0-V81.1, V82.0-V82.1, V83-V86, V87.0-V87.8, V88.0-V88.8, V89.0 et V89.2.

3. La COVID-19 est incluse dans un chapitre spécial intitulé « Codes d'utilisation particulière ».

Note : Un tableau plus détaillé des causes de décès est disponible pour chaque année depuis 2000 sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.5.2

Décès et taux de mortalité standardisé selon les principaux groupes de causes, sexe masculin, Québec, 2021-2024

Groupes de causes	Code CIM-10	2021	2022 ^p	2023 ^p	2024 ^p	2021	2022 ^p	2023 ^p	2024 ^p
		n				taux (décès pour 100 000 personnes) ¹			
Total		35 567	39 472	38 667	39 417	801,6	863,6	817,6	805,4
Maladies infectieuses et parasitaires	A00-B99	473	536	608	670	10,8	11,9	13,0	14,1
Tumeurs	C00-D48	11 621	11 506	11 885	12 025	251,1	240,8	241,4	236,4
Côlon, rectum et anus	C18-C21	1 242	1 159	1 281	1 300	27,5	24,6	26,7	26,1
Pancréas	C25	735	758	796	819	15,5	15,7	16,0	15,9
Trachée, bronches et poumon	C33-C34	3 221	3 125	3 163	3 044	67,5	63,3	62,2	57,8
Sein	C50	16	20	14	12	0,4	0,4	0,3	0,3
Prostate	C61	1 057	1 067	1 061	1 070	24,0	23,3	22,3	21,8
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	E00-E90	1 073	1 194	1 192	1 108	24,0	25,9	25,1	22,6
Diabète sucré	E10-E14	643	685	695	631	14,2	14,8	14,5	12,6
Troubles mentaux et du comportement	F00-F99	1 751	2 049	2 283	2 471	42,6	48,0	51,5	53,5
Démences organiques	F01, F03	1 508	1 824	2 062	2 240	37,3	43,2	46,8	48,8
Système nerveux	G00-G99	1 706	1 781	1 959	2 016	38,7	38,9	41,2	40,4
Maladie d'Alzheimer	G30	478	454	507	428	11,5	10,6	11,3	9,0
Appareil circulatoire	I00-I99	8 282	8 730	9 030	9 452	188,1	191,9	191,9	193,2
Maladies du cœur	I00-I09, I11, I13, I20-I51	6 580	6 981	7 136	7 476	149,2	152,7	151,6	152,6
Maladies cérébrovasculaires	I60-I69	1 209	1 292	1 359	1 421	27,7	29,0	29,0	29,1
Appareil respiratoire	J00-J99	2 856	3 261	3 354	3 558	64,8	71,1	70,5	72,1
Grippe	J09-J11	3	158	118	219	0,1	3,6	2,6	4,7
Pneumopathie	J12-J18	561	662	707	755	13,3	15,1	15,7	16,0
Voies respiratoires inférieures	J40-J47	1 333	1 467	1 530	1 553	29,6	31,1	31,2	30,4
Appareil digestif	K00-K93	1 500	1 660	1 702	1 648	33,4	35,7	35,8	33,1
Appareil génito-urinaire	N00-N99	834	941	878	901	19,6	21,3	19,0	18,9
Affections périnatales	P00-P96	150	3,8
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	Q00-Q99	83	2,0
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	R00-R99, U99.8	156	3,6
Causes externes	V01-Y89	2 982	70,5
Accidents de véhicule à moteur	V02-V04, (...)²	302	7,0
Chutes et exposition à des facteurs non précisés responsables de fractures ou de lésions	W00-W19, X59	988	23,6
Lésions auto-infligées (suicides)	X60-X84, Y87.0	794	18,7
Agressions (homicides)	X85-Y09, Y87.1	51	1,2
COVID-19 ³	U07.1, U07.2	1 717	3 130	1 196	706	39,7	70,7	26,1	14,9
Toutes autres causes (chapitres III, VII, VIII, XII, XIII et XV)	D50-D89, H00-H95, L00-L99, M00-M99, O00-O99, U04.9, U12.9	383	436	474	452	8,9	9,7	10,2	9,2

1. Taux standardisé selon la structure par âge, sexes réunis, de la population du Québec au 1^{er} juillet 2011.

2. V02-V04, V09.0, V09.2, V12-V14, V19.0-V19.2, V19.4-V19.6, V20-V79, V80.3-V80.5, V81.0-V81.1, V82.0-V82.1, V83-V86, V87.0-V87.8, V88.0-V88.8, V89.0 et V89.2.

3. La COVID-19 est incluse dans un chapitre spécial intitulé « Codes d'utilisation particulière ».

Note : Un tableau plus détaillé des causes de décès est disponible pour chaque année depuis 2000 sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.5.3

Décès et taux de mortalité standardisé selon les principaux groupes de causes, sexe féminin, Québec, 2021-2024

Groupes de causes	Code CIM-10	2021	2022 ^p	2023 ^p	2024 ^p	2021	2022 ^p	2023 ^p	2024 ^p
		n				taux (décès pour 100 000 personnes) ¹			
Total		34 584	38 928	38 883	39 383	559,6	611,8	597,0	591,2
Maladies infectieuses et parasitaires	A00-B99	547	637	791	876	8,4	9,9	11,8	12,3
Tumeurs	C00-D48	10 422	10 593	10 889	10 860	184,4	182,3	182,7	178,1
Côlon, rectum et anus	C18-C21	1 098	1 104	1 139	1 155	18,8	18,3	18,2	18,1
Pancréas	C25	661	706	743	775	11,8	12,0	12,5	12,9
Trachée, bronches et poumon	C33-C34	2 834	2 932	2 988	2 972	50,6	50,9	50,6	48,7
Sein	C50	1 383	1 374	1 393	1 340	25,2	24,6	24,5	23,0
Prostate	C61
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	E00-E90	1 041	1 134	1 097	1 025	16,5	17,8	17,1	15,4
Diabète sucré	E10-E14	569	593	597	501	9,1	9,4	9,4	7,7
Troubles mentaux et du comportement	F00-F99	2 929	3 460	4 014	4 247	40,9	46,6	53,5	55,6
Démences organiques	F01, F03	2 789	3 333	3 865	4 067	38,6	44,5	51,1	52,7
Système nerveux	G00-G99	2 201	2 250	2 326	2 263	34,6	34,8	35,5	33,5
Maladie d'Alzheimer	G30	1 179	1 105	1 114	1 077	16,8	15,3	15,2	14,3
Appareil circulatoire	I00-I99	7 771	8 361	8 636	8 735	118,4	123,9	124,9	123,8
Maladies du cœur	I00-I09, I11, I13, I20-I51	5 725	6 074	6 372	6 408	87,1	89,9	91,7	90,5
Maladies cérébrovasculaires	I60-I69	1 589	1 783	1 770	1 794	24,3	26,5	26,0	25,8
Appareil respiratoire	J00-J99	2 554	3 250	3 355	3 847	40,3	50,4	50,0	56,3
Grippe	J09-J11	10	193	138	305	0,1	2,9	2,0	4,4
Pneumopathie	J12-J18	528	668	736	914	7,7	9,6	10,2	12,6
Voies respiratoires inférieures	J40-J47	1 335	1 647	1 691	1 846	21,8	26,5	26,1	28,2
Appareil digestif	K00-K93	1 527	1 679	1 829	1 848	25,1	26,7	28,1	27,9
Appareil génito-urinaire	N00-N99	847	879	839	879	12,8	12,8	12,1	12,6
Affections périnatales	P00-P96	97	2,6
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	Q00-Q99	82	1,9
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	R00-R99, U99.8	121	2,3
Causes externes	V01-Y89	2 198	37,0
Accidents de véhicule à moteur	V02-V04, (...)²	107	2,5
Chutes et exposition à des facteurs non précisés responsables de fractures ou de lésions	W00-W19, X59	1 496	21,3
Lésions auto-infligées (suicides)	X60-X84, Y87.0	234	5,5
Agressions (homicides)	X85-Y09, Y87.1	22	0,5
COVID-19 ³	U07.1, U07.2	1 623	2 773	1 103	667	24,8	40,9	15,5	9,3
Toutes autres causes (chapitres III, VII, VIII, XII, XIII et XV)	D50-D89, H00-H95, L00-L99, M00-M99, O00-O99, U04.9, U12.9	624	694	786	781	9,6	10,5	11,4	11,3

1. Taux standardisé selon la structure par âge, sexes réunis, de la population du Québec au 1^{er} juillet 2011.

2. V02-V04, V09.0, V09.2, V12-V14, V19.0-V19.2, V19.4-V19.6, V20-V79, V80.3-V80.5, V81.0-V81.1, V82.0-V82.1, V83-V86, V87.0-V87.8, V88.0-V88.8, V89.0 et V89.2.

3. La COVID-19 est incluse dans un chapitre spécial intitulé « Codes d'utilisation particulière ».

Note : Un tableau plus détaillé des causes de décès est disponible pour chaque année depuis 2000 sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec.

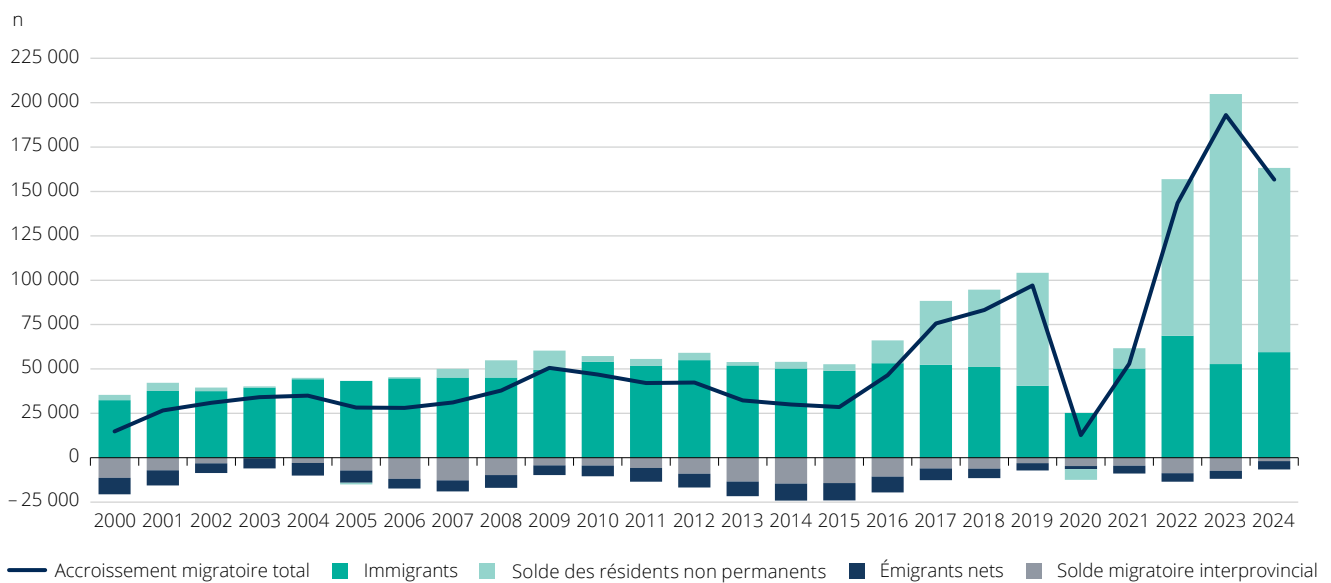
Migrations internationales et interprovinciales

De forts gains migratoires en 2024, mais moins qu'en 2023

Le solde migratoire total du Québec, qui englobe les soldes international et interprovincial, s'établit à 156 700 personnes en 2024 (figure 4.1). Ce gain est l'un des plus élevés jamais enregistrés au Québec, mais il constitue une baisse par rapport au record de 193 000 personnes enregistré en 2023. Cette baisse s'explique par une réduction au chapitre des migrations internationales, qui met un terme à deux années de forte hausse de celles-ci.

Dans l'ensemble, les mouvements migratoires internationaux ont engendré un gain net de 158 600 personnes au Québec en 2024, comparativement à 200 300 en 2023. Malgré cette baisse, le solde migratoire international de 2024 demeure un peu au-dessus de celui de 2022 (152 200 personnes) et largement supérieur à celui de toute autre année antérieure. Précisons que le solde migratoire international tient compte de l'immigration permanente, de l'immigration temporaire et de l'émigration vers l'extérieur du Canada (voir les définitions dans l'encadré de la page 77).

Figure 4.1
Migrations internationales et interprovinciales, Québec, 2000-2024



Note : Les définitions des composantes de la migration internationale et interprovinciale se trouvent dans l'encadré de la page 77.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

C'est une réduction des gains attribuables aux résidents non permanents (RNP), ou immigrants temporaires, qui explique la baisse du solde migratoire international dans la dernière année. En 2024, une augmentation nette de 103 700 RNP a été enregistrée, comparativement à 152 100 en 2023. Les données par semestres montrent que la baisse s'est concentrée dans la deuxième moitié de 2024 (**tableau 4.3** à la fin du chapitre). Tandis que le solde des RNP au premier semestre de 2024 a dépassé celui du même semestre de 2023, le solde du dernier semestre est largement inférieur à celui de l'année précédente¹. Malgré cette baisse, les gains associés à l'immigration temporaire demeurent élevés et représentent 65 % des gains migratoires internationaux en 2024. Cette composante a commencé à augmenter de manière notable à partir de 2016 et elle a dépassé les gains attribuables à l'immigration permanente pour la première fois en 2019.

Les admissions d'immigrants permanents ont pour leur part augmenté à 59 500 personnes en 2024, comparativement à 52 800 l'année précédente. Le volume plus

élevé de 68 700 admissions en 2022 s'explique par un rattrapage après la pandémie. Le niveau de la dernière année dépasse un peu ceux des années 2010-2018, mais il se situe en dessous de la fourchette de 60 400 à 64 600 admissions prévue dans le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2024 (MIFI 2023)². Les cibles pour l'année 2025 sont semblables, soit entre 62 000 et 66 500 admissions permanentes (MIFI 2024a).

L'émigration nette du Québec vers l'étranger continue d'avoir un effet limité sur le bilan migratoire : elle a engendré des pertes de – 4 700 personnes en 2024, soit un niveau semblable à celui de l'année précédente.

Enfin, les échanges migratoires avec les autres provinces canadiennes demeurent une source de pertes pour le Québec, mais le solde migratoire interprovincial de 2024 (– 1 900 personnes) est l'un des moins défavorables des dernières années. On doit remonter à 2003 pour voir des pertes moindres (– 220).

Source des données sur les migrations

Les données sur les mouvements migratoires présentées dans ce chapitre sont principalement tirées de la série de mars 2025 des estimations démographiques de Statistique Canada. Elles sont produites à partir de différentes sources de données administratives, dont celles d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et de l'Agence du revenu du Canada. Certaines de ces données pourraient encore faire l'objet de révisions pour les années les plus récentes. Différentes publications de Statistique Canada précisent les méthodes d'estimation et les limites des données sur les composantes migratoires (Statistique Canada 2016 et 2024d).

Certaines données proviennent également du ministère québécois de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), par exemple celles sur les pays d'origine et les catégories d'immigrants. Des données de recensement sont aussi exploitées.

1. Les données sur les migrations internationales sont mises à jour sur une base trimestrielle sur le [site Web](#) de l'ISQ. Les résultats des prochains trimestres indiqueront si la baisse observée dans la deuxième moitié de 2024 persiste et quelle est son ampleur. Les données du premier trimestre de 2025 seront diffusées en juin.
2. Le plan pour l'année 2024 envisageait entre 48 500 et 51 500 admissions régulières, auxquelles s'ajoutaient entre 11 900 et 13 100 admissions « hors cibles régulières » liées au Programme de l'expérience québécoise pour les diplômés et à l'écoulement de demandes d'admission de gens d'affaires.

Principales composantes de la migration internationale et interprovinciale

L'**immigration** correspond au nombre de nouvelles admissions à titre de résident permanent au Canada. Dans ce chapitre, on précisera généralement qu'il s'agit d'immigration permanente, pour la distinguer de l'immigration temporaire. Une personne peut obtenir la résidence permanente à partir de l'étranger, mais elle sera comptée uniquement lors de son arrivée au pays. Des personnes déjà présentes en sol canadien de manière temporaire (les résidents non permanents) peuvent également obtenir le statut de résident permanent.

Le **solde des résidents non permanents (RNP)** rend compte de l'évolution du nombre de personnes admises de façon temporaire au Canada. Les RNP sont fréquemment qualifiés « d'immigrants temporaires ». Il s'agit principalement de travailleurs étrangers temporaires, d'étudiants internationaux et de demandeurs d'asile (y compris les personnes protégées et les groupes apparentés)³. Une part d'entre eux deviendra éventuellement des immigrants permanents, et une autre part repartira à l'étranger. Il est possible qu'au terme de leur permis, certains anciens RNP restent au Canada sans statut légal, mais ce cas de figure n'est pas inclus dans l'univers populationnel des estimations démographiques.

L'**émigration nette** réfère aux départs vers l'extérieur du Canada. Elle correspond au nombre d'émigrants (migrants vers l'étranger), duquel on soustrait le nombre d'émigrants de retour (ex. : citoyens canadiens de retour après avoir résidé dans un autre pays). C'est le phénomène démographique le plus difficile à mesurer, et il s'obtient à partir d'estimations établies par Statistique Canada d'après diverses sources.

Le **solde migratoire international** correspond à la somme du nombre d'immigrants permanents admis et du solde des RNP, moins le nombre d'émigrants nets. Au Québec, depuis que les données sont disponibles, ce solde est positif, c'est-à-dire source de gains de population.

Le **solde migratoire interprovincial** s'obtient en soustrayant le nombre de sortants interprovinciaux du nombre d'entrants. Les sorties du Québec vers d'autres provinces sont généralement plus nombreuses que les entrées. Le solde migratoire interprovincial du Québec est donc habituellement négatif, c'est-à-dire qu'il occasionne des pertes de population.

Le **solde migratoire total** s'obtient en additionnant le solde migratoire international et le solde migratoire interprovincial. Ce solde est le résultat de l'ensemble des échanges migratoires avec l'extérieur du Québec. Il est aussi appelé accroissement migratoire total.

3. Cette catégorie, désignée par le vocable « demandeurs d'asile » dans ce chapitre à des fins de concision, regroupe l'ensemble des personnes qui ont demandé le statut de réfugié lors d'un séjour au Canada. Selon les définitions de Statistique Canada, les demandeurs d'asile sont les personnes dont la demande est encore en attente d'une décision. Les personnes protégées ont quant à elles reçu une réponse positive à leur demande d'asile, mais n'ont pas encore obtenu la résidence permanente. Enfin, les groupes apparentés ont reçu une réponse négative à leur demande d'asile ou ont retiré leur demande, mais n'ont pas encore quitté le Canada ou régularisé leur statut. Toutes ces personnes peuvent également être titulaires d'un permis de travail ou d'études.

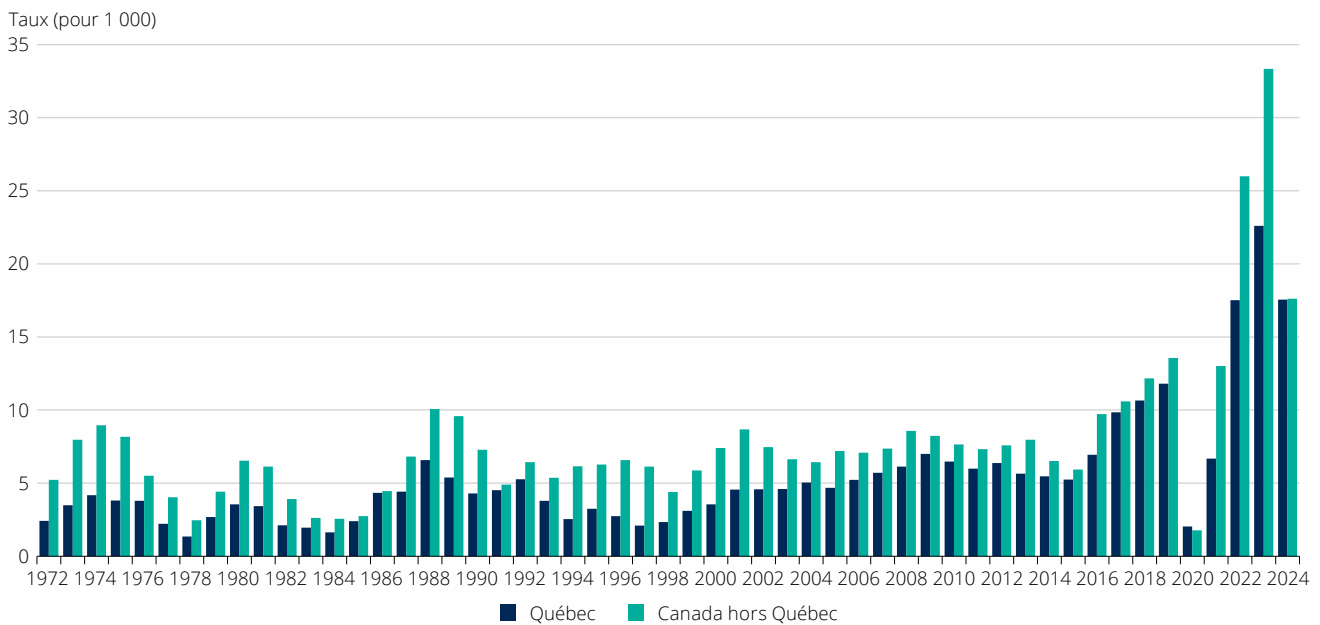
Une baisse des gains migratoires internationaux moins marquée au Québec que dans le reste du Canada

La figure 4.2 présente les taux nets de migration internationale pour le Québec et le reste du Canada depuis 1972. Ces taux expriment les gains engendrés par les migrations internationales au prorata de la population afin de permettre les comparaisons. On constate que les

tendances du Québec sont généralement semblables à celles du reste du Canada, mais que l'ampleur des gains est habituellement plus faible au Québec. En 2024, les gains ont toutefois été équivalents, soit de 18 pour mille. Dans les deux cas, les gains ont diminué comparative-ment à 2023, mais la baisse a été plus marquée dans le reste du Canada, d'où le rapprochement des taux. Il faut dire qu'en 2023, les gains enregistrés dans le reste du Canada s'étaient élevés à un niveau rarement atteint ailleurs dans le monde (voir encadré ci-bas).

Figure 4.2

Taux net de migration internationale, Québec et reste du Canada, 1972-2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

L'accroissement migratoire du Québec et du reste du Canada a atteint des niveaux rarement observés ailleurs dans le monde

À l'international, des données parfaitement comparables sont difficiles à obtenir, mais selon les estimations des Nations Unies, qui remontent jusqu'à 1950, les taux d'accroissement migratoire des pays de l'OCDE n'ont que très rarement dépassé le seuil de 20 pour mille depuis cette époque. Un niveau de 25 pour mille aurait été observé durant les années 1960 en Israël, et un pic de 39 pour mille y aurait aussi été atteint en 1990 lors de l'accueil d'un grand nombre de migrants en provenance de l'ex Union soviétique. Plus récemment, des niveaux entre 20 et 30 pour mille auraient été atteints en 2022 dans certains pays d'Europe de l'Est en raison de la guerre en Ukraine. Certains pays ou régions moins industrialisés ont connu des taux plus élevés que 30 pour mille lors d'épisodes de guerre ou de cataclysmes, ou plus précisément lors des mouvements de retour (Nations Unies 2024).

Lorsque l'on distingue les gains attribuables à l'immigration permanente et ceux associés à l'immigration temporaire au cours des années récentes, on peut voir que le Québec continue d'accueillir moins d'immigrants permanents que le reste du Canada au prorata de sa population (**figure 4.3**). En 2024, le taux d'immigration permanente est de 7 pour mille au Québec et de 13 pour mille dans le reste du Canada. Toutes proportions gardées, le Québec a ainsi accueilli deux fois moins d'immigrants à titre de résident permanent que le reste du Canada. Au Québec, le taux d'immigration permanente est revenu à son niveau pré-pandémique, mais dans le reste du Canada, il se maintient à des niveaux plus élevés.

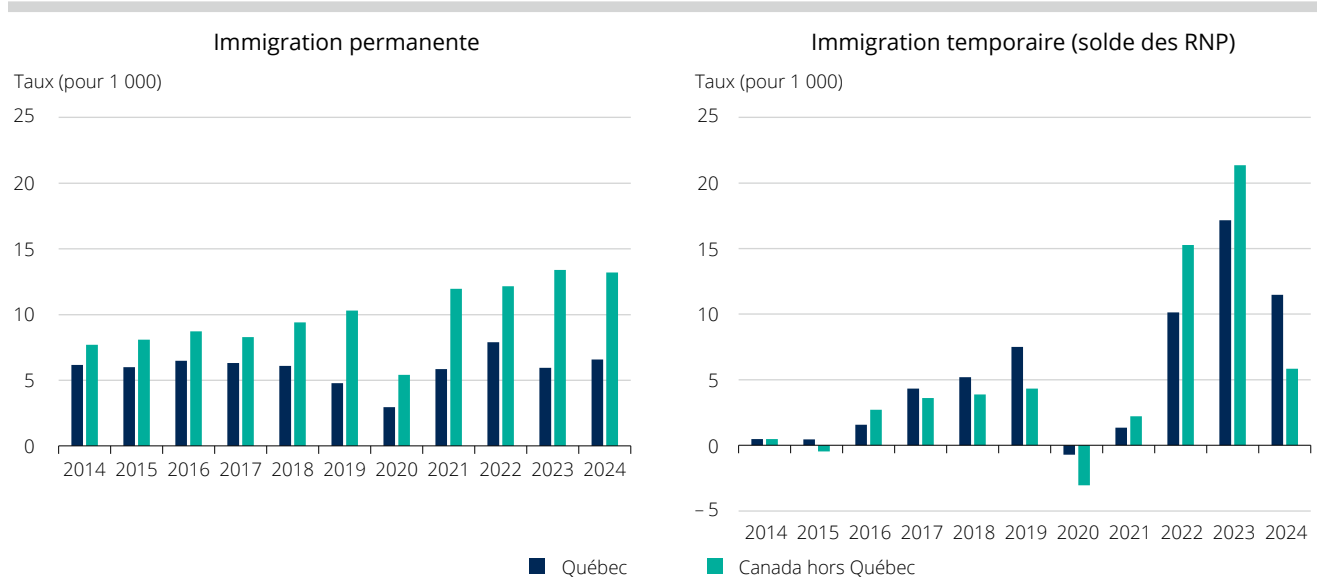
Le portrait est différent en ce qui concerne les gains associés aux résidents non permanents, puisque le Québec affiche des gains proportionnellement plus importants que le reste du Canada en 2024, comme ce fut le cas tout juste avant la pandémie. L'immigration temporaire a ensuite repris plus fortement dans le reste du Canada en 2022 et 2023, mais y a ralenti de façon plus importante en 2024, au point où les gains qui en découlent sont redevenus inférieurs à ceux du Québec.

Le détail à l'échelle des provinces canadiennes (non illustré) nous apprend que toutes les provinces ont vu leurs gains migratoires internationaux s'atténuer en 2024, après avoir atteint un sommet en 2023. Partout, les gains demeurent toutefois parmi les plus élevés jamais enregistrés. L'Alberta affiche les plus forts gains (24 pour mille), suivie de la Saskatchewan et du Manitoba (respectivement 22 et 20 pour mille). La Colombie-Britannique (18 pour mille) affiche un taux équivalent à celui du Québec, tandis que les gains sont un peu plus faibles, soit de 16 pour mille, en Ontario ainsi que dans les provinces atlantiques réunies.

Des éléments de comparaison supplémentaires portant spécifiquement sur les immigrants permanents et sur les résidents non permanents au Québec et dans les autres provinces sont présentés plus loin dans ce chapitre.

Figure 4.3

Taux d'immigration permanente et temporaire, Québec et reste du Canada, 2014-2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les migrations internationales ont pris de l'ampleur dans toutes les régions

Les immigrants qui arrivent au Québec s'établissent encore majoritairement à Montréal, mais on note une hausse des gains associés aux migrations internationales dans toutes les régions administratives au cours des dernières années. Ce phénomène revêt un intérêt particulier en raison des [objectifs de régionalisation](#) visés par les politiques d'immigration québécoises depuis plusieurs décennies (MIFI 2024b).

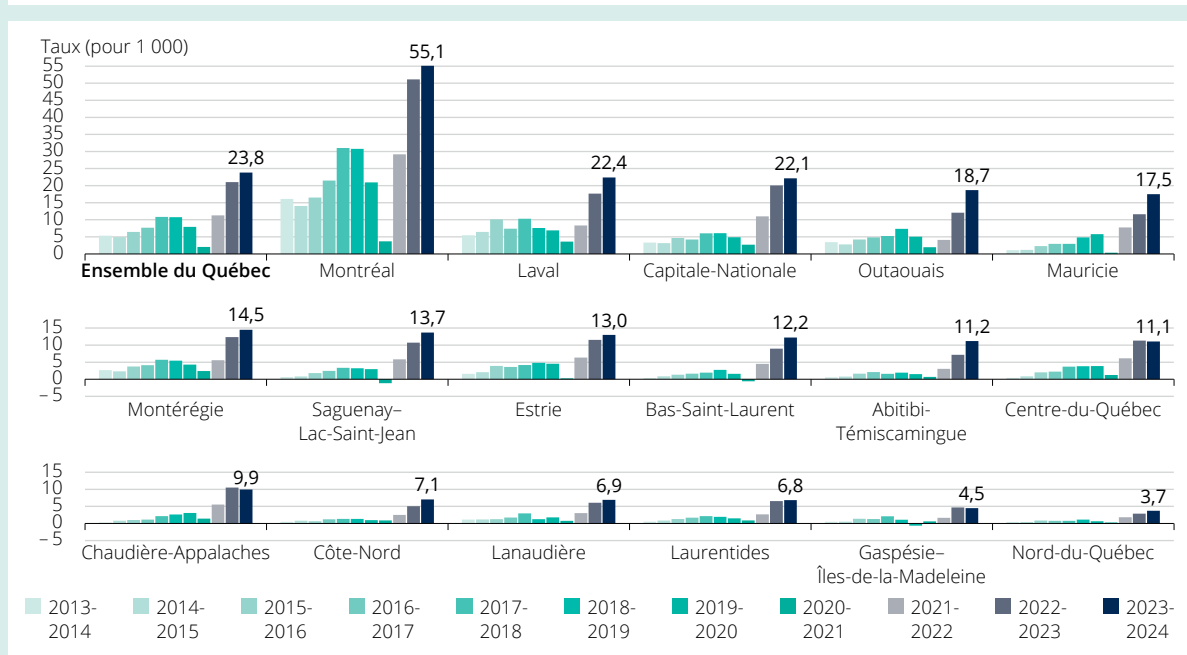
La **figure 4.4** illustre l'évolution des gains migratoires internationaux dans chacune des 17 régions administratives depuis 2013-2014. On y voit plus précisément les taux nets de migration internationale, qui expriment le solde migratoire international par tranche de 1 000 habitants afin de permettre les comparaisons entre des régions de taille différente. Soulignons que les données régionales sont disponibles du 1^{er} juillet d'une année donnée au 1^{er} juillet de l'année suivante, et ce, jusqu'au 1^{er} juillet 2024. Elles ne couvrent donc pas encore la réduction des gains, et plus spécifiquement des gains associés à l'immigration temporaire, observée au Québec dans la deuxième moitié de 2024.

Montréal est la région où les gains migratoires internationaux ont de nouveau été, et de loin, les plus élevés au prorata de la population en 2023-2024 (55 pour mille). Suivent les régions de Laval et de la Capitale-Nationale, mais avec des taux qui correspondent à moins de la moitié de celui de Montréal (22 pour mille). À l'autre bout du classement, six régions affichent des taux inférieurs à 10 pour mille.

Suite à la page 81

Figure 4.4

Taux net de migration internationale, régions administratives du Québec, 2013-2024



Notes : Selon le découpage des régions administratives au 31 décembre 2023.

Taux mesuré entre le 1^{er} juillet d'une année et celui de l'année suivante.

Les régions sont classées selon le taux d'accroissement de la période 2023-2024, du plus élevé au plus faible.

Les données détaillées depuis 2001 sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Malgré le fait que les gains restent relativement faibles dans certaines régions, la tendance à la hausse est généralisée. Dans toutes les régions, les gains migratoires internationaux ont atteint en 2023-2024 leur plus haut niveau depuis que les données sont disponibles à cette échelle (2001-2002), ou sont demeurés élevés après avoir culminé en 2022-2023. Dans certaines régions hors Montréal, la hausse des gains a été de forte ampleur. Par exemple, dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Chaudière-Appalaches et de la Côte-Nord, le taux de 2023-2024 est cinq fois plus élevé que la moyenne enregistrée au cours de la période 2016-2019, tout juste avant la pandémie. Le taux a été multiplié par deux à Montréal durant cette période. Il importe de souligner que dans chacune des régions comme dans l'ensemble du Québec, les gains migratoires internationaux des dernières années ont reposé principalement sur l'immigration temporaire (ISQ 2025b).

L'immigration fait surtout croître la population âgée de 20 à 34 ans

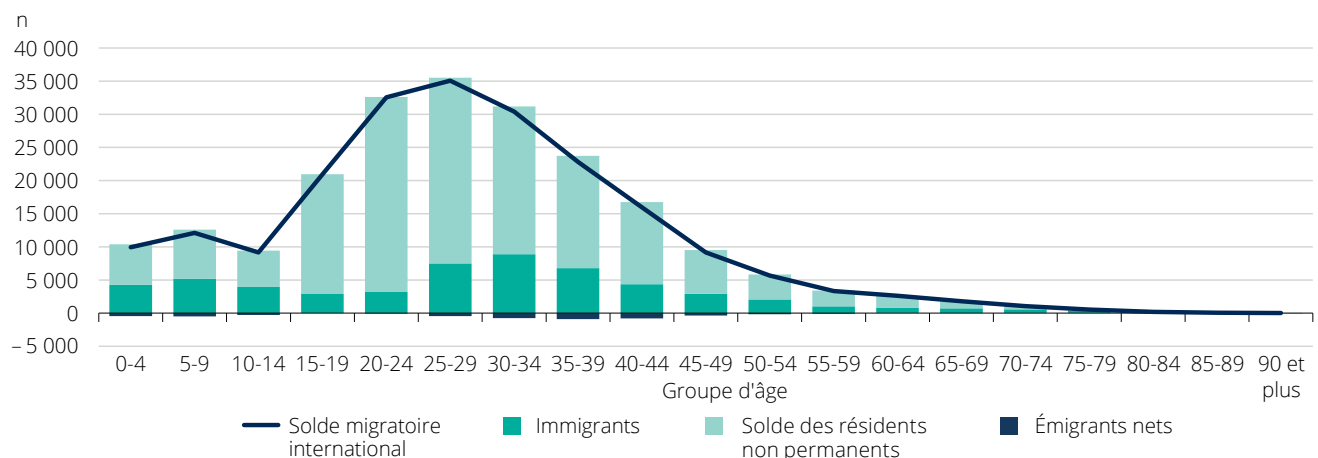
L'accroissement engendré par les migrations internationales ne se répartit pas également entre les groupes d'âge, puisque les immigrants, permanents ou temporaires, se concentrent au sein de la population d'âge actif, et plus particulièrement chez les plus jeunes d'entre eux. Entre le 1^{er} juillet 2023 et le 1^{er} juillet 2024 (période la plus récente où des données par âge sont disponibles), la population a augmenté de 213 400 personnes en raison des mouvements migratoires internationaux. Près de

la moitié (46 %) de cette croissance s'observe chez les personnes âgées de 20 à 34 ans (figure 4.5). Lorsque l'on distingue l'immigration permanente et temporaire, on constate que leur répartition par groupe d'âge n'est pas tout à fait la même. Le nombre d'admissions d'immigrants permanents atteint un sommet chez les 30-34 ans, alors que chez les résidents non permanents, les plus forts gains nets se font chez les 20-24 ans.

Si l'on rapporte les gains à la population, on obtient un taux d'accroissement migratoire international, tous âges confondus, de 24 pour mille en 2023-2024 (données non illustrées). Ce taux se hisse cependant à plus de 60 pour

Figure 4.5

Migrations internationales selon le groupe d'âge, Québec, 2023-2024



Note : Il s'agit de l'âge au début de la période. Les enfants nés et ayant migré au cours de l'année sont ajoutés à l'âge 0.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

mille chez les 20-24 ans et les 25-29 ans. En d'autres mots, la population de 20 à 29 ans a augmenté de 6 % en raison des migrations internationales, et ce, en une seule année. Les 30-34 ans et les 15-19 ans sont les deux autres groupes d'âge où les gains internationaux sont les plus élevés, soit respectivement de 48 et de 44 pour mille.

En ce qui concerne la répartition selon le genre, le Québec accueille généralement autant d'immigrants que d'immigrantes (données non illustrées). On compte en revanche plus d'hommes que de femmes chez les résidents non permanents, soit 142 hommes pour 100 femmes parmi les effectifs estimés au 1^{er} juillet 2024. Les hommes sont surtout surreprésentés chez les RNP âgées de 25 à 49 ans (158 hommes pour 100 femmes), mais ce ratio s'inverse à partir de 60 ans, où les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

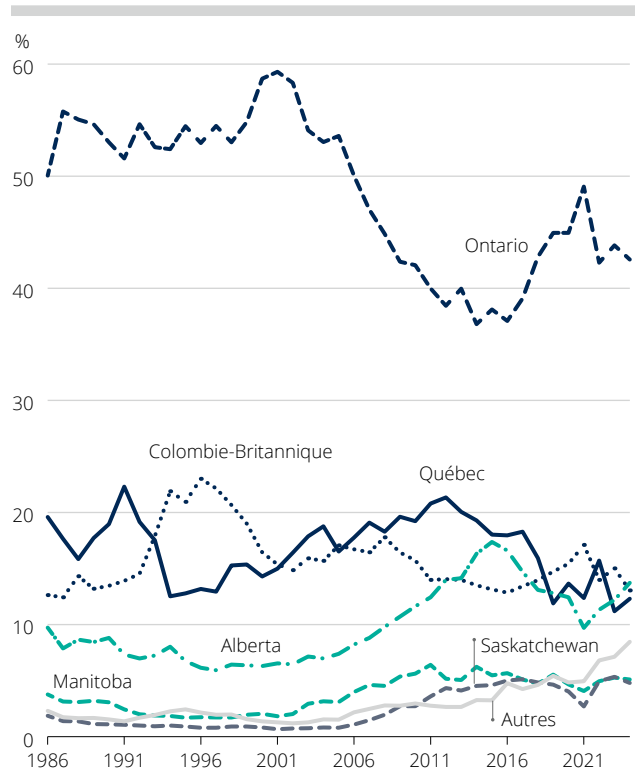
Le Québec a accueilli 12% des immigrants permanents admis au Canada en 2024

Dans l'ensemble du Canada, 483 600 immigrants ont été admis comme résidents permanents en 2024, soit le nombre le plus élevé depuis 1972 (Statistique Canada 2025a). Ce nombre est en phase avec la cible de 485 000 immigrants prévue dans le plan d'immigration du gouvernement fédéral pour 2024-2025 (IRCC 2024c). Le nouveau plan pour la période 2025-2027 prévoit l'accueil d'un moins grand nombre d'immigrants au cours des prochaines années, soit de 395 000 en 2025, de 380 000 en 2026 et de 365 000 en 2027 (IRCC 2024b).

Les immigrants permanents accueillis au Québec comptent pour 12,3 % de ceux admis au Canada en 2024 (figure 4.6). Comme c'est généralement le cas, le Québec a donc accueilli une part d'immigrants inférieure à son poids démographique à l'intérieur du Canada (22 %). Depuis 2019, la part des nouveaux immigrants qui prévoient s'installer au Québec est généralement inférieure à 15 %. Elle a été à son plus bas en 2023 (11,2 %). Elle était d'environ 20 % au début de la décennie 2010.

Figure 4.6

Répartition de l'immigration permanente par province, Canada, 1986-2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025).
Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

L'Ontario est de loin la province qui reçoit le plus grand nombre d'immigrants permanents au Canada. En 2024, elle en a accueilli 205 900, un nombre correspondant à 42,6 % des immigrants permanents admis au pays. Cette part a déjà été de plus de 50 %, mais elle est inférieure à ce seuil depuis le début des années 2000. L'Alberta (13,7 %), la Colombie-Britannique (13,0 %) et le Québec (12,3 %) se situent respectivement au deuxième, au troisième et au quatrième rang en 2024. Viennent ensuite le Manitoba (5,1 %) et la Saskatchewan (4,8 %). La part totale des quatre provinces de l'Atlantique et des trois territoires se situe à 8,5 %.

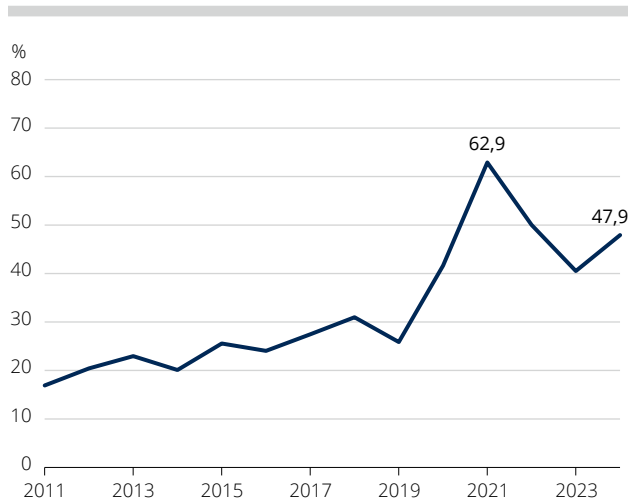
Parmi les immigrants permanents admis en 2024, près de la moitié ont déjà eu un statut de résident non permanent

Dans un contexte de hausse de l'immigration temporaire, il est devenu plus fréquent que les immigrants aient séjourné au Canada avec un statut temporaire avant l'obtention de la résidence permanente. Rappelons que le statut temporaire peut être lié à un permis de travail ou d'études ou à une demande d'obtention du statut de réfugié.

Parmi les immigrants permanents admis au Québec en 2024, 48 % ont préalablement été des résidents non permanents (figure 4.7). Cette part tournait autour de 20 % au début de la décennie 2010, avant que le phénomène prenne de l'ampleur. Précisons que le sommet de 63 % atteint en 2021 est conjoncturel : la fermeture des frontières après le début de la pandémie a freiné les admissions de personnes en provenance de l'étranger, alors qu'il demeurerait possible d'admettre comme résidents permanents des personnes déjà sur place.

Figure 4.7

Part des immigrants admis ayant déjà eu le statut de résident non permanent (RNP), Québec, 2011-2024



Note : Il s'agit de la part des personnes admises ayant déjà obtenu un ou plusieurs permis temporaires avant l'obtention de la résidence permanente. Ces personnes peuvent ne pas résider au Québec au moment de l'admission.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

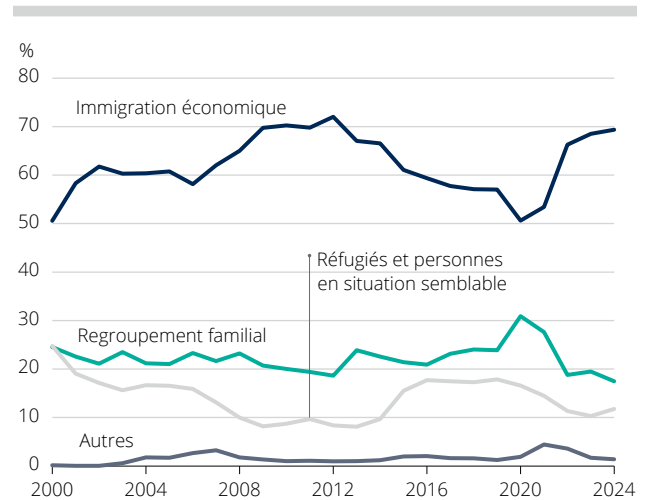
L'immigration économique représente près de 70 % des admissions permanentes en 2024

D'un point de vue administratif, les immigrants permanents sont classés en trois grandes catégories d'admission, plus une catégorie résiduelle (figure 4.8). Cette répartition est basée sur l'appartenance à une catégorie d'immigrants qui comprend le requérant principal et, s'il y a lieu, son conjoint et les personnes à sa charge.

La catégorie « immigration économique » forme le groupe le plus important et comprend 69,3 % des immigrants permanents admis en 2024, une proportion légèrement supérieure à celle de 2023 (68,5 %) et la plus élevée depuis le sommet atteint en 2012 (72,0 %). Il s'agit principalement de travailleurs qualifiés (60,1 %) et, dans une moindre mesure, de gens d'affaires (9,2 %) (données non illustrées). La catégorie « regroupement familial » représente 17,5 % des immigrants en 2024, soit la plus faible part enregistrée depuis que les données sont disponibles (1980). Cette catégorie compte pour moins de 20 % de l'immigration permanente pour une troisième année

Figure 4.8

Répartition des immigrants permanents admis selon la catégorie d'admission, Québec, 2000-2024



Note : La catégorie « Autres » inclut les demandeurs du statut de réfugié non reconnus et les cas d'ordre humanitaire. Les données depuis 1980 sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

consécutives, après s'être maintenue au-dessus de ce seuil de 2013 à 2021. La catégorie « réfugiés et personnes en situation semblable » regroupe quant à elle 11,8 % des immigrants, soit un peu plus qu'au cours des deux années précédentes. Cette part avait fluctué de 15 % à 18 % de 2015 à 2021.

Environ 74 % des immigrants permanents admis au Québec en 2023 étaient toujours présents en janvier 2025

Le taux de présence en janvier 2025 des immigrants admis au Québec comme résidents permanents au cours de l'année 2023 est estimé à 74 % (tableau 4.1). Ce taux varie toutefois en fonction de la catégorie d'immigration. En effet, il est de 82 % chez les travailleurs qualifiés, de 23 % chez les gens d'affaires, de 79 % chez les personnes de la catégorie « regroupement familial » et de 83 % chez les réfugiés et les personnes en situation semblable.

Tableau 4.1

Population immigrante admise au Québec en 2023 et présente en janvier 2025 selon la catégorie d'immigration

Catégorie	Population immigrante admise en 2023		
	Admise	Présente en janvier 2025	Taux de présence en janvier 2025
	n		%
Immigration économique	36 221	25 956	71,7
Travailleurs qualifiés	29 861	24 472	82,0
Gens d'affaires	6 283	1 421	22,6
Regroupement familial	10 300	8 125	78,9
Réfugiés et personnes en situation semblable	5 441	4 497	82,7
Autres immigrants ¹	895	761	85,0
Total	52 857	39 339	74,4

1. Demandeurs du statut de réfugié non reconnus et cas d'ordre humanitaire.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de ceux de Statistique Canada.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour la première fois, le Cameroun arrive en tête des pays de naissance des nouveaux immigrants permanents

Parmi les immigrants permanents admis au Québec en 2024, près de la moitié (49,2 %) sont nés en Afrique, 21,8 % en Asie, 15,0 % en Europe et 13,8 % en Amérique.

Le Cameroun (15,4 %) arrive en tête des pays d'origine, une position qu'il n'avait jamais occupée auparavant. Il devance la France (12,3 %), la Chine (7,8 %), la Tunisie (6,8 %), l'Algérie (6,1 %) et le Maroc (5,2 %) (tableau 4.2). Le Cameroun a vu sa part augmenter considérablement au cours des dernières années. À titre comparatif, 5,9 % des immigrants admis au cours de la période 2019-2023 étaient nés dans ce pays. La France figure pour sa part

habituellement dans les positions de tête du classement, tout comme la Chine. Les pays du Maghreb sont également toujours bien représentés parmi les principaux pays de naissance. L'Algérie et le Maroc ont souvent été une source d'immigration plus importante que la Tunisie, mais cette dernière les devance en 2024.

Haïti se maintient également parmi les principaux pays de naissance des immigrants au fil du temps, à l'instar de la Côte-d'Ivoire, de la Colombie, de l'Inde ou de l'Iran. En revanche, le classement de 2024 présente quelques changements comparativement à celui de la période 2019-2023. Le Liban, le Mexique et la République démocratique du Congo se sont ajoutés parmi les 15 principaux pays de naissance, en remplacement de la Syrie, des États-Unis et des Philippines.

Tableau 4.2

Immigrants permanents admis selon le pays de naissance, Québec, 2019-2023 et 2024

Rang	Moyenne annuelle 2019-2023			2024 ^p		
	Pays de naissance	n	%	Pays de naissance	n	%
	Total	47 520	100,0	Total	59 426	100,0
1	France	6 602	13,9	Cameroun	9 127	15,4
2	Chine	4 254	9,0	France	7 327	12,3
3	Cameroun	2 827	5,9	Chine	4 630	7,8
4	Algérie	2 642	5,6	Tunisie	4 045	6,8
5	Maroc	2 203	4,6	Algérie	3 650	6,1
6	Haïti	2 064	4,3	Maroc	3 095	5,2
7	Tunisie	2 003	4,2	Haïti	2 195	3,7
8	Inde	1 730	3,6	Côte d'Ivoire	1 546	2,6
9	Côte d'Ivoire	1 448	3,0	Colombie	1 386	2,3
10	Iran	1 291	2,7	Liban	1 292	2,2
11	Syrie	1 136	2,4	Inde	1 062	1,8
12	Brésil	1 086	2,3	Brésil	1 037	1,7
13	États-Unis	908	1,9	Mexique	1 018	1,7
14	Colombie	887	1,9	Iran	959	1,6
15	Philippines	874	1,8	République démocratique du Congo	946	1,6
	Autres pays	15 563	32,8	Autres pays	16 111	27,1

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de ceux de Statistique Canada.

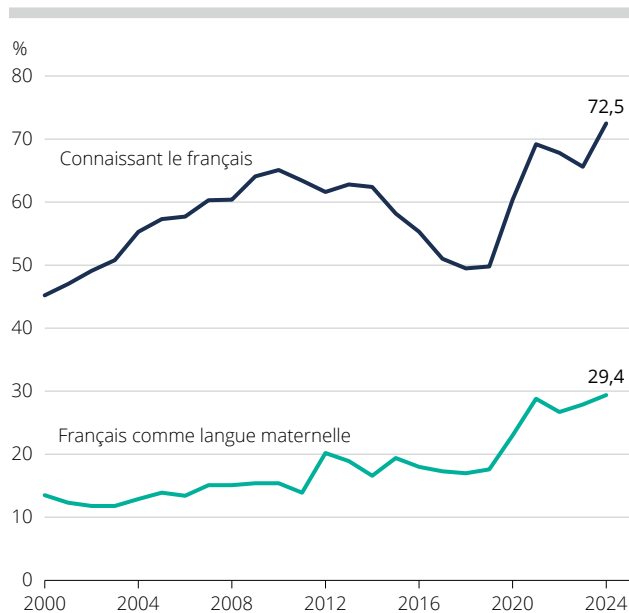
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2024, la part des nouveaux immigrants permanents connaissant le français atteint un sommet de 73 %

Selon des données du MIFI sur la connaissance du français et de l'anglais des immigrants permanents, 72,5 % de ceux admis en 2024 ont déclaré connaître le français (figure 4.9). Plus précisément, 39,7 % ont déclaré connaître le français seulement, et 32,8 % ont affirmé connaître le français et l'anglais (données non illustrées). Cette part cumulée est la plus élevée enregistrée depuis que des données comparables sont recueillies. Après avoir augmenté dans les années 1990 et 2000, la part des nouveaux immigrants connaissant le français avait décliné au cours de la décennie 2010, mais elle s'est redressée à compter de 2020. Une évolution semblable s'observe pour la langue maternelle des immigrants, alors que la part du français atteint 29,4 % en 2024, ce qui constitue également un sommet.

Figure 4.9

Part des immigrants permanents admis connaissant le français, ou ayant le français comme langue maternelle, Québec, 2000-2024



Note : Les connaissances linguistiques sont déclarées au cours du processus de sélection ou d'admission des personnes immigrantes. La catégorie « Connaissant le français » regroupe les personnes pouvant communiquer en français ou en français et en anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Après avoir fortement augmenté, le nombre de RNP au Québec pourrait diminuer

Comme mentionné précédemment dans ce chapitre, les résidents non permanents (RNP) représentent une part grandissante de l'accroissement démographique du Québec. La croissance inédite de cette population au cours des dernières années ressort clairement à la figure 4.10, qui présente la variation annuelle de leur nombre (ou solde) depuis que les données sont disponibles, soit depuis 1972. Après avoir connu une croissance généralement modérée de 1972 à 2015, le nombre de RNP s'est accru à un rythme accéléré à compter de 2016. Cet élan a été freiné en 2020 et 2021 par la pandémie et la fermeture des frontières, au point où une baisse du nombre de RNP présents au Québec a été enregistrée en 2020 (- 6 000). Ce nombre est reparti à la hausse au début de 2022 et a connu une augmentation record en 2023 (+ 152 100 RNP). En 2024, 103 700 RNP se sont ajoutés à la population, soit la plus forte hausse après celle de 2023.

Des données complémentaires rendues disponibles par Statistique Canada permettent de préciser que le solde de 103 700 RNP de 2024 résulte d'un flux entrant de 238 600 nouveaux RNP, et d'un flux sortant de 134 900 RNP, constitué par les départs vers l'extérieur du Québec et les transitions vers le statut de résident permanent (données non illustrées). Soulignons qu'un solde négatif comme celui de l'année 2020 ne signifie pas qu'aucun nouveau RNP n'est arrivé au Québec pendant cette année, mais plutôt que les sorties ont été supérieures aux entrées.

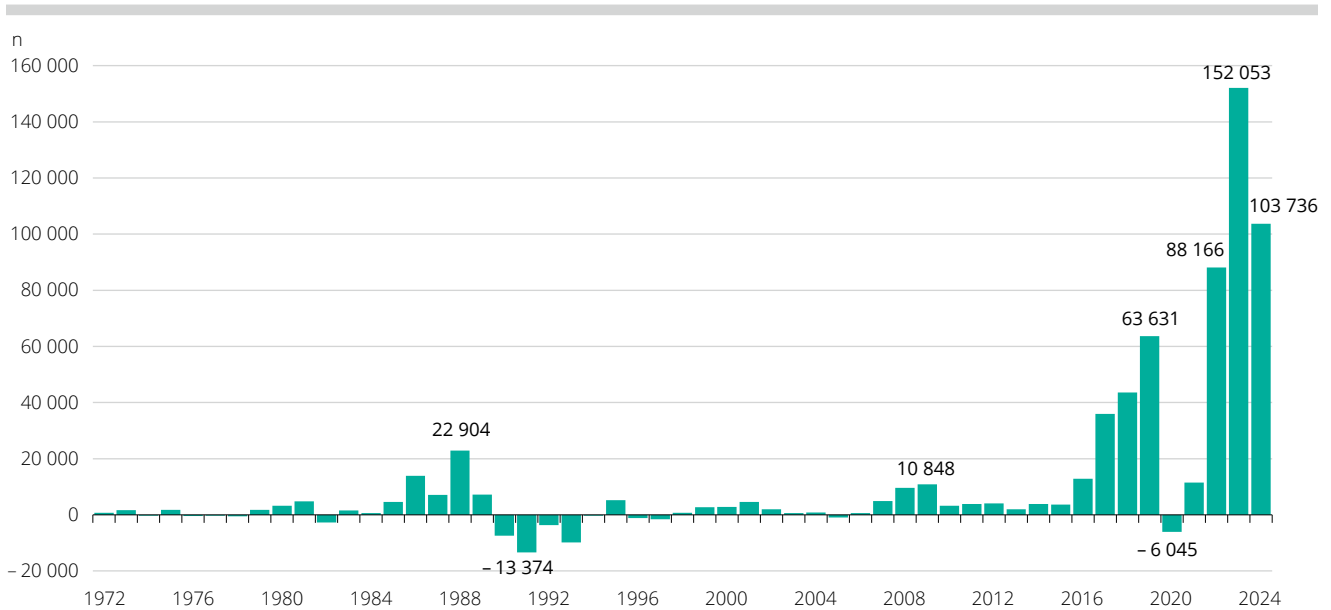
La hausse importante du nombre de RNP au cours des dernières années a porté leur effectif total à environ 616 600 personnes au Québec au 1^{er} janvier 2025 selon l'estimation de Statistique Canada (figure 4.11). À cette date, les RNP représentent ainsi 6,8 % de la population québécoise. Cette part est de 7,3 % dans l'ensemble du Canada. Le gouvernement canadien a annoncé vouloir ramener cette dernière proportion à 5 % d'ici 2027 (IRCC 2024a). Le solde de RNP pourrait donc être négatif en 2025 et en 2026, puisque selon les nouvelles

orientations, les RNP qui deviendront des résidents permanents ou qui quitteront le Canada au cours des deux prochaines années devraient être plus nombreux

que ceux qui entreront au pays. Le gouvernement québécois a également annoncé son désir de voir diminuer le nombre de RNP au Québec.

Figure 4.10

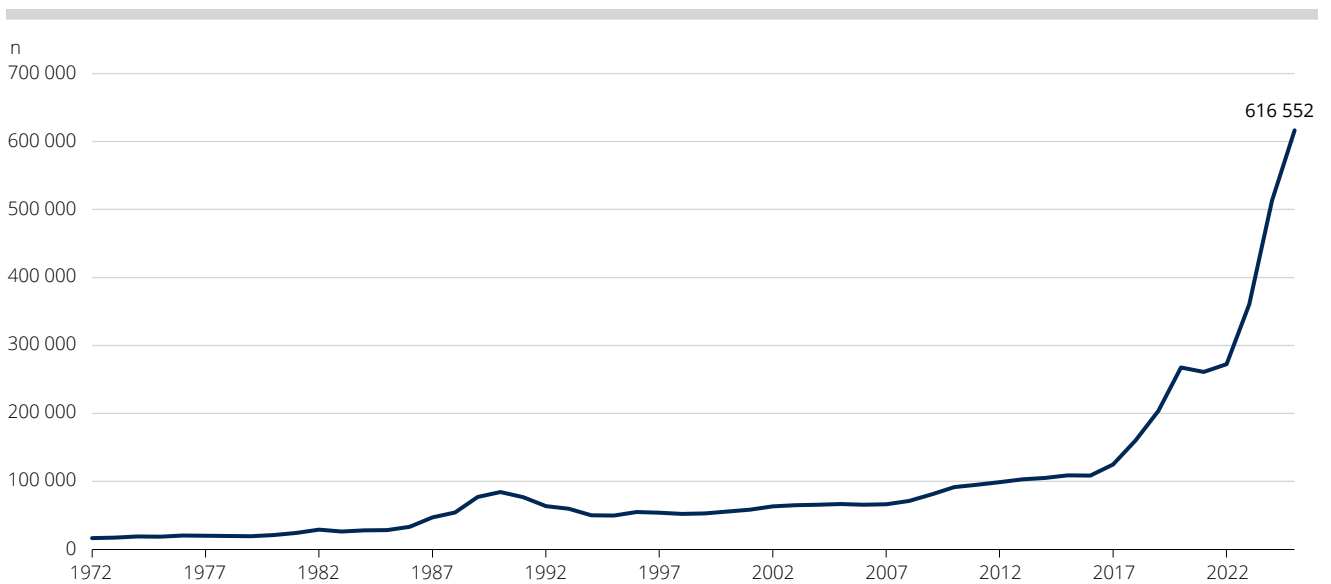
Solde des résidents non permanents, Québec, 1972-2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.11

Effectifs de résidents non permanents au 1^{er} janvier, Québec, 1972-2025



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (juin 2023 pour les données avant 2021 ; mars 2025 pour les données à compter de 2021). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les estimations de résidents non permanents

Les effectifs de RNP sont estimés par Statistique Canada sur la base des permis de séjour valides et des demandes d'asile en traitement à la date de référence, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Le nombre de RNP augmente lorsqu'une personne arrive de l'étranger sous ce statut, et il diminue lorsqu'un RNP quitte le territoire ou est admis comme résident permanent. On l'exprime donc fréquemment en termes de solde, soit la différence entre les effectifs au début et à la fin d'une période.

La méthode d'estimation des RNP a été modifiée par Statistique Canada en 2023 et en 2024. Ces révisions méthodologiques ont été appliquées aux données à partir de juillet 2021, mais pas aux données antérieures, ce qui entraîne une rupture de série chronologique. La révision de 2024 concerne plus spécifiquement la répartition des demandeurs d'asile entre les provinces et territoires. Elle a conduit à une révision à la baisse de l'estimation du nombre de résidents non permanents au Québec pour les années concernées.

Les séries de données sur les effectifs de RNP détaillés selon le type (travailleurs étrangers temporaires, étudiants internationaux, demandeurs d'asile et autres) et selon l'âge et le genre ont le 1^{er} juillet 2021 comme point de départ.

Dans le présent document, les estimations de RNP de 2024 sont provisoires. Comme les déplacements interprovinciaux et internationaux des RNP sont difficiles à mesurer précisément compte tenu des sources de données disponibles, ces statistiques renferment une plus forte part d'incertitude. Pour plus d'information sur les aspects méthodologiques, voir les publications de Statistique Canada (2016 et 2024d).

Les travailleurs étrangers temporaires comptent pour près de la moitié de la hausse des RNP depuis 2021

Les données disponibles permettent de suivre l'évolution des différents types de RNP dans la population québécoise à partir du 1^{er} juillet 2021 (figure 4.12). Le nombre total de RNP a augmenté de 354 600 entre cette date et le 1^{er} janvier 2025. On note une hausse des effectifs dans toutes les catégories, mais c'est la catégorie des travailleurs étrangers temporaires qui a le plus contribué à la croissance totale : le nombre de titulaires de permis de travail a crû de 164 500, soit 46 % de la hausse totale. La croissance du nombre de demandeurs d'asile (+ 120 100) représente quant à elle 34 % de la hausse. La contribution des autres catégories est plus modeste.

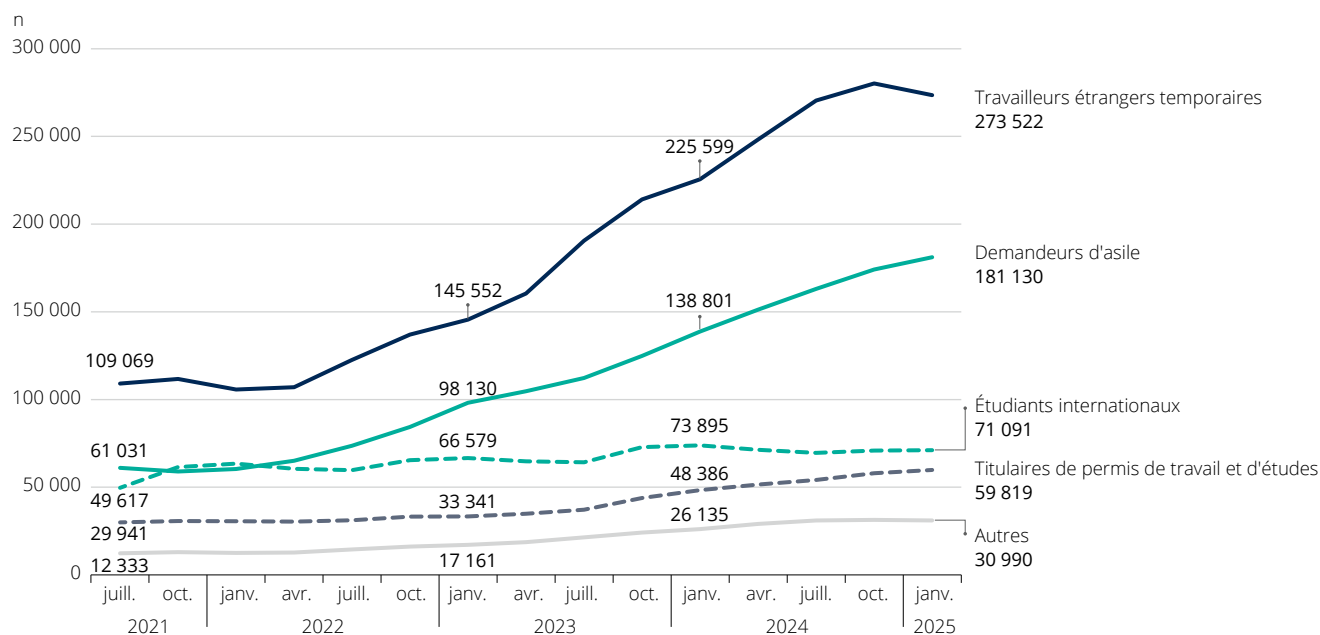
Dans toutes les catégories, la croissance des effectifs a été particulièrement forte en 2023, et moindre en 2024, à l'exception du groupe des demandeurs d'asile, dont la croissance au cours de la dernière année a été de même ampleur que l'année précédente, soit autour de 40 000.

Le nombre de travailleurs temporaires a augmenté de 47 900 en 2024, après avoir connu une hausse particulièrement forte en 2023 (+ 80 000). On note parallèlement une légère baisse du nombre d'étudiants internationaux (- 2 800). Cette baisse est toutefois compensée par une hausse des RNP détenant à la fois un permis de travail et un permis d'étude (+ 11 400), ce qui signifie que le nombre total de RNP aux études a vraisemblablement augmenté.

Au 1^{er} janvier 2025, les travailleurs temporaires représentent 44 % des effectifs de RNP du Québec, tandis que la part des demandeurs d'asile est de 29 % et celle des étudiants internationaux, de 12 % (figure 4.13). La proportion des RNP qui sont titulaires d'un permis de travail et d'études est quant à elle de 10 %, tandis que les autres catégories se répartissent dans le 5 % restant. Soulignons par ailleurs que plusieurs demandeurs d'asile possèdent également un permis de travail ou un permis d'études.

Figure 4.12

Effectifs de résidents non permanents selon le type, Québec, 1^{er} juillet 2021 au 1^{er} janvier 2025



Note : La catégorie des demandeurs d'asile comprend également les personnes protégées et les groupes apparentés. Les personnes dans cette catégorie peuvent également être titulaires d'un permis de travail ou d'études. La catégorie « Autres » comprend principalement les membres de la famille qui accompagnent les titulaires de permis. Elle comprend aussi les titulaires de permis de séjour temporaire non compris ailleurs.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Le Québec accueille 20 % des RNP présents au Canada, une part qui s'élève à 40 % pour le groupe des demandeurs d'asile

À l'échelle du Canada, le nombre estimé de RNP s'est accru de 291 200 personnes en 2024, ce qui porte leur effectif total à environ 3 millions de personnes au 1^{er} janvier 2025 selon l'estimation provisoire de Statistique Canada. Comme au Québec, la croissance enregistrée en 2024 a été inférieure à la croissance record de 2023 (+ 820 800).

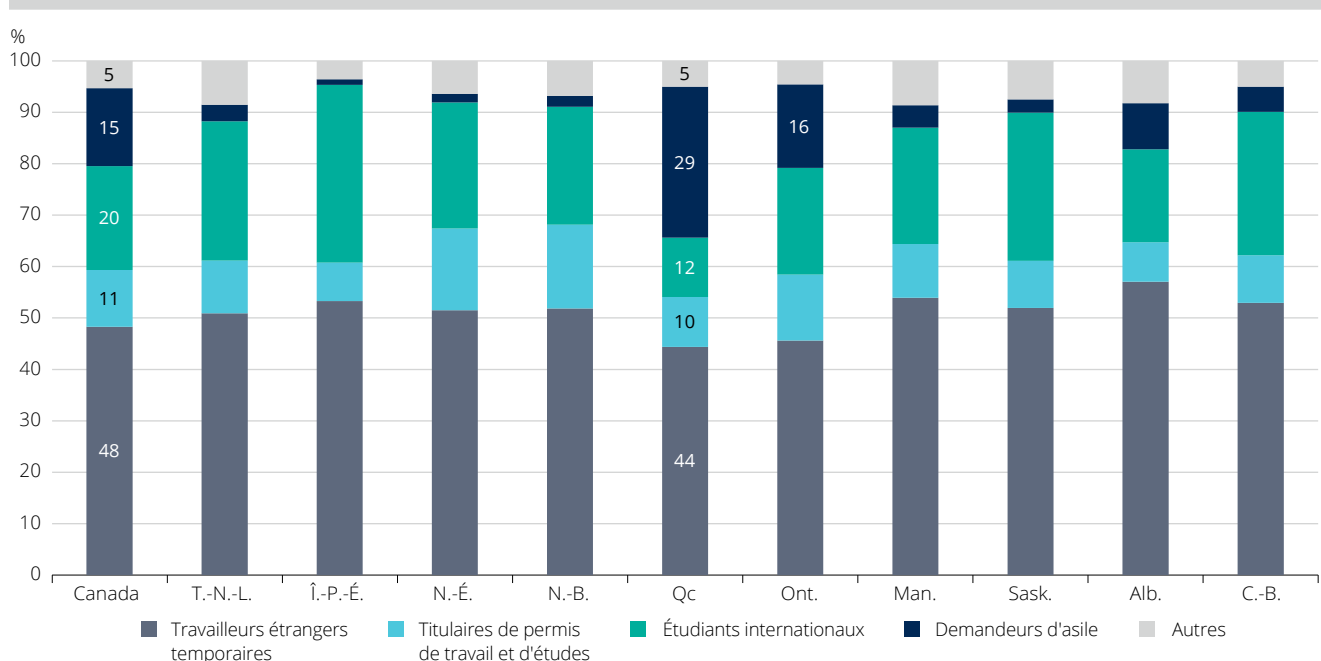
Au 1^{er} janvier 2025, la répartition des RNP du Canada était la suivante : 45 % en Ontario, 20 % au Québec, 18 % en Colombie-Britannique et 9 % en Alberta (données non illustrées). Les autres provinces et territoires se partagent les 8 % restants. Globalement, la part du Québec s'apparente donc à son poids démographique (22 %), mais elle varie selon le type de RNP, particulièrement en ce

qui concerne la catégorie des demandeurs d'asile. Le Québec compterait en effet 40 % des demandeurs d'asile présents au Canada, 19 % des travailleurs étrangers temporaires, 12 % des étudiants internationaux et 18 % des RNP détenant un permis de travail et d'études.

Si on analyse plutôt la répartition des différents types de RNP au sein de chacune des provinces (figure 4.13), on constate que les demandeurs d'asile représentent une part nettement plus importante au Québec. Alors que cette catégorie compte pour 29 % des RNP installés au Québec au 1^{er} janvier 2025, elle représente 16 % de ceux installés en Ontario et 9 % ou moins dans les autres provinces. Pour l'ensemble du Canada, la proportion est de 15 %. En contrepartie, le Québec affiche une plus faible part d'étudiants internationaux que les autres provinces et, dans une moindre mesure, une plus faible part de travailleurs temporaires. Soulignons toutefois que cette dernière catégorie forme le plus important contingent de RNP, au Québec comme ailleurs au Canada.

Figure 4.13

Répartition des résidents non permanents selon le type, Canada et provinces, 1^{er} janvier 2025



Note : La catégorie des demandeurs d'asile comprend également les personnes protégées et les groupes apparentés. Les personnes dans cette catégorie peuvent également être titulaires d'un permis de travail ou d'études. La catégorie « Autres » comprend principalement les membres de la famille qui accompagnent les titulaires de permis. Elle comprend aussi les titulaires de permis de séjour temporaire non compris ailleurs.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

L'évolution de la population immigrante à travers les recensements

Si les données présentées dans ce chapitre concernent principalement les flux annuels de migration, l'effet cumulatif de ces flux sur la composition de la population peut être suivi à partir des données de recensement. En effet, ces données portent sur l'ensemble de la population immigrante présente au Québec au moment du recensement, qui est issue des flux migratoires sur plusieurs années. Soulignons que le plus récent recensement a été tenu en mai 2021. Les données qu'on peut en tirer ne concernent donc pas les nombreux immigrants permanents et RNP admis depuis.

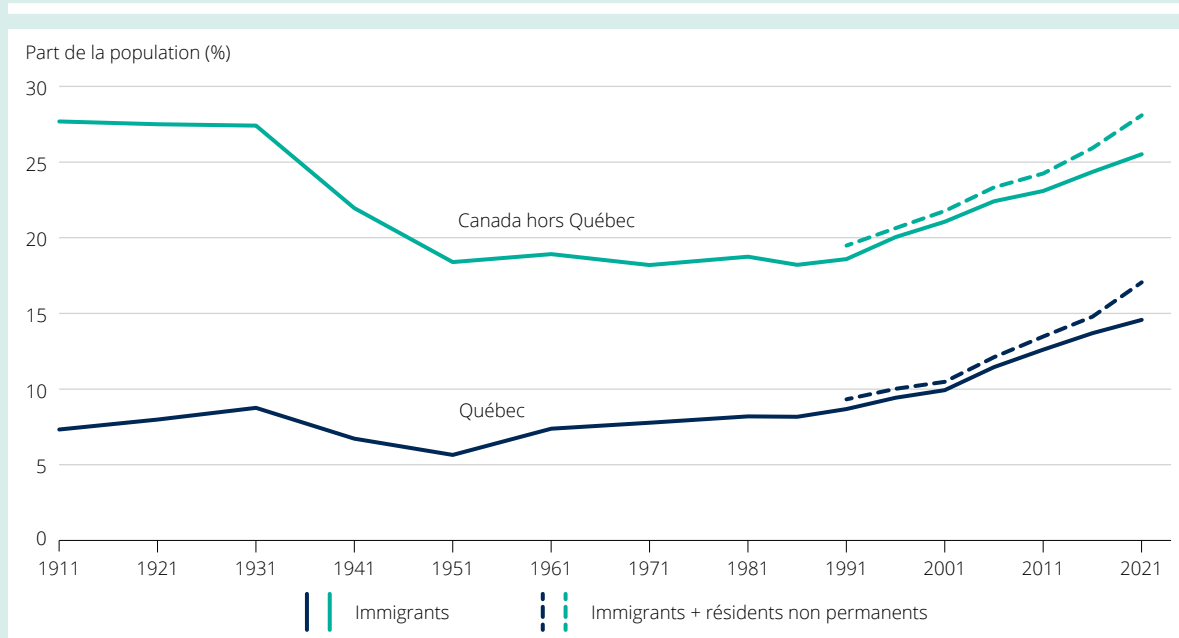
La **figure 4.14** présente l'évolution de la part des immigrants au sein de la population depuis 1911, au Québec et dans le reste du Canada. Pour le Québec, cette part oscillait entre 6 % et 8 % de 1911 à 1986, et on observe depuis une augmentation régulière. La part des immigrants atteint 14,6 % en 2021, ou 17,0 % si l'on inclut les résidents non permanents. Dans le reste du Canada, ces parts atteignent respectivement 25,5 % et 28,1 % en 2021.

Le Recensement de 2021 nous apprend également que 11 % de l'ensemble de la population québécoise est dite de deuxième génération, un concept qui désigne les personnes nées au Canada, mais dont au moins un parent est né à l'étranger. Chez les enfants de moins de 15 ans, cette part monte à 25 % (**figure 4.15**).

Suite à la page 92

Figure 4.14

Part d'immigrants dans la population totale, Québec et reste du Canada, 1911-2021

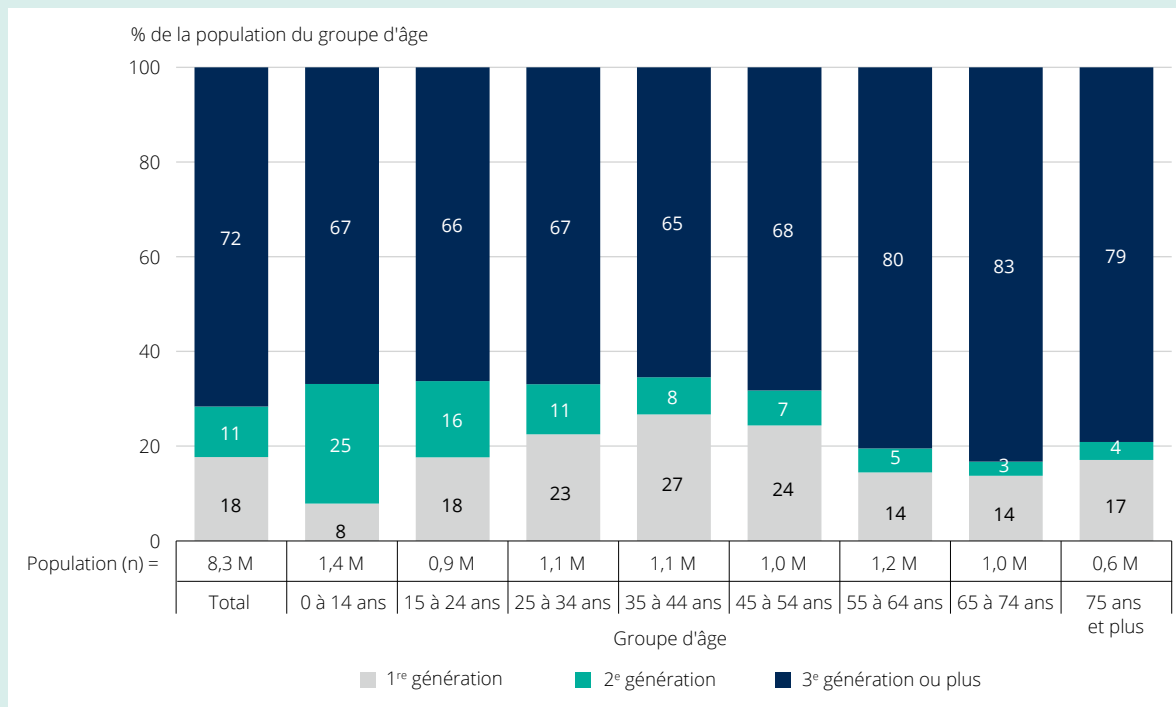


Note : Pour les recensements les plus récents, le statut d'immigration est disponible seulement pour la population des ménages privés (ce qui exclut celle en logement collectif). Avant le Recensement de 1991, on ne recueillait pas de données sur les résidents non permanents (RNP) parce qu'ils étaient considérés comme des résidents étrangers.

Source : Statistique Canada, Recensements de la population.

Figure 4.15

Statut des générations selon le groupe d'âge, Québec, 2021



Notes : 1^{re} génération : personnes nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, d'immigrants, mais aussi de résidents non permanents.
2^e génération : personnes nées au Canada, dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, d'enfants d'immigrants.
3^e génération ou plus : personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés au Canada.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, *Tableau 98-10-0326-01*.

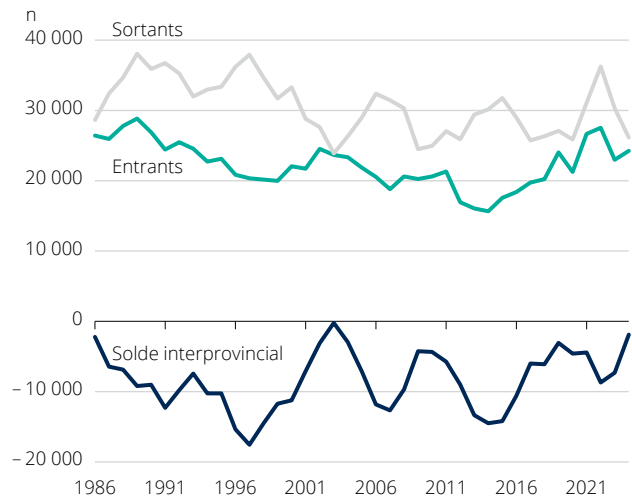
Les recensements offrent plusieurs autres informations sur les caractéristiques socioculturelles et les conditions de vie de la population issue de l'immigration. Il importe toutefois de noter que les données sur l'immigration sont disponibles pour la population dans les ménages privés seulement, ce qui exclut la population en logement collectif (ex. : prison, refuge, campements de travailleurs, résidence pour aînés). Jusqu'en 2006, seule la population en logement collectif institutionnel était exclue. De plus, les données sont publiées sans ajustement pour le sous-dénombrement net. Or, dans certains sous-groupes de population, comme les immigrants et les RNP, ce sous-dénombrement net peut être supérieur à la moyenne, c'est-à-dire que leur dénombrement est moins complet (Statistique Canada 2024b).

En migration interprovinciale, les pertes restent parmi les plus faibles des dernières décennies

Le solde migratoire interprovincial du Québec est estimé à $-1\,900$ personnes en 2024, alors qu'il était d'environ $-7\,300$ personnes en 2023 (tableau 4.3 à la fin du chapitre). Comme l'illustre la figure 4.16, le solde de la dernière année est parmi les moins défavorables des dernières décennies. Les pertes migratoires interprovinciales du Québec se sont grandement atténuées depuis le milieu des années 2010, où elles étaient d'environ $-14\,000$ personnes. De façon générale, cette réduction notable des pertes s'explique surtout par une hausse du nombre d'entrants en provenance des autres provinces.

À l'échelle canadienne, l'Alberta est de nouveau la principale bénéficiaire des échanges migratoires entre les provinces en 2024, avec un gain net de $36\,100$ personnes (données non illustrées). Elle est suivie de loin par la Nouvelle-Écosse ($+1\,900$) et le Nouveau-Brunswick ($+1\,200$). Terre-Neuve-et-Labrador est la seule autre province où le solde est positif, mais les gains sont minimes ($+50$). Parmi les provinces déficitaires, c'est l'Ontario qui affiche les pertes les plus importantes pour une quatrième année consécutive

Figure 4.16
Entrants, sortants et solde migratoire interprovincial, Québec, 1986-2024



Note : Données détaillées dans les tableaux 4.3 et 4.4.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025).
Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

en 2024 ($-23\,600$ personnes). L'effet de la migration interprovinciale est également négatif en Colombie-Britannique ($-5\,900$), en Saskatchewan ($-4\,500$), au Manitoba ($-3\,000$) et, dans une moindre mesure à l'Île-du-Prince-Édouard (-100).

Estimation de la migration interprovinciale

La migration interprovinciale mesure les déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Cette migration peut inclure les déplacements entre provinces d'immigrants permanents admis au cours des années passées, mais pas les déplacements des résidents non permanents, dont la migration sera captée dans le solde des RNP de chaque province ou territoire. Les mouvements sont estimés par Statistique Canada à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) et du fichier T1FF (établi à partir du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada).

En raison de différences dans la source des données et dans la méthode de calcul, la comparaison entre les estimations provisoires et les estimations définitives des entrants et des sortants interprovinciaux doit être faite avec prudence. Dans le présent document, les estimations des mouvements migratoires interprovinciaux de 2024 sont provisoires.

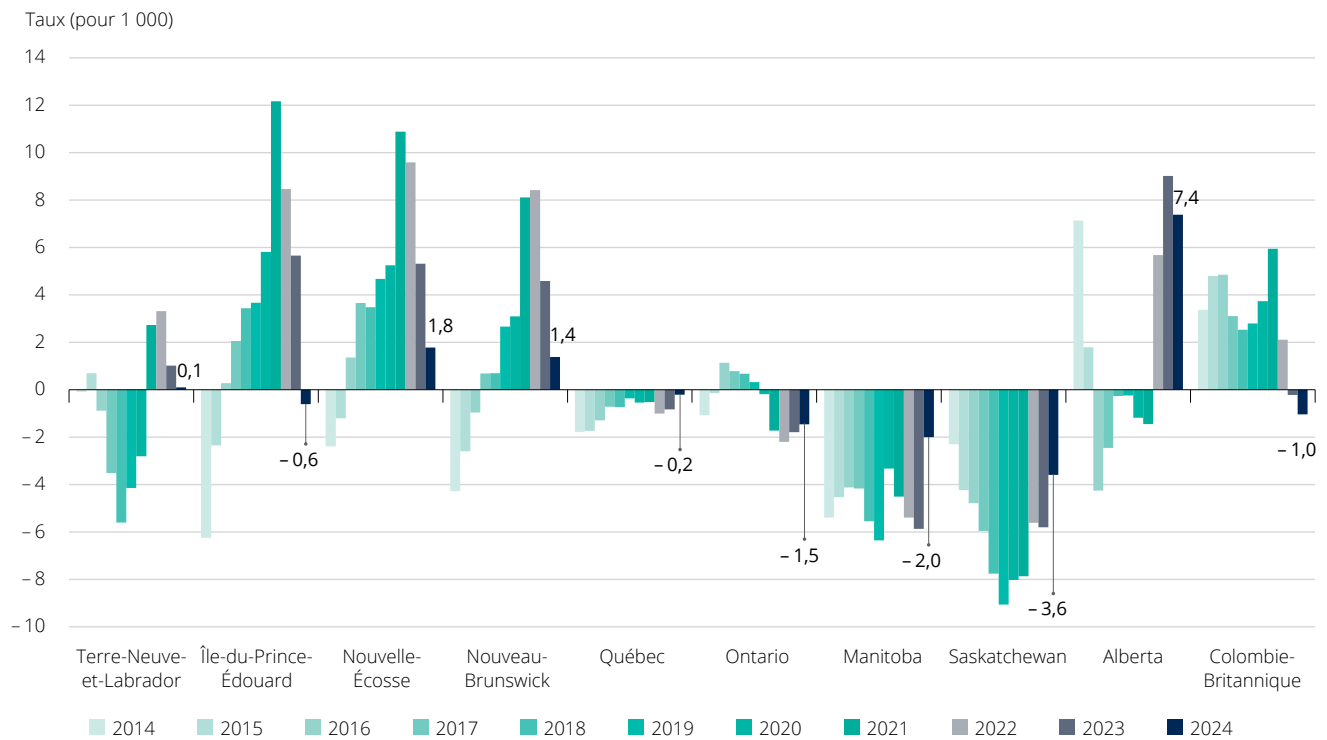
Pour plus d'information sur les aspects méthodologiques, voir les publications de Statistique Canada (2016 et 2024d).

Pour mieux comparer l'ampleur des gains ou des pertes découlant des migrations interprovinciales dans des provinces de taille différente, la **figure 4.17** présente les taux nets de migration interprovinciale de 2014 à 2024. Ces taux correspondent au solde migratoire interprovincial d'une province rapporté à sa population. En termes relatifs, les pertes du Québec sont généralement beaucoup plus faibles que celles des autres provinces déficitaires. En 2024, le taux est de $-0,2$ pour mille au Québec, comparativement à $-3,6$ pour mille en Saskatchewan, à $-2,0$ pour mille au Manitoba, et à $-1,5$ pour mille en Ontario. Les pertes sont de $-1,0$ pour mille en Colombie-Britannique et de $-0,6$ pour mille à l'Île-du-Prince-Édouard. À l'opposé, l'Alberta enregistre un taux positif de $7,4$ pour mille, soit largement au-dessus des taux de la Nouvelle-Écosse ($1,8$ pour mille) et du Nouveau-Brunswick ($1,4$ pour mille) et du taux infime de Terre-Neuve-et-Labrador ($0,1$ pour mille).

En 2024, les provinces gagnantes ont toutes vu leurs gains diminuer comparativement à l'année précédente. La baisse est peu marquée en Alberta, où les gains demeurent élevés, mais elle est plus notable dans les provinces atlantiques. Soulignons que ces dernières étaient toutes déficitaires au milieu des années 2010, mais qu'elles ont toutes basculé du côté des régions gagnantes par la suite. Leur solde a connu une hausse particulièrement forte dans le contexte pandémique, mais cet élan ne s'est pas poursuivi. En contrepartie, les provinces perdantes ont vu leur déficit s'atténuer en 2024, à l'exception de la Colombie-Britannique. Cette dernière est déficitaire pour une deuxième année consécutive, alors que son bilan migratoire interprovincial était positif depuis 2012. L'Ontario a pour sa part renoué avec les pertes en 2020, après quelques années de gains.

Figure 4.17

Taux net de migration interprovinciale, provinces canadiennes, 2014-2024



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Des pertes migratoires au profit de l'Ontario et de l'Alberta, mais amoindries

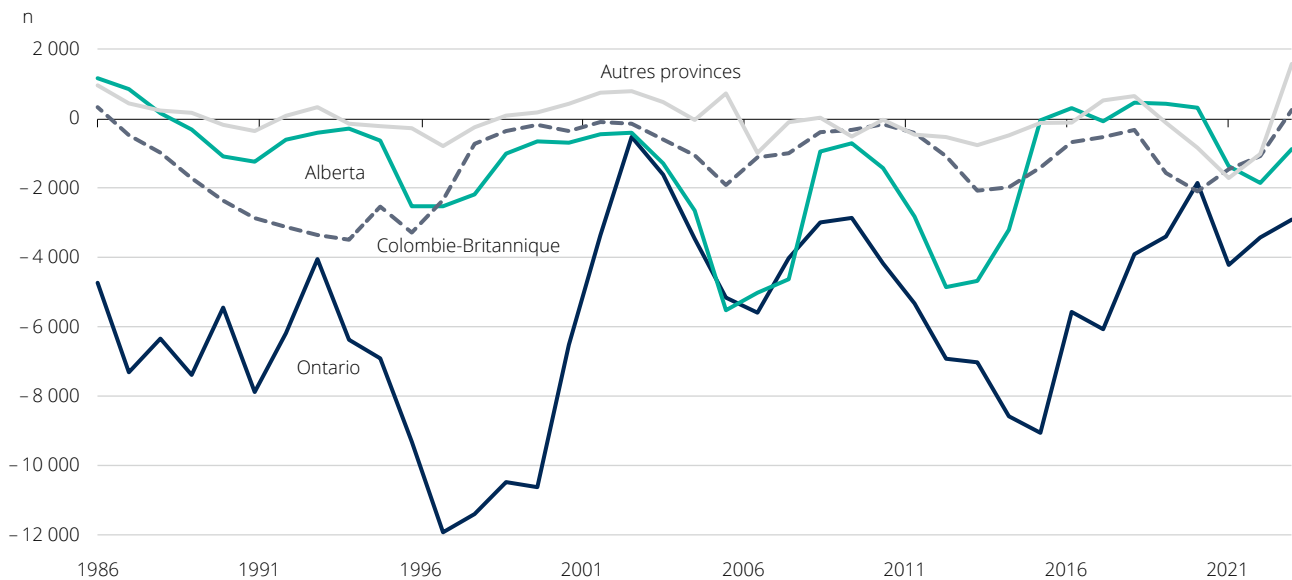
En raison de sa proximité et de sa démographie, l'Ontario est, et de loin, la province avec laquelle le Québec réalise le plus grand nombre d'échanges migratoires. Ces échanges sont défavorables au Québec, qui perd chaque année davantage de résidents au profit de l'Ontario qu'il n'accueille de nouveaux résidents en provenance de cette province. En 2024, ce sont ainsi 16 300 personnes qui ont quitté le Québec pour s'établir en Ontario, pendant que 13 400 résidents de l'Ontario faisaient le chemin inverse, d'où un déficit de – 2 900 personnes pour le Québec selon les données provisoires (figure 4.18 et tableau 4.4 à la fin du chapitre). Ces pertes nettes sont toutefois moins importantes que celles observées en 2023 (– 3 400), et elles sont parmi les plus faibles des dernières décennies. De façon générale, on constate une atténuation des pertes avec l'Ontario depuis 2016⁴.

Le solde migratoire du Québec avec l'Alberta est aussi généralement négatif, quoique dans une moindre ampleur que celui avec l'Ontario. En 2024, les pertes nettes par rapport à l'Alberta se chiffrent à – 900 personnes. Ce solde représente l'écart entre 2 300 entrants en provenance de l'Alberta et 3 200 sortants à destination de cette dernière. De légers gains avaient plutôt été faits par rapport à cette province entre 2019 et 2021, mais le bilan est redevenu négatif pour le Québec par la suite. Les pertes ont toutefois été moindres en 2024 qu'au cours des deux années précédentes.

Avec les autres provinces, le Québec affiche des soldes de faible ampleur, mais globalement positifs en 2024. Pour une rare fois, le Québec aurait évité les pertes par rapport à la Colombie-Britannique au cours de la dernière année. De légers gains auraient également été faits par rapport aux autres provinces et territoires réunis, qui découlent avant tout de gains par rapport au Nouveau-Brunswick. Ces résultats pourront être confirmés lorsque les données finales seront disponibles.

Figure 4.18

Solde migratoire du Québec avec les autres provinces canadiennes, 1986-2024



Note : Les données annuelles depuis 1972, détaillées pour chaque province, sont disponibles dans un tableau sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

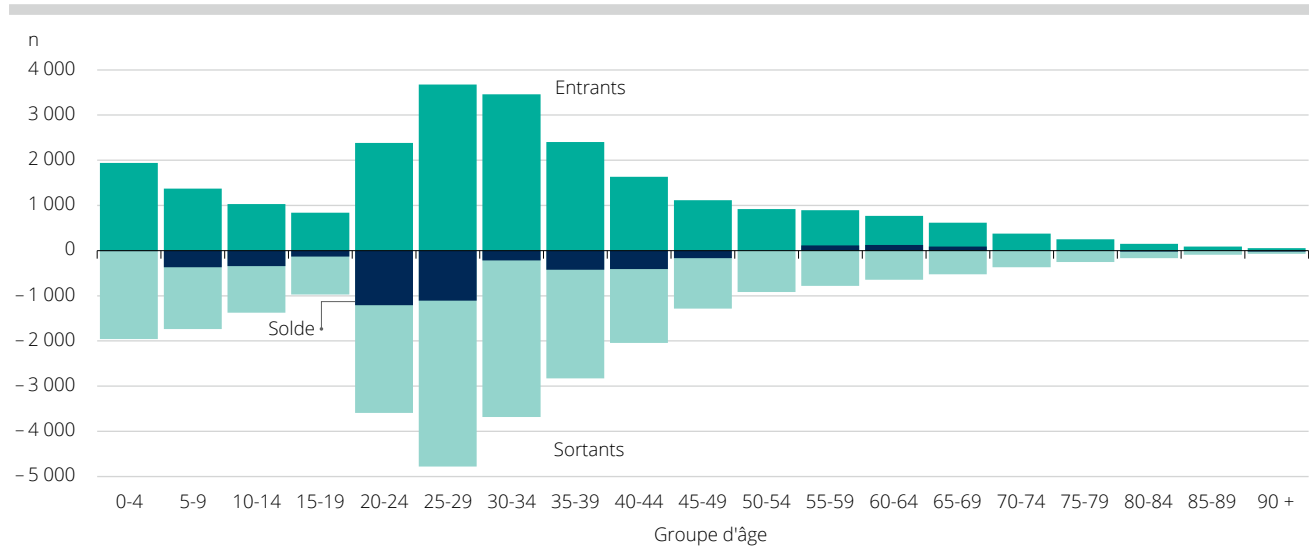
4. Cette évolution est à mettre en lien avec le retour de gains migratoires interprovinciaux en Outaouais, région voisine de l'Ontario, et plus particulièrement dans le secteur compris dans la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau (données disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ). Dans cette région, les mouvements migratoires interprovinciaux s'inscrivent aussi dans une dynamique de déplacements entre la ville-centre et sa banlieue.

Un déficit migratoire interprovincial attribuable principalement aux migrants de 20 à 29 ans

En 2023-2024, l'âge moyen des entrants et des sortants interprovinciaux du Québec est d'environ 32 ans. Les migrants interprovinciaux sont, en moyenne, un peu plus âgés que les immigrants permanents admis dans l'année (29,3 ans), mais ils sont plus jeunes que la population dans son ensemble (42,8 ans). La **figure 4.19** montre que les sortants sont plus nombreux que les entrants dans la plupart des groupes d'âge, principalement chez les 20-29 ans. Ce sont les 25-29 ans qui sont les plus nombreux à entrer et à sortir du Québec.

Figure 4.19

Entrants, sortants et solde migratoire interprovincial selon le groupe d'âge, Québec, 2023-2024



Note : Il s'agit de l'âge au début de la période. Les enfants nés et ayant immigré au cours de l'année sont ajoutés au groupe des 0-4 ans.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour en savoir plus

Les données portant sur les migrations internationales et interprovinciales au Québec et dans les régions sont mises à jour tout au long de l'année sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec

Tableau 4.3

Migrations internationales et interprovinciales, Québec, 1996-2024 et semestres de 2021 à 2024

Année	Migrations internationales				Migrations interprovinciales			Solde migratoire total (D)+(G)
	Immigrants	Émigrants nets	Solde des résidents non permanents ¹	Solde migratoire international	Entrants	Sortants	Solde migratoire interprovincial	
	(A)	(B)	(C)	(D) = (A)-(B)+(C)	(E)	(F)	(G) = (E)-(F)	
	n							
1996	29 806	8 871	- 1 142	19 793	20 848	36 206	- 15 358	4 435
1997	27 934	11 166	- 1 566	15 202	20 354	37 913	- 17 559	- 2 357
1998	26 626	10 299	694	17 021	20 156	34 668	- 14 512	2 509
1999	29 179	9 176	2 692	22 695	19 977	31 689	- 11 712	10 983
2000	32 502	9 306	2 885	26 081	22 051	33 284	- 11 233	14 848
2001	37 604	8 525	4 644	33 723	21 720	28 809	- 7 089	26 634
2002	37 581	5 512	1 957	34 026	24 529	27 624	- 3 095	30 931
2003	39 560	5 810	624	34 374	23 659	23 880	- 221	34 153
2004	44 252	7 059	809	38 002	23 352	26 324	- 2 972	35 030
2005	43 315	6 892	- 938	35 485	21 853	29 009	- 7 156	28 329
2006	44 682	5 443	685	39 924	20 549	32 377	- 11 828	28 096
2007	45 206	6 276	4 896	43 826	18 786	31 461	- 12 675	31 151
2008	45 204	7 226	9 646	47 624	20 601	30 308	- 9 707	37 917
2009	49 500	5 492	10 848	54 856	20 239	24 486	- 4 247	50 609
2010	53 998	6 021	3 303	51 280	20 609	24 957	- 4 348	46 932
2011	51 724	7 756	3 900	47 868	21 317	27 057	- 5 740	42 128
2012	55 024	7 723	4 068	51 369	16 936	25 911	- 8 975	42 394
2013	51 978	8 266	1 978	45 690	16 066	29 412	- 13 346	32 344
2014	50 245	9 566	3 833	44 512	15 651	30 154	- 14 503	30 009
2015	49 030	9 866	3 631	42 795	17 567	31 767	- 14 200	28 595
2016	53 242	8 956	12 840	57 126	18 401	28 993	- 10 592	46 534
2017	52 381	6 635	35 932	81 678	19 732	25 732	- 6 000	75 678
2018	51 124	5 397	43 573	89 300	20 233	26 333	- 6 100	83 200
2019	40 566	4 083	63 631	100 114	24 021	27 083	- 3 062	97 052
2020	25 233	1 790	- 6 045	17 398	21 250	25 853	- 4 603	12 795
2021 ^r	50 275	4 432	11 472	57 315	26 672	31 095	- 4 423	52 892
2022 ^r	68 721	4 734	88 166	152 153	27 532	36 239	- 8 707	143 446
2023 ^r	52 808	4 543	152 053	200 318	22 992	30 312	- 7 320	192 998
2024 ^p	59 497	4 679	103 736	158 554	24 244	26 145	- 1 901	156 653
Semestre²								
2021-S1	19 396	2 235	866	18 027	- 438	17 589
2021-S2 ^r	30 879	2 197	10 606	39 288	- 3 985	35 303
2022-S1 ^r	31 926	2 865	28 901	57 962	- 2 544	55 418
2022-S2 ^r	36 795	1 869	59 265	94 191	- 6 163	88 028
2023-S1 ^r	27 680	2 619	64 951	90 012	- 4 170	85 842
2023-S2 ^r	25 128	1 924	87 102	110 306	- 3 150	107 156
2024-S1 ^p	30 323	2 697	75 447	103 073	- 955	102 118
2024-S2 ^p	29 174	1 982	28 289	55 481	- 946	54 535

1. Variation du nombre de résidents non permanents.

2. S1 correspond au premier semestre (janvier à juin) ; S2 correspond au deuxième semestre (juillet à décembre).

Note : Les données annuelles depuis 1961 sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.4

Migrations entre le Québec et les autres provinces canadiennes, 2014-2024

	Ontario	Alberta	Colombie- Britannique	Autres provinces et territoires	Total
	n				
Entrants au Québec					
2014	9 692	1 806	1 562	2 591	15 651
2015	10 258	2 426	1 775	3 108	17 567
2016	10 040	3 051	2 125	3 185	18 401
2017	11 159	2 750	2 531	3 292	19 732
2018	11 451	2 491	2 549	3 742	20 233
2019	14 170	2 897	3 048	3 906	24 021
2020	13 212	2 431	2 138	3 469	21 250
2021	17 208	2 847	2 409	4 208	26 672
2022	17 575	2 764	3 013	4 180	27 532
2023 ^r	13 623	2 179	2 341	4 849	22 992
2024 ^p	13 387	2 322	2 743	5 792	24 244
Sortants du Québec					
2014	16 713	6 478	3 625	3 338	30 154
2015	18 837	5 618	3 739	3 573	31 767
2016	19 098	3 082	3 518	3 295	28 993
2017	16 722	2 428	3 194	3 388	25 732
2018	17 518	2 551	3 065	3 199	26 333
2019	18 071	2 418	3 357	3 237	27 083
2020	16 600	1 988	3 692	3 573	25 853
2021	19 049	2 517	4 495	5 034	31 095
2022	21 783	4 119	4 455	5 882	36 239
2023 ^r	17 036	4 021	3 403	5 852	30 312
2024 ^p	16 286	3 187	2 478	4 194	26 145
Solde du Québec avec les autres provinces					
2014	-7 021	-4 672	-2 063	-747	-14 503
2015	-8 579	-3 192	-1 964	-465	-14 200
2016	-9 058	-31	-1 393	-110	-10 592
2017	-5 563	322	-663	-96	-6 000
2018	-6 067	-60	-516	543	-6 100
2019	-3 901	479	-309	669	-3 062
2020	-3 388	443	-1 554	-104	-4 603
2021	-1 841	330	-2 086	-826	-4 423
2022	-4 208	-1 355	-1 442	-1 702	-8 707
2023 ^r	-3 413	-1 842	-1 062	-1 003	-7 320
2024 ^p	-2 899	-865	265	1 598	-1 901

Note : Les données depuis 1972, pour toutes les provinces, sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Annexe

Formulaires





Une réalisation de :
• Ministère de la Santé et des Services sociaux
• Institut de la statistique

SP-1
Bulletin de naissance vivante

Bien vouloir remplir le formulaire en lettres moulées avec un stylo ou à la machine à écrire. Appuyer fortement.

LIEU DE LA NAISSANCE

1. Nom de l'installation où a eu lieu la naissance
2. Code d'installation
3. Adresse de l'endroit où a eu lieu la naissance (n°, rue, municipalité, province ou pays)
Code postal

IDENTIFICATION DES PARENTS (Inscrire le nom de famille et le(s) prénom(s) selon l'acte de naissance)

PÈRE

4. Nom de famille du père
5. Prénom usuel
6. Date de naissance du père
7. Âge
8. Lieu de naissance du père (province ou pays)
9. Langue maternelle du père
Français Anglais Autre (préciser)

MÈRE

10. Nom de famille de la mère (selon l'acte de naissance)
11. Prénom usuel
12. N° de tél. où la mère peut être rejointe
13. Date de naissance de la mère
14. Âge
15. Lieu de naissance de la mère (province ou pays)
16. Adresse du domicile de la mère
N° Rue Municipalité, province ou pays
Code postal
17. Langue maternelle de la mère
Français Anglais Autre (préciser)
18. Langue d'usage à la maison
Français Anglais Autre (préciser)
19. État matrimonial de la mère
 Célibataire (jamais mariée) Divorcée
 Mariée et vivant avec son conjoint Séparée légalement
 Veuve Séparée sans séparation légale
20. Situation de couple
 Vivant en situation de couple
 Ne vivant pas en situation de couple
21. Date du dernier mariage (s'il y a lieu)
22. Dernier niveau de scolarité réussi par la mère
Primaire Secondaire
Collégial Universitaire
23. Date de la dernière naissance vivante
24a. Nombre d'enfants nés vivants de grossesses antérieures (exclure la présente grossesse)
Nés vivants
24b. Nombre d'enfants mort-nés de grossesses antérieures (exclure la présente grossesse)
Mort-nés (500 grammes et plus ou âge gestationnel de 20 semaines et plus)

IDENTIFICATION DE L'ENFANT À LA NAISSANCE

25. Nom de famille de l'enfant
26. Prénom(s) de l'enfant

SIGNATURE DE LA MÈRE OU DU PÈRE

Je confirme l'exactitude des renseignements ci-dessus et j'autorise leur envoi à l'Institut de la statistique du Québec, au ministère de la Santé et des Services sociaux, à la Direction régionale de la santé publique, au Centre local de services communautaires, à Statistique Canada ainsi qu'aux autorités responsables des données de l'état civil de ma province de résidence s'il y a lieu.

27. Date de la signature des parents
28. Signature d'au moins un des deux parents
X

CERTIFICATION MÉDICALE DE LA NAISSANCE

29. Date et heure de naissance de l'enfant
30. Type de naissance
Simple Double
Autre (préciser)
31. En cas de naissance multiple (donner l'ordre)
Autre (préciser)
32. Sexe de l'enfant
 Masculin Féminin Indéterminé
33. Poids à la naissance en grammes
34. Durée de la grossesse (semaines complètes)
35. Accoucheur (nom de famille et prénom usuel)
36. N° de permis ou de corporation
37. N° de téléphone au travail
38. Adresse de l'accoucheur (n°, rue, municipalité, province)
Code postal
39. Qualité de l'accoucheur
Médecin Sage-femme
Autre (préciser)
40. Signature de l'accoucheur
X
41. Date de la signature

Les renseignements transmis sont sujets aux conditions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les conditions sont énumérées au verso de la présente copie.

En cas de naissance multiple, veuillez remplir un bulletin de naissance vivante (SP-1) pour chaque enfant né vivant et un bulletin de mortinaissance (SP-4) pour chaque enfant mort-né.

Si un enfant décède immédiatement après sa naissance ou dans les jours qui suivent, on doit quand même remplir un bulletin de naissance vivante (SP-1) et un bulletin de décès (SP-3).

1. Lieu de célébration du mariage (nom du lieu de culte, de la municipalité ou du district judiciaire, selon le cas)

2. Adresse du lieu de la célébration (numéro, rue, ville, village ou municipalité, province ou pays) Appartement Code postal

3. Date du mariage

4. **ÉPOUX** Masculin Féminin Non binaire (X)

5. **ÉPOUX** Masculin Féminin Non binaire (X)

6. Nom de famille

7. Prénoms (commencez par le prénom usuel, chacun des prénoms séparé par une virgule)

8. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays, si à l'étranger)

9. Lieu de l'inscription de la naissance, si la naissance a eu lieu avant 1994 (paroisse, lieu de culte, ville, village ou municipalité)

10. Date de naissance

11. État matrimonial (voir la directive)
Célibataire Marié Veuf Divorcé Ex-conjoint d'union civile Uni civilement

12. Date du décès, du divorce ou de la dissolution d'union civile

13. Adresse de domicile des époux après le mariage (numéro, rue, ville, village ou municipalité, province ou pays) Appartement Code postal

14. **ÉPOUX** Masculin Féminin Non binaire (X)

15. **ÉPOUX** Masculin Féminin Non binaire (X)

16. Nom de famille

17. Prénoms (commencez par le prénom usuel, chacun des prénoms séparé par une virgule)

18. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays, si à l'étranger)

19. Lieu de l'inscription de la naissance, si la naissance a eu lieu avant 1994 (paroisse, lieu de culte, ville, village ou municipalité)

20. Date de naissance

21. État matrimonial (voir la directive)
Célibataire Marié Veuf Divorcé Ex-conjoint d'union civile Uni civilement

22. Date du décès, du divorce ou de la dissolution d'union civile

23. Adresse de domicile des époux après le mariage (numéro, rue, ville, village ou municipalité, province ou pays) Appartement Code postal

RENSEIGNEMENTS SUR LE CÉLÉBRANT

24. Nom de famille du célébrant

25. Prénom usuel du célébrant

26. Qualité du célébrant
 Ministre du culte Célébrant désigné Greffier ou greffier adjoint Notaire

27. Société religieuse à laquelle appartient le célébrant si vous êtes ministre du culte (nom selon l'autorisation du Directeur de l'état civil)

28. Numéro d'autorisation à célébrer les mariages et les unions civiles

29. Adresse de domicile ou du lieu de travail selon le cas (numéro, rue, ville, village ou municipalité, province ou pays) Appartement Code postal

30. Ind. rég.

31. Téléphone

32. Poste

33. Signature du célébrant

34. Date de signature

ÉPOUX

35. Âge

36. Langue maternelle Français Anglais Autre (préciser)

37. Dernier niveau de scolarité réussi Primaire Secondaire Collégial Universitaire

38. Domicile avant le mariage (municip., prov. ou pays) Code postal

SIGNATURE DE L'ÉPOUX

39. Signature de l'époux

ÉPOUX

40. Âge

41. Langue maternelle Français Anglais Autre (préciser)

42. Dernier niveau de scolarité réussi Primaire Secondaire Collégial Universitaire

43. Domicile avant le mariage (municip., prov. ou pays) Code postal

SIGNATURE DE L'ÉPOUX

44. Signature de l'époux

Je confirme l'exactitude des renseignements ci-dessus et j'autorise leur envoi à l'Institut de la statistique du Québec et à Statistique Canada. Les renseignements transmis sont sujets aux conditions de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec. Les conditions sont énumérées au verso de la présente copie.

ATTENTION, si les renseignements inscrits sur la première page ne se sont pas transcrits de façon claire sur cette copie (page 2), veuillez SVP les inscrire directement sur celle-ci.

Décès

Depuis septembre 2022, un système intégré de collecte électronique des décès a été implanté par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de sorte que le formulaire SP-3 en format papier n'est plus utilisé pour déclarer un décès. Le contenu du formulaire papier a été reconduit intégralement dans le Système d'information des événements démographiques (SIED), conformément au [Règlement ministériel d'application de la Loi sur la santé publique](#) (chapitre S-2.2, r. 2.1).

Le bulletin électronique de décès contient les renseignements suivants :

La personne décédée :

1. nom et prénom ;
2. date de naissance et âge au décès ;
3. numéro d'assurance maladie, le cas échéant ;
4. sexe ;
5. adresse du domicile ;
6. langue d'usage à la maison ;
7. état matrimonial ;
8. si la personne était mariée ou unie civilement, les nom et prénom ainsi que l'âge du conjoint ou de la conjointe ;
9. si la personne était âgée de moins de 7 jours au moment du décès, le poids à la naissance ;
10. lieu de naissance (province ou pays) ;
11. nom et prénom de la mère et du père de la personne ;

Le décès :

1. date et heure du décès ;
2. adresse de l'endroit où est survenu le décès et, dans le cas d'une installation maintenue par un établissement de santé et de services sociaux, le nom et le code de cette installation ;
3. cause ayant directement provoqué le décès et toute autre cause y ayant contribué ;
4. s'il s'agit d'une femme, indication que le décès est survenu ou non au cours d'une grossesse ou dans les 42 jours suivant la fin d'une grossesse ;

5. s'il s'agit d'une mort violente, indication qu'il s'agit d'un accident, d'un suicide ou d'un homicide, ainsi que l'identification du lieu et des circonstances du décès ;
6. indication que le coroner a été ou non avisé du décès ;

Le corps :

1. indication que la personne décédée était ou non atteinte d'une intoxication, infection ou maladie à déclaration obligatoire et, le cas échéant, l'identification de celle-ci ;
2. indication qu'il y a présence ou non de radio-isotopes ;
3. indication qu'il y a eu ou non une autopsie et, le cas échéant, indication que les causes du décès indiquées au bulletin tiennent compte ou non des résultats de cette autopsie ;
4. s'il y a prise en charge du corps par une entreprise de services funéraires :
 - a. date de la prise en charge ;
 - b. nom, adresse et numéro de permis de l'entreprise de services funéraires ;
 - c. nom et prénom du représentant de l'entreprise de services funéraires ainsi que sa signature ;
5. mode de disposition du corps.



Une réalisation de :
• Ministère de la Santé et des Services sociaux
• Institut de la statistique

SP-4
Bulletin de mortinaissance

Bien vouloir remplir le formulaire en lettres moulées avec un stylo ou à la machine à écrire. Appuyer fortement.

LIEU DE L'ACCOUCHEMENT

1. Nom de l'installation où a eu lieu l'accouchement _____ 2. Code d'installation _____
3. Adresse de l'endroit où a eu lieu l'accouchement (n°, rue, municipalité, province ou pays) _____ Code postal _____

IDENTIFICATION DES PARENTS (Inscrire le nom de famille et le(s) prénom(s) selon l'acte de naissance)

PÈRE
4. Nom de famille du père _____ 5. Prénom usuel _____
6. Date de naissance du père _____ 7. Âge _____ 8. Lieu de naissance du père (province ou pays) _____ 9. Langue maternelle du père
Français _____ Anglais _____ Autre (préciser) _____

MÈRE
10. Nom de famille de la mère (selon l'acte de naissance) _____ 11. Prénom usuel _____
12. Date de naissance de la mère _____ 13. Âge _____ 14. Lieu de naissance de la mère (province ou pays) _____ 15. Langue maternelle de la mère
Français _____ Anglais _____ Autre (préciser) _____

16. Adresse du domicile de la mère
N° _____ Rue _____ Municipalité, province ou pays _____
Code postal _____

17. Langue d'usage à la maison
Français _____ Anglais _____ Autre (préciser) _____

18. État matrimonial de la mère
Célibataire (jamais mariée) Veuve Séparée légalement
Mariée et vivant avec son conjoint Divorcée Séparée sans séparation légale

19. Situation de couple
 Vivant en situation de couple
 Ne vivant pas en situation de couple

20. Date du dernier mariage (s'il y a lieu) _____

21. Dernier niveau de scolarité réussi par la mère
Primaire Secondaire Collégial Universitaire

22. Date de la dernière naissance vivante _____

23a. Nombre d'enfants nés vivants de grossesses antérieures (exclure la présente grossesse)
Nés vivants _____

23b. Nombre d'enfants mort-nés de grossesses antérieures (exclure la présente grossesse)
Mort-nés (500 grammes et plus ou âge gestationnel de 20 semaines et plus) _____

SIGNATURE DE LA MÈRE OU DU PÈRE

Je confirme l'exactitude des renseignements ci-dessus. Les renseignements colligés sont transmis à l'Institut de la statistique du Québec, au ministère de la Santé et des Services sociaux, au directeur de funérailles, à Statistique Canada ainsi qu'aux autorités responsables des données de l'état civil de la province de résidence de la mère. Les renseignements transmis sont soumis aux conditions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, sauf en ce qui concerne l'autorité responsable des données civiles de la province de résidence de la mère qui n'est pas assujettie à cette loi. Les conditions sont énumérées au verso de la page 2.

24. Date de la signature des parents _____ 25. Signature d'au moins un des deux parents _____

CERTIFICATION MÉDICALE DE LA MORTINAISSANCE

26. Date de l'accouchement _____ 27. Type d'accouchement
Simple Double
Autre (préciser) _____

28. En cas d'accouchement multiple, donner l'ordre de naissance _____ Autre (préciser) _____

29. Sexe du mort-né Masculin Féminin Indéterminé _____

30. Poids à la naissance en grammes _____

31. Durée de la grossesse (semaines complètes) _____

32. Causes de la mortinaissance
a) due à (ou consécutive à) _____
b) dues à (ou consécutives à) _____
c) (cause initiale) _____

33. Indiquer quelle est, à votre avis, la cause initiale de la mortinaissance. Cocher une case seulement.
 Malformation congénitale* Malnutrition foetale Traumatisme ou asphyxie obstétricale*
 Infection* Hémorragie ante-partum Érythroblastose*
* Autre (préciser) _____

34. Y a-t-il eu autopsie? Oui Non
Si oui, la certification de la cause de la mortinaissance tient-elle compte de l'information fournie par l'autopsie? Oui Non

35a. Nom de famille et prénom usuel du déclarant _____ 36. Qualité du déclarant
 Médecin Sage-femme Autre (préciser) _____

35b. Adresse du déclarant (n°, rue, municipalité, province) _____ 35c. Code postal _____ 35d. N° de téléphone du déclarant _____

37. Date de la signature _____ 38. Signature du déclarant _____ N° de permis _____

DISPOSITION DU CORPS / DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

39. Mode de disposition
 Inhumation Étude de l'anatomie
 Crémation Transport à l'extérieur du Québec

40. Nom de la maison funéraire _____ 41. N° de permis (dir. de funérailles) _____

42. Adresse de la maison funéraire (n°, rue, municipalité, province ou pays) _____ Code postal _____

43. Date de la prise en charge _____ 44. Nom et prénom du représentant de la maison funéraire _____ 45. Signature du représentant _____

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Institut de la statistique du Québec

SP-4 (2019-06)

RENSEIGNEMENTS SUR L'UNION CIVILE

1. Lieu de célébration de l'union civile (nom du lieu de culte, de la municipalité ou du district judiciaire, selon le cas)		
2. Adresse du lieu de la célébration (numéro, rue, ville, village ou municipalité, province ou pays)	Appartement	Code postal
3. Date de l'union civile		
Année Mois Jour		

CONJOINT <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Non binaire (X)			CONJOINT <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Non binaire (X)		
6. Nom de famille			20. Nom de famille		
7. Prénoms (commencez par le prénom usuel, chacun des prénoms séparé par une virgule)			21. Prénoms (commencez par le prénom usuel, chacun des prénoms séparé par une virgule)		
8. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays, si à l'étranger)			22. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays, si à l'étranger)		
9. Lieu de l'inscription de la naissance, si la naissance a eu lieu avant 1994 (paroisse, lieu de culte, ville, village ou municipalité)			23. Lieu de l'inscription de la naissance, si la naissance a eu lieu avant 1994 (paroisse, lieu de culte, ville, village ou municipalité)		
10. Date de naissance		11. État matrimonial (voir la directive)	12. Date du décès, du divorce ou de la dissolution d'union civile		24. Date de naissance
Année Mois Jour		<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Uni civillement <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Ex-conjoint d'un pays civile <input type="checkbox"/> Divorcé	Année Mois Jour		<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Uni civillement <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Ex-conjoint d'union civile <input type="checkbox"/> Divorcé
25. État matrimonial (voir la directive)		26. Date du décès, du divorce ou de la dissolution d'union civile		27. Langue maternelle	
Année Mois Jour		Année Mois Jour		<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (préciser) <input type="checkbox"/> Anglais	
13. Langue maternelle			28. Nombre d'années de scolarité		
<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (préciser) <input type="checkbox"/> Anglais			Âge <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (préciser) <input type="checkbox"/> Anglais		
15. Domicile avant l'union civile (municipalité, province ou pays)			29. Domicile avant l'union civile (municipalité, province ou pays)		
16. Adresse de domicile des conjoints après l'union civile (numéro, rue, ville, village ou municipalité, province ou pays)			Appartement Code postal		

RENSEIGNEMENTS SUR LE CÉLÉBRANT

33. Nom de famille du célébrant		34. Prénom usuel du célébrant	
35. Qualité du célébrant		36. Société religieuse à laquelle appartient le célébrant si vous êtes ministre du culte (nom selon l'autorisation du Directeur de l'état civil)	
<input type="checkbox"/> Ministre du culte <input type="checkbox"/> Célébrant désigné <input type="checkbox"/> Greffier ou greffier adjoint <input type="checkbox"/> Notaire		37. Numéro d'autorisation à célébrer les mariages et les unions civiles	
38. Adresse de domicile ou du lieu de travail selon le cas (numéro, rue, ville, village ou municipalité, province ou pays)		Appartement	Code postal
39. Ind. rég. Téléphone	Poste	40. Signature du célébrant	
		X	
41. Date de signature		41. Date de signature	
Année Mois Jour		Année Mois Jour	

SIGNATURE DU CONJOINT

42. Signature du conjoint
X

SIGNATURE DU CONJOINT

44. Signature du conjoint
X

Je confirme l'exactitude des renseignements ci-dessus et j'autorise leur envoi à l'Institut de la statistique du Québec et à Statistique Canada. Les renseignements transmis sont sujets aux conditions de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec. Les conditions sont énumérées au verso de la présente copie.

Bibliographie

- AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2025). *Méfais associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada*, [En ligne], Ottawa. [sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioides-stimulants].
- ALDEROTTI, Giammarco, Daniele VIGNOLI, Michela BACCINI et Anna MATYSIAK (2021). "Employment Instability and Fertility in Europe: A Meta-Analysis", *Demography*, [En ligne], vol. 58, n° 3, juin, 30 p. [read.dukeupress.edu/demography/article/58/3/871/173418/Employment-Instability-and-Fertility-in-Europe-A].
- BINETTE CHARBONNEAU, Anne (2024). « La fécondité masculine au Québec de 1976 à 2022 », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 28, n° 2, avril, Institut de la statistique du Québec, p. 1-8. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/fecondite-masculine-quebec-1976-2022.pdf].
- BINETTE CHARBONNEAU, Anne, et Chantal GIRARD (2016). « Plus de décès que de naissances, une situation en émergence. Portrait à l'échelle des MRC du Québec entre 2005 et 2015 », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 20, n° 3, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 1-6. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/plus-de-deces-que-de-naissances-une-situation-en-emergence-portrait-a-lechelle-des-mrc-du-quebec-entre-2005-et-2015.pdf].
- COMMISSION SUR LES SOINS DE FIN DE VIE [Québec] (2024). *Rapport annuel d'activités du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 50 p. [csfv.gouv.qc.ca/fileadmin/docs/rapports_annuels/csfv_rapport_activites_2023-2024.pdf].
- DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (2021). *Base de données sur la longévité canadienne*, [En ligne]. [www.bdlc.umontreal.ca].
- DÉSESQUELLES, Aline, Andrea GAMBONI, Elena DEMURU et RÉSEAU MULTICAUSE (2016). « On ne meurt qu'une fois ... mais de combien de causes ? », *Population & Sociétés*, [En ligne], n° 534, juin, p. 1-4. [www.ined.fr/fichier/s_rubrique/25432/534.population.societes.2016.causes.deces.fr.pdf].
- DESSOUROUX, Christian et Christian VANDERMOTTEN (2024). « Baisse massive de la fécondité mondiale en 20 ans, illustrée en cartes », *Population & Sociétés*, [En ligne], n° 618, janvier, 4 p. [www.ined.fr/fichier/s_rubrique/34436/618fined.fr.pdf].
- DUCHESNE, Louis (1999). « Rétrospective du 20^e siècle », dans *La situation démographique au Québec – Bilan 1999*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 21-43. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/retrospective-du-20e-siecle.pdf].
- EUROSTAT. [En ligne]. [ec.europa.eu/eurostat].
- GAUTHIER, Anne H., et Stuart GIETEL-BASTEN (2024). "Family Policies in Low Fertility Countries: Evidence and Reflections", *Population and Development Review*, [En ligne], vol. 51, n° 1, p. 125-161. [onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/padr.12691?af=R].
- HUMAN MORTALITY DATABASE (2025). [En ligne]. [www.mortality.org/].
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA (2024a). *Plan des niveaux d'immigration 2025-2027*, [Document d'information]. Repéré au www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/10/plan-des-niveaux-dimmigration-2025-2027.html.

- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA (2024b). *Renseignements supplémentaires sur le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027*, [Avis]. Repéré au www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2025-2027.html#rp.
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA (2024c, mis à jour le 29 février). *Plan ministériel d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour 2024-2025*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/plans-ministeriels/plan-ministeriel-2024-2025/plan-ministeriel-2024-2025-complet.html#toc02-2].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025a). *Surmortalité hebdomadaire, 2020-2025*, [En ligne], Québec, L'Institut, [statistique.quebec.ca/fr/document/surmortalite-hebdomadaire].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025b). *Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2024*, [En ligne], Québec, L'Institut, 54 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/fiches-demographiques-regions-administratives-quebec-2024.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024a, mis à jour en octobre). *Le compte de la population : explication des chiffres disponibles*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/le-compte-de-la-population-explication-des-chiffres-disponibles.htm].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024b). *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071*. Édition 2024, [En ligne], L'Institut, 102 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/perspectives-demographiques-quebec-et-regions-2021-2071-edition-2024.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2022*, [En ligne], Québec, L'Institut, 137 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2022.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017). *De Styx à Iris : changement du système de codage des causes de décès au Québec en 2013. Note technique*, [En ligne], Québec, L'Institut, 6 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/note-technique-de-styx-a-iris-changement-du-systeme-de-codage-des-causes-de-deces-au-quebec-en-2013.pdf].
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE). [En ligne]. [www.insee.fr].
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE) (2025). « Naissances mensuelles depuis janvier 2024 – Février 2025 : Des naissances toujours moins nombreuses », *Chiffres détaillés*, [En ligne], mars. [www.insee.fr/fr/statistiques/8541750?sommaire].
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ) (2025a, mis à jour en avril). *Données COVID-19 au Québec*, [En ligne]. [www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees].
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ) (2025b, mis à jour en mars). *Décès reliés à une intoxication suspectée aux opioïdes ou autres drogues au Québec, juillet 2017 à décembre 2024*, [En ligne]. [www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/opioides/surdose/deces-intoxication/intoxication-suspectee].
- ISLAM, Nazrul (2022). "Excess deaths' is the best metric for tracking the pandemic", *British Medical Journal*, [En ligne], février, p. 1-2. doi : [10.1136/bmj.o285](https://doi.org/10.1136/bmj.o285).
- ISLAM, Nazrul, Dmitri A JDANOV, Vladimir M SHKOLNIKOV, Kamlesh KHUNTI, Ichiro KAWACHI, Martin WHITE, Sarah LEWINGTON et Ben LACEY (2021). "Effects of covid-19 pandemic on life expectancy and premature mortality in 2020: time series analysis in 37 countries", *British Medical Journal*, [En ligne], novembre, p. 1-14. doi : [10.1136/bmj-2021-066768](https://doi.org/10.1136/bmj-2021-066768).

- KARLINSKY, Ariel, et Dmitry KOBAC (2021). "Tracking excess mortality across countries during the COVID-19 pandemic with the World Mortality Dataset", *eLife*, [En ligne], juin, p. 1-21. doi : [10.7554/eLife.69336](https://doi.org/10.7554/eLife.69336).
- LÉGARÉ, Jacques (2003). « Un siècle de vieillissement démographique, 1901-2051 », dans PICHÉ, Victor, et Céline LE BOURDAIS (dir.), *La démographie québécoise : enjeux du XXI^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 176-192.
- MACDORMAN, Marian F., et T. J. MATHEWS (2009). "Behind International Rankings of Infant Mortality: How the United States Compares with Europe", *NCHS Data Brief*, [En ligne], n° 23, novembre, p. 1-8. [www.cdc.gov/nchs/data/databriefs/db23.pdf].
- MESLÉ, France, Laurent TOULEMON et Jacques VÉRON (dir.) (2011). *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Paris, Armand Colin, 528 p.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION [Québec] (2024a). *Plan d'immigration du Québec 2025*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 13 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2025_MIFI.pdf].
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION [Québec] (2024b, mis à jour le 1^{er} septembre). *Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration*, [En ligne]. [www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-regionalisation].
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION [Québec] (2023). *Plan d'immigration du Québec 2024*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 14 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2024_MIFI.pdf].
- MONDEN, Christiaan, Gilles PISON et Jeroen SMITS (2021). "Twin Peaks: more twinning in humans than ever before", *Human Reproduction*, [En ligne], vol. 36, n° 6, juin, p. 1666-1673. doi : [10.1093/humrep/deab029](https://doi.org/10.1093/humrep/deab029).
- NATIONAL CENTER FOR HEALTH STATISTICS (2024a). "Mortality in the United States, 2023", *NCHS Data Brief*, [En ligne], n° 521, décembre, p. 1-13. [www.cdc.gov/nchs/data/databriefs/db521.pdf].
- NATIONAL CENTER FOR HEALTH STATISTICS (2024b). "Births: Provisional Data for 2023", *Vital Statistics Rapid Release*, [En ligne], rapport n° 35, avril, p. 1-10. [www.cdc.gov/nchs/data/vsrr/vsrr035.pdf].
- NATIONS UNIES (2024). *World Population Prospects 2024*, [En ligne]. [population.un.org/wpp/].
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *OECD.Stat*, [En ligne]. [stats.oecd.org].
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2009). *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes – Dixième Révision, Édition 2008*, [En ligne], Genève, Éditions de l'OMS, vol. 2, 226 p. [icd.who.int/browse10/Content/statichtml/ICD10Volume2_fr_2008.pdf].
- PAYEUR, Frédéric F. (2016). *L'espérance de vie des générations québécoises : observations et projections*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 43 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/lesperance-de-vie-des-generations-quebecoises-observations-et-projections.pdf].
- PETIT, Marie-Pier, Nadine OUELLETTE, Robert BOURBEAU (2024). "The case for counting multiple causes of death in COVID-19 era", *International Journal of Epidemiology*, [En ligne], vol. 53, n° 1, février, p. 1-6. doi.org/10.1093/ije/dyad149.
- PICHÉ, Victor, Céline LE BOURDAIS, Richard MARCOUX, et Nadine OUELLETTE (2022). *L'éclairage de la démographie. Mesurer pour mieux comprendre les enjeux sociaux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 392 p.

- PICHÉ, Victor, et Céline LE BOURDAIS (2003). *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 324 p.
- PISON, Gilles et Svitlana PONIAKINA (2024). « Tous les pays du monde (2024) », *Population & Sociétés*, [En ligne], n° 626, octobre, p. 1-8. [www.ined.fr/fichier/s_rubrique/35100/626f.ined.fr.pdf].
- PISON, Gilles, Christiaan MONDEN et Jeroen SMITS (2015). "Twinning Rates in Developed Countries: Trends and Explanations", *Population and Development Review*, [En ligne], vol. 41, n° 4, p. 629-649. [onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1728-4457.2015.00088.x].
- POINTET Jeanne, et Hélène THÉLOT (2024). « Les Naissances en 2023 – Une baisse d'une ampleur inédite depuis la fin du baby-boom », *Insee Focus*, [En ligne], n° 339, novembre. [www.insee.fr/fr/statistiques/8282356#onglet-2].
- PROVENCHER, Claudine, et Nora GALBRAITH (2024). « La fécondité au Canada de 1921 à 2022 », [En ligne], produit n° 91F0015M au catalogue de Statistique Canada, janvier, 28 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91f0015m/91f0015m2024001-fra.htm].
- REYNAUD, Didier (2023). « Combien les femmes immigrées ont-elles d'enfants ? », *Insee Première*, [En ligne], n° 1939, février, 4 p. [www.insee.fr/fr/statistiques/6801884].
- SANTÉ CANADA (2024). *Cinquième rapport annuel sur l'aide médicale à mourir au Canada, 2023*, [En ligne], Ottawa, Santé Canada, 84 p. [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/systeme-et-services-sante/rapport-annuel-aide-medicale-mourir-2023.html].
- SCHÖLEY, Jonas, José Manuel ABURTO, Ilya KASHNITSKY, Maxi S. KNIFFKA, Luyin ZHANG, Hannaliis JAADLA, Jennifer B DOWD et Ridhi KASHYAP (2022). "Life expectancy changes since COVID-19", *Nature Human Behaviour*, [En ligne], octobre, p. 1-25. doi : [10.1038/s41562-022-01450-3](https://doi.org/10.1038/s41562-022-01450-3).
- SOBOTKA, Thomáš, Kryštof ZEMAN, Aiva JASILIONIENE, Maria WINKLER-DWORAK, Zuzanna BRZOZOWSKA, Ainhoa ALUSTIZA GALARZA, László NÉMETH et Dmitri JDANOV (2023). "Pandemic Roller-Coaster? Birth Trends in Higher-Income Countries During the COVID-19 Pandemic", *Population and Development Review*, [En ligne]. [onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/padr.12544].
- SOLAZ, Anne, Laurent TOULEMON et Gilles PISON (2024). « La France, toujours une exception démographique en Europe ? », *Population & Sociétés*, [En ligne], n° 620, mars. [www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/la-france-toujours-une-exception-demographique-en-europe/].
- STATISTIQUE CANADA (2025a). « Estimations de la population du Canada, quatrième trimestre de 2024 », *Le Quotidien*, [En ligne], Ottawa, Statistique Canada, [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250319/dq250319a-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2025b). *Projections démographiques pour le Canada (2024 à 2074), les provinces et les territoires (2024 à 2049)*, [En ligne], produit n° 91-520-X au catalogue de Statistique Canada, janvier, Ottawa, Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-520-x/91-520-x2025001-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2024a). *Espérance de vie et autres éléments de la table complète de mortalité, estimation sur un an, Canada, toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard*, [En ligne], produit n° 13-10-0837-01 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310083701].
- STATISTIQUE CANADA (2024b). *Rapport technique sur la couverture. Recensement de la population, 2021*, [En ligne], produit n° 98-303-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 120 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-303/98-303-x2021001-fra.pdf].

- STATISTIQUE CANADA (2024c). « Naissances et mortinaissances, 2023 », *Le Quotidien*, [En ligne], produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, septembre, Ottawa, Statistique Canada, p. 1-4. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240925/dq240925c-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2024d). *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2024*, [En ligne], produit n° 91-215-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 41 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/91-215-x/91-215-x2023002-fra.pdf?st=6hirp0wz].
- STATISTIQUE CANADA (2022a). « Seul chez soi : Le nombre de personnes vivant seules est plus élevé que jamais, mais les colocataires sont le type de ménage qui connaît la plus forte croissance », *Le Quotidien*, [En ligne], produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, juillet, Ottawa, Statistique Canada, p. 1-26. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713a-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2022b). « État de l'union : Le Canada chef de file du G7 avec près du quart des couples vivant en union libre, en raison du Québec », *Le Quotidien*, [En ligne], produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, juillet, Ottawa, Statistique Canada, p. 1-23. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713b-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2022c). *Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021*, [En ligne], produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 17 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/014/98-500-x2021014-fra.pdf].
- STATISTIQUE CANADA (2016). *Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada*, [En ligne], produit n° 91-528-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 103 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/91-528-x/91-528-x2015001-fra.pdf?st=ap4AzmVA].
- STATISTIQUE CANADA (2000). *Estimation de la population, Canada, provinces et territoires, 1921-1971*, [En ligne], tableau 17-10-0027-01. [www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710002701].
- STREET, María Constanza, et Benoît LAPLANTE (2014). « Pas plus élevée, mais après la migration ! Fécondité, immigration et calendrier de constitution de la famille », *Cahiers québécois de démographie*, [En ligne], vol. 43, n° 1, p. 35-68. [www.erudit.org/fr/revues/cqd/2014-v43-n1-cqd01442/1025490ar/].
- THE ECONOMIST (2024). *The pandemic's true death toll*, [En ligne]. [github.com/TheEconomist/covid-19-the-economist-global-excess-deaths-model].
- THE LANCET (2024). *Global fertility in 204 countries and territories, 1950–2021, with forecasts to 2100: a comprehensive demographic analysis for the Global Burden of Disease Study 2021*, [En ligne], mars, doi : [10.1016/S0140-6736\(24\)00550-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(24)00550-6).
- THÉLOT, Hélène (2025). « Bilan démographique 2024 – En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise », *Insee Première*, Insee, [En ligne], n° 2033, janvier. [www.insee.fr/fr/statistiques/8327319#onglet-2].
- TORRES, Catalina, Arianna CAPORALI et Gilles PISON (2023). "The Human Multiple Births Database (HMBD): An international database on twin and other multiple births", *Demographic research*, [En ligne], vol. 28, n° 4, février, p. 89-106. [www.demographic-research.org/volumes/vol48/4/48-4.pdf].
- VAN WIJK, Daniël (2024). "Higher incomes are increasingly associated with higher fertility: Evidence from the Netherlands, 2008–2022", *Demographic Research*, [En ligne], vol. 51, n° 26, octobre, p. 809-822. [www.demographic-research.org/volumes/vol51/26/51-26.pdf].

Cette publication donne accès aux principales statistiques relatives à la situation démographique du Québec. L'analyse porte sur l'année 2024. Des séries chronologiques et des comparaisons avec le Canada et quelques autres pays offrent des éléments de perspective.

Le chapitre 1 porte sur l'évolution de la population totale, son mouvement et sa structure par âge, alors que les chapitres 2, 3 et 4 abordent respectivement la fécondité, la mortalité et les migrations.

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »

statistique.quebec.ca